

Bibliothèque numérique

medic@

France, Académie nationale de pharmacie. - Compte-rendu de la séance publique annuelle de l'Académie de pharmacie tenue à la Faculté de pharmacie de Paris le 7 janvier 1959

1959. - Lons-le-Saunier : Maurice Declume imprimeur, 1959.

Cote : BIU Santé Pharmacie P 40448



Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé (Paris)

Adresse permanente : http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma_p40448x1959

P. 4044

COMPTE RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE
L'ACADÉMIE DE PHARMACIE
TENUE
A LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

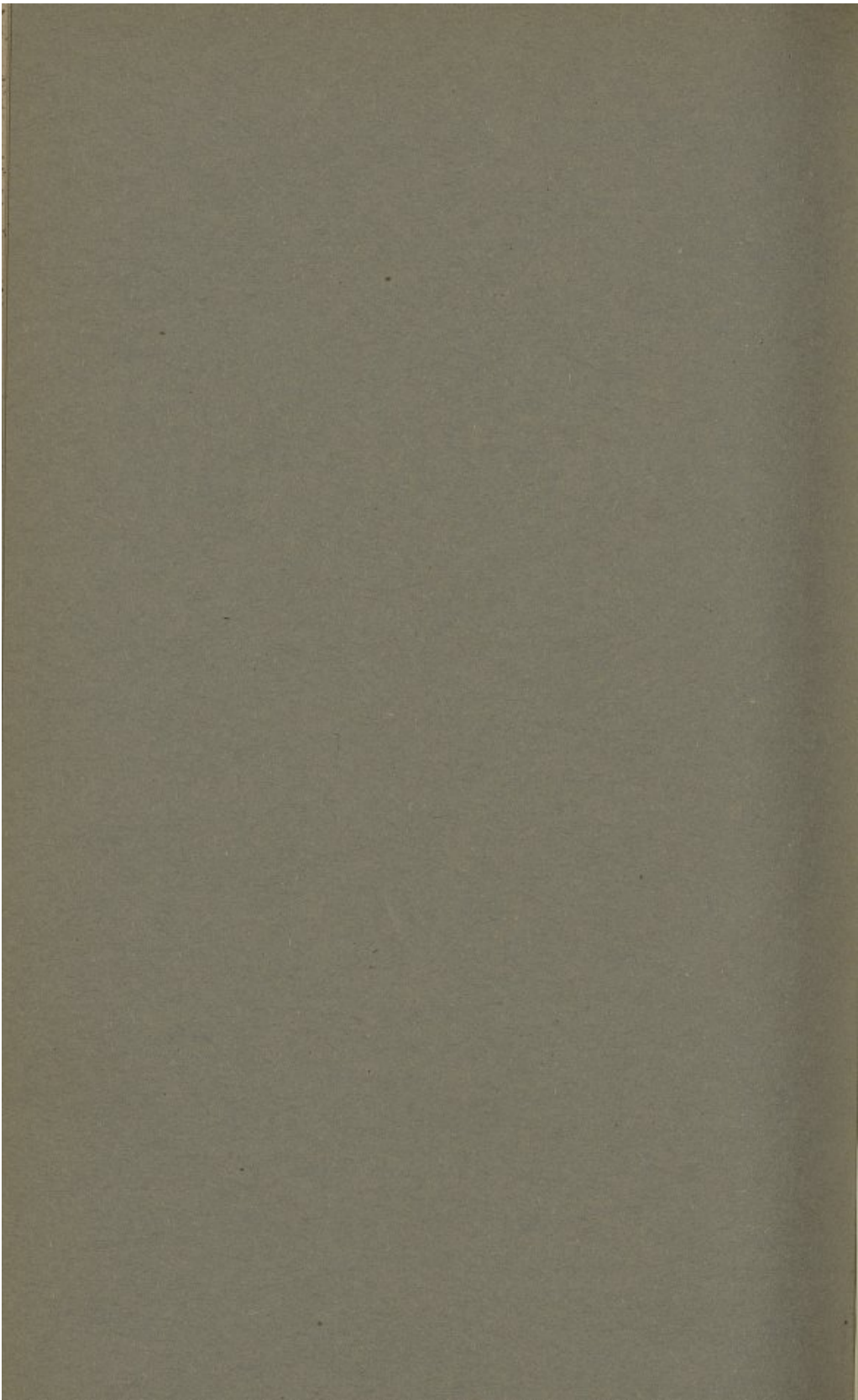
Le 7 Janvier 1959



LONS-LE-SAUNIER
MAURICE DECLUME, IMPRIMEUR

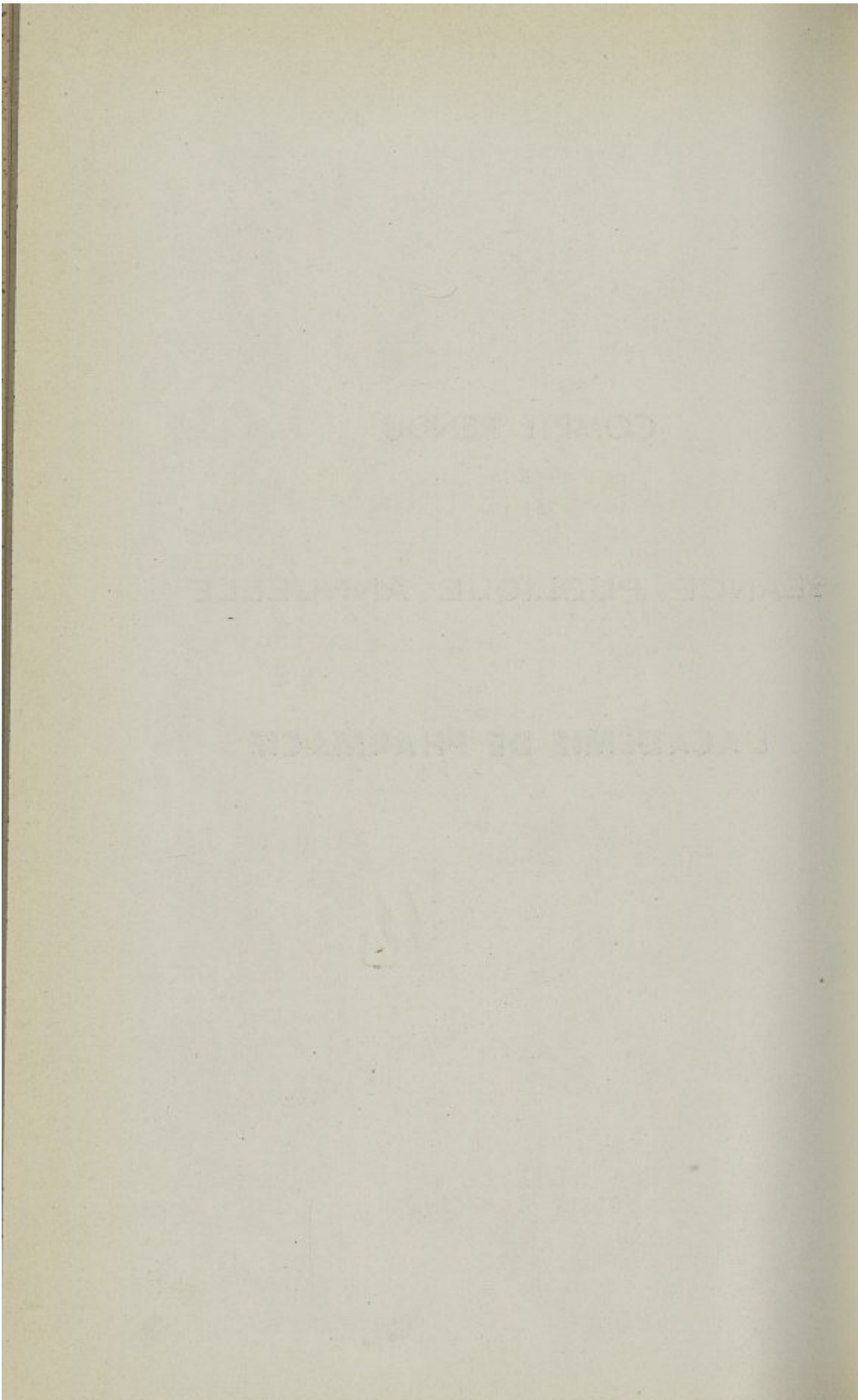
1959





COMPTÉ RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
DE
L'ACADÉMIE DE PHARMACIE





P.40448

COMPTE RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE
L'ACADÉMIE DE PHARMACIE
TENUE
A LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

Le 7 Janvier 1959



LONS-LE-SAUNIER
MAURICE DECLUME, IMPRIMEUR

—
1959

140003

COMPTÉ RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

TENU

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

Le 7 Janvier 1932



ÉDITEUR : L'ÉDITEUR

1932

LISTE DES MEMBRES de l'Académie de Pharmacie

au 1^{er} janvier 1959 (1).

MEMBRES RÉSIDANTS — 60.

DATES de la nomination	MM.	<i>Noms et adresses.</i>
Juillet 1934	CUNY (L.), D ^r Sc.,	54, faubourg Saint-Honoré, Paris (VIII ^e).
Avril 1937	SOUÈGES (R.), Membre de l'Institut, D ^r Sc.,	PA, 29 ter, rue de Saint-Quentin, Nogent-sur-Marne (Seine).
Avril 1938	DEBUCQUET (L.), PM, PHV,	34, avenue de Provence, Antony (Seine).
Mai 1938	PREVET (F.), D ^r Sc., D ^r Ph.,	48, rue des Petites-Ecuries, (X ^e).
Mai 1940	CHEYMOL (J.), PFM, PH,	Hôtel-Dieu, Parvis Notre-Dame (IV ^e).
Octobre 1940	NEPVEUX (F.), D ^r Ph.,	14, place Denfert-Rochereau, (XIV ^e).
Avril 1941	JANOT (M.-M.), PFP, MAM,	5, rue Michelet, (VI ^e).
Juin 1941	JULIEN (L.), D ^r Ph.,	105, rue de Rennes, (VI ^e).
Mai 1942	GUILLOT (M.), PFP, PH,	191, Avenue du Maine, (XIV ^e).
Juillet 1942	GUERBET (A.),	99, boulevard Péreire, (XVII ^e).
Juin 1943	SCHUSTER (G.), D ^r Ph.,	3, avenue de la République, Villejuif (Seine).
Janvier 1944	VALETTE (G.), PFP, PH, MAM,	4, avenue de l'Observatoire, (VI ^e).
Juillet 1944	GAUTIER (J. A.), PFP, PA,	4, avenue de l'Observatoire, (VI ^e).
Novembre 1944	AUROUSSEAU (L.),	8, rue Théodule-Ribot, (XVII ^e).
Janvier 1945	GESTEAU (P.), D ^r Sc.,	1, rue Bosio, (XVI ^e).

(1) Abréviations : MAM, Membre de l'Académie nationale de Médecine ; MCAM, Membre correspondant de l'Académie de Médecine ; MFP, Maître de Conférences à la Faculté de Pharmacie ; MCEMP, Maître de Conférences à l'École de Médecine et de Pharmacie ; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine ; PCF, Professeur au Collège de France ; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine ; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie ; PH, Pharmacien des Hôpitaux ; PM, Pharmacien militaire ; PAV et PHV, Professeur agrégé et Professeur honoraire au Val-de-Grâce ; PU, Professeur à l'Université ; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie ; PCAM, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers ; PEMP, Professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie ; PIHE, Professeur à l'Institut des Hautes-Etudes ; PMHN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle ; PFCMP, Professeur à la Faculté catholique de Médecine et de Pharmacie ; PCM, Pharmacien Chimiste de la Marine ; PTC, Pharmacien des Troupes Coloniales ; D^r Sc., Docteur ès Sciences ; D^r Ph., Docteur en Pharmacie ; D^r M., Docteur en Médecine ; D.E.H.E., Directeur à l'École pratique des Hautes-Etudes.

Noms et adresses.

DATES de la nomination		MM.	
Juin	1945	GRIFFON (H.), PHV, Directeur du Laboratoire de Toxicologie, 2, place Mazas, (XII ^e).	
Juillet	1945	VAILLE (Ch.), D ^r Ph., 69, boulevard Beauséjour, (XVI ^e).	
Novembre	1945	COURTOIS (J. E.), PFP, PH, 1, rue Chardon-Lagache (XVI ^e).	
Janvier	1946	JARROUSSE (J.), D ^r Sc., 24, rue du Commandant-Jean-Duhail, Fontenay-sous-Bois (Seine).	
Juin	1946	PARIS (R.), PFP, 16, rue Paul-Appell, (XIV ^e).	
Novembre	1946	JOFFARD (R.), D ^r Ph., 18, place d'Italie, (XIII ^e).	
Juin	1947	POULENC (P.), D ^r Sc., 28, avenue d'Eylau, (XVI ^e).	
Octobre	1947	RAOUL (Y.), PFP, 4, avenue de l'Observatoire, (VI ^e).	
Octobre	1947	FINELLE (E.), PTC, 7, rue Léon-Vaudoyer, (VII ^e).	
Avril	1948	HARLAY (V.), PH, Hôpital Boucicaut, 78, rue de la Convention, (XV ^e).	
Juin	1948	ARNAL (F.), Président honoraire du CNOP, 4, avenue Ruysdaël, (VIII ^e).	
Juillet	1948	DOMANGE (L.), PFP, 9, rue du Château, Bourg-la-Reine (Seine).	
Mai	1949	TRUHAUT (R.), PFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, (VI ^e).	
Juillet	1949	LACHAUX (M.), D ^r Ph., 5, avenue de la Belle Gabrielle, Fontenay-sous-Bois (Seine).	
Mars	1950	QUEVAUVILLER (A.), PFP, 2, rue du L ^r C ^t Deport, (XVI ^e).	
Mai	1950	VIGNERON (M.), 34, quai de Béthune, (IV ^e).	
Juillet	1950	DELAVILLE (M.), DEHE, 9, boulevard Maiesherbes, (VIII ^e).	
Décembre	1950	ROLLAND (P.), D ^r M., 43, avenue de la République, Bourg-la-Reine (Seine).	
Avril	1951	PÉRONNET (M.), PHV, 116, avenue J.-d'Estienne-d'Orves, Joinville-le-Pont (Seine).	
Juin	1951	DAVID (L.), 49, rue de Bitche, Courbevoie (Seine).	
Juillet	1951	MORETTE (A.), PFP, 148, boulevard du Montparnasse, (XIV ^e).	
Octobre	1951	LAGARGE (F.), D ^r Ph., 13, place de la Nation, (XI ^e).	
Novembre	1951	LAMBIN (M ^{lle} S.), PFP, 15, rue Saussier-Leroy, (XVII ^e).	
Décembre	1951	CHAIGNEAU (M.), D ^r Ph., 14, avenue Jacques-Jézéquel, Vanves (Seine).	
Avril	1952	MESTRE (R.), D ^r M., D ^r Ph., 18, rue de Tilsitt, (XVII ^e).	
Juillet	1952	DILLEMANN (G.), MFP, 42, rue Henri Barbusse, (V ^e).	
Novembre	1952	DESBORDES (J.), D ^r Ph., 34 bis, rue de Longchamp, Neuilly-sur-Seine (Seine).	
Mars	1953	LEPRESTRE (L.), D ^r Ph., 12, rue de Strasbourg, (X ^e).	
Mai	1953	CAVIER (R.), PFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, (VI ^e).	
Juillet	1953	CHOAY (M.), 48, avenue Théophile-Gautier, (XVI ^e).	
Mai	1954	CRÉTÉ (P.), PFP, 4, avenue de l'Observatoire, (VI ^e).	
Octobre	1954	JEQUIER (R.), D ^r Ph., 84, avenue de Marinville, Saint-Maur (Seine).	
Mai	1955	PIETTE (M.), PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, (VI ^e).	
Octobre	1955	REUSSE (J.), D ^r Ph., 48, rue des Petites-Ecuries, (X ^e).	
Décembre	1955	KERNY (M.), PM, 14, boulevard Saint-Germain, (V ^e).	
Juillet	1956	FABRE (A.), D ^r Sc., 4, rue Richer, (IX ^e).	
Octobre	1956	MOREAU (R.), PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, (VI ^e).	
Avril	1957	COIRRE (P.), 9, avenue de Breteuil, (VII ^e).	
Juillet	1957	MARCELLI (J.), PCM, 15, villa Aublet, (XVIII ^e).	
Novembre	1957	BOUVET (P.), D ^r Sc., 6, rue de Laborde, (VIII ^e).	
Mars	1958	MALANGEAU (P.), MFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, (VI ^e).	
Juin	1958	GAUTHIER (B.), D ^r Sc., 9, rue des Batignolles, (XVII ^e).	
Novembre	1958	DELGA (J.), PAV, 6, rue Claude Matrat, Issy-les-Moulineaux (Seine).	

DATES
de la
nomi-
nation

de
l'hono-
rariat

MEMBRES RÉSIDANTS HONORAIRES.

MM.

1904	1931	HÉRISSEY (H.), PFP, PH, MAM, 41, boulevard Raspail, (VII ^e).
1904	1931	DUMESNIL (E.), D ^r Ph., 10, rue du Plâtre, (IV ^e).
1909	1935	GUILLAUMIN (A.), D ^r Ph., 13, rue du Cherche-Midi, (VI ^e).
1911	1937	DELÉPINE (M.), Membre de l'Institut, PCF, PH, MAM, 10 bis, boulevard de Port-Royal, (V ^e).
1913	1938	ANDRÉ (E.), PH, 3, avenue Lycée-Lakanal, Bourg-la-Reine (Seine).
1914	1939	BERNIER (R.), D ^r Ph., 11, rue Mansart, (IX ^e).
1914	1939	LEBEAU (P.), Membre de l'Institut, PFP, 9, avenue de Verrières, Massy (Seine-et-Oise).
1920	1945	LANTENOIS (M.), D ^r Ph., 12, rue Alexis-Durand, Fontainebleau (Seine-et-Marne).
1920	1945	FABRE (R.), Membre de l'Institut, PFP, PH, MAM, Hôpital Necker, 149, rue de Sèvres, (XV ^e).
1920	1945	RADAIS (M.), PFP, MAM, 12, avenue de l'Observatoire, (VI ^e).
1921	1946	BUISSON (A.), Membre de l'Académie Française, Secrétaire Perpétuel honoraire de l'Académie des Sciences morales et politiques, 105, avenue Henri-Martin, (XVI ^e).
1921	1946	PÉNAU (H.), D ^r Sc., MAM, 116, boulevard Raspail, (VI ^e).
1921	1946	FLEURY (P.), PFP, PA, MAM, 9, boulevard Diderot (XII ^e).
1923	1948	BOUVET (M.), D ^r Ph., 4, rue Thénard, (V ^e).
1923	1948	PIGON (M.), PFP, PH, 14, rue Raffet (XVI ^e).
1923	1948	BAILLY (O.), D ^r Sc., 134, boulevard Saint-Germain (VI ^e).
1925	1950	WEITZ (R.), D ^r M., 93, boulevard Saint-Germain, (VI ^e).
1925	1950	GRIGAUT (A.), D ^r M., 43, rue du Colisée, (VIII ^e).
1926	1951	AUBRY (A.), D ^r Ph., 23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
1926	1951	MASCRÉ (M.), PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, (VI ^e).
1926	1951	LECOQ (R.), D ^r Sc., D ^r Ph., 8, Place de l'Odéon, (VI ^e).
1927	1952	LAUNOY (L.), PFP, MAM, 28, Cours Albert 1 ^{er} , (VIII ^e).
1927	1952	MARTIN (F.), D ^r Ph., 6, place Denfert-Rochereau, (XIV ^e).
1929	1954	LIOT (A.), D ^r Ph., Pharmacie Centrale de France, 379, avenue Wilson, La Plaine-Saint-Denis (Seine).
1930	1955	HAZARD (R.), PFM, MAM, PH, 1, rue Cassini (XIV ^e).
1930	1955	LORMAND (C.), 67, boulevard des Invalides, (VII ^e).
1931	1956	BOINOT (G.), D ^r Ph., 52, rue La Bruyère, (IX ^e).
1931	1956	BEDÉL (C.), PFP, 3, Grande Rue, Montrouge (Seine).
1933	1958	VELLIZ (L.), D ^r Sc., PHV, 18, rue Pierre-Curie, (V ^e).
1933	1958	TABART (E.), 63, rue Denis-Gogue, Clamart (Seine).

DATES
de la
nomination

MEMBRES ASSOCIÉS — 10.

MM.

1935	BERTRAND (G.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 61, boulevard des Invalides, (VII ^e).
1937	DUFRAISSE (C.), Membre de l'Institut, PCF, 50, boulevard de l'Hôpital, (XIII ^e).
1947	BINET (L.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 85, boulevard Saint-Germain, (VI ^e).
1947	BRUNEAU (P.), 17, rue de Berri, (VIII ^e).
1947	TRÉFOUÉL (J.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 28, rue du Docteur-Roux, (XV ^e).
1948	DONZELOT (P.), Directeur général au Ministère de l'Education Nationale, 31, rue de Bellechasse, (VII ^e).
1948	ROCHE (J.), Membre de l'Académie de Médecine, PCF, place Marcellin-Berthelot (V ^e).
1950	COURRIER (R.), Membre de l'Institut, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Membre de l'Académie de Médecine, PCF, place Marcellin-Berthelot (V ^e).
1957	BÉNARD (H.), Secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine, 11 bis, rue Gozlin, (VI ^e).
1958	FONTAINE (M.), Membre de l'Institut, PMHN, 7, rue Cuvier, (V ^e).

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX — 120.

MM.

- ANGIBEAU (M.), D^r M., 2, place du Maréchal-Foch, Saintes (Charente-Maritime), 1945.
- BADINAND (A.), PFMP, 8, avenue Rockefeller, Lyon (Rhône), 1957.
- BALANSARD (J.), PFMP, PH, 36, rue de la Bibliothèque, Marseille (Bouches-du-Rhône), 1951.
- BALÂTRE (P.), PFMP, Lille (Nord), 1946.
- BEZANGER-BEAUQUESNE (M^{me} L.), PFMP, rue Courtois, Lille (Nord), 1956.
- BLANC (P.), PFMP, PH, Toulouse (Haute-Garonne), 1945.
- BLANQUET (M^{me} L.), PFMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1947.
- BOGROS (J.), 7, rue Blatin, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1955.
- BONVALET (M.), PEMP, 123, place Beauvoisine, Rouen (Seine-Maritime), 1947.
- BOURGEOIS (L.), D^r Ph., 4, rue de la République, Orléans (Loiret), 1945.
- BRIDON (E.), D^r Ph., 27, rue Victor-Hugo, Mâcon (Saône-et-Loire), 1931.
- BRUSTIER (V.), PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1945.
- CAMBOULIVES (P.), D^r Ph., rue Timbal, Albi (Tarn), 1914.
- CANALS (E.), MCAM, PFP, Montpellier (Hérault), 1928.
- CASSIUS de LINVAL (J.), Boulevard du Général de Gaulle, Fort-de-France (Martinique), 1958.
- CASTAGNOU (R.), PFMP, PH, rue Leyteire, Bordeaux (Gironde), 1955.
- CAUJOLLE (F.), MCAM, PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1947.
- CHAMBON (M.), PFMP, PH, Lyon (Rhône), 1945.
- CHAPHEAU, PCM, 3, av. Octave-Gréard, Paris (VII^e), 1937.
- CHARNOT (A.), D^r Ph., MCAM, 4, rue Président-Berge, Rabat (Maroc), 1950.
- CHATRON (M.), D^r Ph., 150, rue de la République, Montluçon (Allier), 1946.
- CHELLE (L.), MCAM, PFMP, Bordeaux (Gironde), 1924.
- CHOAY (A.), D^r M., (Frère Marie Luc de l'Assomption), Couvent des Carmes, 99, rue des Stations, Lille (Nord), 1935.
- CORBIN (J.), PCM, 4, rue Dufrenoy (XVI^e), 1946.
- CORDIER (P.), PFP, 2, rue St-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1939.
- CORMIER (M.), PFMP, PH, Rennes (Ille-et-Vilaine), 1945.

MM.

- COSTY (P.), PEMP, 110, rue de Falaise, Caen (Calvados), 1947.
- COULLAUD (J.), PM, D^r Ph., Marseille (B.-du-Rhône), 1935.
- CRIBIER (J.), D^r Ph., 19, rue de la République, Orléans (Loiret), 1924.
- CROUY (L.), D^r Ph., 72, rue d'Albuféra, Vernon (Eure), 1937.
- DANET (R.), D^r Ph., 24, rue St-Guil-laume, St-Brieuc (Côtes-du-Nord), 1951.
- DASTUGUE (G.), PFMP, PH, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1947.
- DEHAUSSY (E.), D^r Ph., 50-52, rue Nationale, Lille (Nord), 1953.
- DEHAY (Ch.), PFMP, 25, avenue Foch, Marçq-en-Baroeul (Nord), 1951.
- DELPHAUT (J.), PFMP, 92, rue Auguste-Blanqui, Marseille (B.-du-R.), 1954.
- DIACONO (H.), MCAM, PIHE de Tunis, 17, rue Charles de Gaulle, Tunis (Tunisie), 1935.
- DIESNIS (M.), D^r Ph., 31, avenue du Maréchal-Foch, Nice (A.-M.), 1957.
- DOLIQUE (R.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.
- DREYON (B.), PFMP, 8, avenue Rockefeller, Lyon (Rhône), 1957.
- DUFFAU (R.), D^r Ph., Vernouillet (Seine-et-Oise), 1945.
- DUPILLE (J.), D^r Ph., 31, rue Saint-Corneille, Compiègne (Oise), 1946.
- DUQUÉNOIS (P.), PFP, 2, rue St-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1946.
- FANDRE (A.), D^r Ph., Villa « La Ramure », avenue du Bois, Nice-Carabacel (Alpes-Maritimes), 1950.
- FEUTRY (R.), PEMP, PH, Caen (Calvados), 1954.
- FLEURY (G.), D^r Sc., D^r Ph., 242, boulevard de la Plage, Arcachon (Gironde), 1935.
- FOUCHET (A.), PEMP, 9, place Sainte-Croix, Angers (Maine-et-Loire), 1947.
- FOURMENT (P.), PFMP, Alger (Algérie), 1955.
- FRANÇOIS (M^{lle} M.-Th.), PFP, 5, rue du Recteur-Bruntz, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1945.
- GÉLÉBART (F.), Ph., 5, avenue du Général-Leclerc, Etrechy (S.-et-O.), 1957.
- GÉRALD (P.), PEMP, 8, rue Pierre-Curie, Limoges (Haute-Vienne), 1950.
- GIRARD (R.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1945.

MM.

- GIROUX (J.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.
GODFRIN (P.), D^r Ph., 5, avenue Watteau, Nogent-sur-Marne (Seine), 1919.
GOLSE (J.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1935.
GRANGER (R.), PFP, Montpellier (Hérault), 1950.
GROS (R.), D^r Ph., 13, place Delille, Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.
GUÉRITHAULT (B.), D^r M., PFMP, 32, av. Camus, Nantes (Loire-Atlantique), 1929.
GUICHARD (F.), PFMP, Saïgon (Indochine), 1950.
GUILLAUME (A.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1935.
GUILLOU (J.), D^r Ph., 43, rue Saint-Mathieu, Quimper (Finistère), 1945.
GUMOND (G.), D^r Ph., 16, rue Jean-Jaurès, Vendôme (Loir-et-Cher), 1925.
GUYOT (R.), 24, rue Castillon, Bordeaux (Gironde), 1928.
HUSSON (P.), PEMP, Falaise (Calvados), 1947.
JACQUEMAIN (R.), PFS, Besançon (Doubs), 1947.
JARMON (P.), D^r Ph., 10, rue Amilcar, Tunis (Tunisie), 1950.
JAULMES (P.), MCAM, PFP, Montpellier (Hérault), 1947.
JUILLET (A.), MCAM, PFP, 27, rue de l'Aiguillerie, Montpellier (Hérault), 1921.
KAYSER (F.), PFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.
LAPP (Ch.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1948.
LASAUSSE (E.), PFMP, 1, rue Affre, Nantes (Loire-Atlantique), 1924.
LAURIAN (P.), D^r Ph., 16, Place de l'Hôtel-de-Ville, Compiègne (Oise), 1946.
LECLÈRE (A.), 23, rue de Douai, Lille (Nord), 1927.
LESPAGNOI (A.), MAM, PFMP, Lille (Nord), 1946.
LEULIER (M.), PEMP, D^r Ph., 27, boulevard Foch, Reims (Marne), 1951.
LORY (R.), D^r Sc., 22, avenue du Général-Leclerc, Dammarie-les-Lys, (Seine-et-Marne), 1950.
LUCIANI (J.), D^r Ph., 1, avenue de Carthage, Tunis (Tunisie), 1948.
MANCEAU (P.), PFMP, PM, 62, rue Chevreul, Lyon (Rhône), 1931.

MM.

- MARTIN (L.), PEMP, 125, cours Beriat, Grenoble (Isère), 1925.
MASSY (R.), PM., D^r Ph., 3, rue Jean-Ferrandi, Paris (VI^e), 1923.
MESNARD (P.), PFMP, rue Leyteire, Bordeaux (Gironde), 1953.
MEUNIER (A.), PFP, PH, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.
MONNET (R.), PFMP, 102, rue de Coulmier, Nantes (L.-A.), 1947.
MONNIER (P.), PFP, Montpellier (Hérault), 1953.
MONTIGNIE (E.), D^r Ph., 112, rue de Dunkerque, Tourcoing (Nord), 1931.
MORAND (P.), PCM, Hôpital Ste-Anne, Toulon (Var), 1951.
MOUSSERON (M.), PFS, 8, rue de l'Ecole-Normale, Montpellier (Hérault), 1947.
MOUTIER (L.), D^r Ph., 56, rue Dajot, Melun (S.-et-M.), 1958.
PAGET (M.), PFCMP, D^r Ph., 16, rue de Bourgogne, Lille (Nord), 1929.
PAUCHARD (Em.), D^r Ph., Bernay (Eure), 1939.
PAUL (R.), PFCMP, 16, rue Georges-Guynemer, Versailles (S.-et-O.), 1951.
PÉCHON (L.), D^r Ph., 15, rue de Noyon, Amiens (Somme), 1953.
PECKER (H.), PM., D^r Ph., 12, rue Paul-Bert, Saint-Mandé (Seine), 1926.
PERDRIGEAT (A.), PCM, Aumagne (Charente-Maritime), 1932.
PILLE (G.), PM, B.P. 3001, Dakar (Sénégal), 1956.
POLLÈS (Ch.), PFMP, 16, quai Moncoussu, Nantes (Loire-Atlantique), 1954.
QUÉRÉ (H.), D^r Sc., D^r M., PCM, 158, rue Saint-Charles, Paris (XV^e).
QUIRIN (G.), PEMP, D^r Ph., 56, rue Cérés, Reims (Marne), 1924.
REVOL (L.), PFMP, PA, Lyon (Rhône), 1945.
RICHARD (F.), Courberie (Mayenne), 1922.
RICHARD (G.), PFP, Recteur de l'Académie de Montpellier (Hérault), 1947.
RIMATTEI (F.), MCAM, PFMP, 92, rue Auguste-Blanqui, Marseille (B.-du-R.), 1947.
ROBIN (P.), D^r Sc., 27, rue du Centre, Tournus (S.-et-L.), 1921.
ROLLÉ (R.), D^r Ph., 4, rue Gambetta, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), 1958.

MM.

- RONCHÈSE (A.), MCAM, D^r Ph., 31, av. du Maréchal-Foch, Nice (A.-M.), 1914.
ROY (L.), D^r Ph., 29, avenue Charras, Clermont-Ferrand (P.-de-L.), 1929.
DE SAINT-STÉBAN (G.), D^r Ph., 52, rue de Poissy, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.), 1924.
SARTORY (R.), PFP, 2, rue Saint-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1947.
SERVANTIE (L.), D^r M., D^r Ph., 28, rue Castillon, Bordeaux (Gironde), 1950.
SIBOURG (J.), D^r Ph., 28, rue de la Darse, Marseille (B.-du-R.), 1954.
SUARD (M.), PEMP, Angers (M.-et-L.), 1946.
TARDY (F.), D^r Ph., 1, place Saint-Bonnet, Bourges (Cher), 1954.

MM.

- TELLE (F.), PEMP, 41, avenue Paul-Chandon, Epernay (Marne), 1945.
TIOLLAIS (R.), PFMP, PH, 50, rue Danton, Rennes (I.-et-V.), 1945.
VANHEMS (G.), D^r M., D^r Sc., D^r Ph., 72, rue d'Espagne, Bayonne (Basses-Pyrénées), 1954.
VINCENT (D.), PFMP, 20, rue P.-Brossolette, Toulouse (Haute-Garonne), 1950.
VITTE (G.), PFMP, 3, place de la Victoire, Bordeaux (Gironde), 1951.
VOLMAR (Y.), MCAM, PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1921.
VOYNNET (R.), D^r Ph., 51, Grande-Rue, Lure (Haute-Saône), 1946.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS — 70

MM.

- BAGGESGAARD RASMUSSEN (H.), professeur de Chimie à l'École supérieure royale de Pharmacie, 2, Universitetsparken, Copenhague (Danemark), 1935.
BAMANN (E.), Directeur de l'Institut de Pharmacie de l'Université de Munich, Pettenkofferstrasse 14a, Munich 15 (Allemagne), 1958.
BÉGUIN (Ch.), D^r Ph., place du Marché, Le Locle (Suisse), 1927.
BERRY (H.), doyen du College of the Pharmaceutical Society of the University, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.1. (Grande-Bretagne), 1947.
BÜCHI (J.), D^r Sc., directeur de l'Institut de Pharmacie de l'École Polytechnique Fédérale, 25, Clausiusstrasse, Zürich (Suisse), 1951.
CAPRA (J. A.), doyen de la Faculté de Pharmacie, Pereira 2979, Montevideo (Uruguay), 1950.
CARRANZA (F.), Professeur à la Faculté de Pharmacie et de Biochimie de l'Université de San Marcos, Apartado 1275, Lima (Pérou), 1954.
CASARÈS GIL (José), doyen honoraire de la Faculté de Pharmacie, Diego de León, 22, Madrid (Espagne), 1945.
CASPARIS (P.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Université de Berne, Sahlistrasse, 10 (Suisse), 1931.
CASTILLE (A.), directeur de l'Institut de Pharmacie, docteur honoris causa de l'Université de Paris, rue Van Even, Louvain (Belgique), 1947.
CELSI (S. A.), professeur à la Faculté des Sciences de Buenos-Aires, Belgrano 659, Quilmes (République Argentine), 1953.
CHALMETA (Alberto), D^r Ph., Calle de Granada, 6, Madrid (Espagne), 1935.
CIGNOLI (Francisco), D^r Ph., professeur de la Faculté de Médecine, Corrientes 864, Rosario de Santa-Fé (République Argentine), 1931.
CORREIA DA SILVA (A. C.), Dr., professeur à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Porto, Campo 24 de Agosto, 186 (Portugal), 1954.
DELEANU (N.), professeur à la Faculté de Pharmacie de Bucarest (Roumanie), 1935.
EMMANUEL (E.), professeur de Chimie pharmaceutique à l'Université d'Athènes (Grèce), 1931.
ESTEVÉ (A.), D^r, Avenida Virgen de Montserrat 211, Barcelone (Espagne), 1950.
DA FARIA (L.), professeur, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, 27, rue Camerino, Rio-de-Janeiro (Brésil), 1947.

MM.

- FAURHOLT (C.), recteur de l'Ecole supérieure royale de Pharmacie, Universitetsparken, 2, Copenhague (Danemark), 1947.
- FERNANDEZ (O.), MCAM, Residencia de Profesores, n° 2, Ciudad Universitaria, Madrid (Espagne), 1931.
- FLÜCK (H.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Ecole Polytechnique Fédérale, Clausiusstrasse 25, Zürich (Suisse), 1953.
- FONTOURA (C.), laboratoire produits pharmaceutiques, Sao-Paulo (Brésil), 1927.
- FORRESTER (G. P.), 17, Uphill Road, Mill Hill, Londres (Grande-Bretagne), 1925.
- GARNIER (M.), MCAM, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Beyrouth (Liban), 1947.
- GARRIDO (M. A.), professeur à la Faculté de Chimie et de Pharmacie, Jiron Callao, 813, Lima (Pérou), 1951.
- HERLANT (L.), professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Bruxelles (Belgique), 1931.
- HÖST-MADSEN (E.), MCAM, Vesterbrogade, 72, Copenhague V, (Danemark), 1937.
- HOUSSAY (B.), professeur Institut de Biologia e Medicina experimental, Prix Nobel, MCAM, Costa-Rica 4185, Buenos Aires (République Argentine), 1948.
- ISHIDATE (M.), doyen de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques, Tokyo (Japon), 1957.
- JONESCO-MATIU (A.), professeur de Chimie pharmaceutique, Mantuleas à 40, Rayon Ind. Vlad. Bucarest (Roumanie), 1925.
- KARIYONE (T.), department of Pharmacy, Faculty of Medicine, Yoshida-Konoecho, Sakyo-ku, Kyoto City, (Japan), 1955.
- KHOURI (J.), MCAM, D^r Ph., 2, avenue Fouad-Ier, Alexandrie (Egypte), 1900.
- LAROSE (Alf. F.), doyen de la Faculté de Pharmacie, 2900, boulevard du Mont-Royal, Montréal (Canada), 1950.
- LINELL (W. H.), professeur au College of the Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1929.
- LINNEU PRESTÈS, professeur à la Faculté de Pharmacie de Sao-Paulo (Brésil), 1947.
- LINSTEAD (Sir Hugh), MCAM, D^r Ph., The Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1929.
- LYS (P.), professeur à la Faculté de Médecine et Pharmacie, Beyrouth (Liban), 1947.
- MACKIE (H. B.), directeur de l'Ecole de Pharmacie de Brighton, Ravenscraig, 141 Surrenden Road, Brighton (Grande-Bretagne), 1955.
- MAGNIN (G.), J. A. Ambrosetti 101, Buenos Aires (République Argentine), 1914.
- MALHADO Filho (J.), professeur, membre de l'Académie nationale de Pharmacie, rua São Luis, 161, Sao Paulo (Brésil), 1947.
- MARICQ (L.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Université libre de Bruxelles, 50, avenue Roosevelt, Bruxelles (Belgique), 1947.
- MASCHERPA (P.), professeur, directeur de l'Institut de Pharmacologie et de Thérapie de l'Université de Pavie, Piazza Botta, 6, Pavie (Italie), 1955.
- MINGOYA (Q.), professeur, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, rue São Luis 161, Sao Paulo (Brésil), 1947.
- MOKRANJAC (M.), professeur à la Faculté de Pharmacie, Cvijiceva 37, Belgrade (Yougoslavie), 1953.
- MOTAWI (M. M.), directeur de la Faculté de Pharmacie de l'Université d'Alexandrie, (Egypte), 1955.
- NOBLE (Ignacio), membre de l'Académie des Sciences médicales et naturelles, Rua 12, n° 463, Vedado Habana, La Havane (Cuba), 1948.
- OHLSSON (E.), MCAM, professeur à l'Institut Pharmaceutique Royal de Stockholm (Suède), 1935.
- POTJEWIJD (D^r T.), Boschplein 9c, Winschoten (Pays-Bas), 1937.
- POWERS (J. L.), Ph. D., président du Comité du Formulaire national, 2215 Constitution Avenue, Washington (U.S.A.), 1947.
- PIRATESI (P.), Professeur à la Faculté de Pharmacie, Pavie (Italie), 1951.
- PUTZEYS (P.), professeur à l'Institut de Pharmacie, 17, avenue Van den Bempt, Héverlé (Belgique), 1947.

MM.

- REIMERS (M. N.), D^r Ph., Löve Apotek, Aarhus (Danemark), 1903.
- ROLDAN GUERRERO (R.), Pharmacien Général Inspecteur des Services Pharmaceutiques de l'Armée de Terre, Garcia Morato 136, Madrid (Espagne), 1953.
- RUYSSEN (R.), professeur à l'Institut de Pharmacie, 2, St. Jansvest, Gand (Belgique), 1947.
- SCHOOFS (F.), professeur émérite à l'Université, 41, rue Louvrex, Liège (Belgique), 1931.
- SEABRA (P.), laboratoire de produits pharmaceutiques, 148, rua Ferreira Pontes, Tijuca, Rio-de-Janeiro (Brésil), 1931.
- STAINIER (C.), professeur à l'Université, Institut Gilkinet, 5, rue Fusch, Liège (Belgique), 1947.
- TOBIAS-NETO (J.), professeur à la Faculté de Pharmacie et de Philosophie de l'Université de Bahia, av. Araujo Pinho, 59, Bahia (Brésil), 1927.
- VAN ARKEL (M^{me} C. G.), professeur, Laboratorium voor Arsenijbereidkunde der Universiteit van Amsterdam, 84, Kloveniersburgwal, Amsterdam (Pays-Bas), 1947.
- VAN OS (D.), professeur à l'Université de Groningen (Pays-Bas), 1937.
- VIVARIO (R.), professeur à l'Université, docteur honoris causa de l'Université de Paris, MCAM, 5, rue Fusch, Liège (Belgique), 1931.
- VOGELENZANG (E. H.), professeur à l'Institut de Pharmacie, Hugo de Grootstraat 32, Leyde (Pays-Bas), 1953.
- WALLIS (T. E.), professeur au College of the Pharmaceutical Society of the University, 17, Bloomsbury Square, Londres W. C. 1 (Grande-Bretagne), 1947.
- WASICKY (R.), professeur à l'Université, docteur honoris causa de l'Université de Paris, MCAM, 600, rue Maranhao, Sao Paulo (Brésil), 1935.
- WATTIEZ (N.), MCAM, professeur à l'Université de Bruxelles, 115, avenue Woeste, Jette-Bruxelles (Belgique), 1935.
- WICKSTRÖM (A.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Université d'Oslo, Oslo-Blindern (Norvège), 1958.
- WUYTS (H.), professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique), 1935.
- ZUNIGA SANCHEZ CERRUDO (T.), secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Pharmacie, Campoamor, 18, Madrid (Espagne), 1945.

Composition du Bureau
DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'ACADÉMIE
DEPUIS 1803.

Années	PRÉSIDENTS (1)	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIER (2)
1803	PARMENTIER.	DELUNEL.	Bouillon-Lagrange.	TRUSSON.
1804	PARMENTIER.	»	»	»
1805	VAUQUELIN.	»	»	»
1806	DESCEMET.	»	»	»
1807	PARMENTIER.	»	»	MORINGLANE.
1808	VAUQUELIN.	»	SUREAU.	»
1809	BOUILLON-LAGRANGE.	»	»	»
1810	PARMENTIER.	LAUGIER.	»	»
1811	GUIART, père.	»	»	»
1812	BOUDET, oncle.	DEROSNE.	Cadet de Gassicourt.	»
1813	BOUILLON-LAGRANGE.	»	»	»
1814	VAUQUELIN (3).	HENRI.	»	»
1815	DEROSNE.	?	»	»
1816	BOURIAT.	?	»	»
1817	»	?	ROBIQUET.	»
1818	CADET DE GASSICOURT.	PELLETIER.	»	»
1819	BOUILLON-LAGRANGE.	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	DEROSNE.	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	LAUGIER.	BOUTRON.	»	»
1825	BOULLAY.	BLONDEAU.	HENRY.	»
1826	ROBIQUET.	ROBINET.	»	»
1827	PELLETIER.	GUIBOURT.	»	MARTIN.
1828	BOUDET, neveu.	BUSSY.	ROBIQUET.	»
1829	SERULLAS.	DUBLANC, jeune.	»	»
1830	VIREY.	SOUBEIRAN.	»	»
1831	LODIBERT.	HENRY, fils.	»	»
1832	ROBINET.	LE CANU.	»	»

(1) Le président de chaque année étant le vice-président de l'année précédente, il n'a pas été nécessaire de porter les noms des vice-présidents.

(2) Pour compléter le Bureau, il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1866.....	RÉVEL.	De 1899 à 1900...	SONNIÉ-MORET
De 1866 à 1875...	BAUDRIMONT.	De 1901 à 1919...	GUINOCHE.
De 1876 à 1890...	F. WÉRTZ.	De 1920 à 1945...	BOURDIER.
De 1891 à 1899...	SCHMIDT.	Depuis 1945.....	JANOT.

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du Bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1823 inclus.

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIFIERS
1833	BAJET.	CHEVALIER.	ROBIQUET.	MARTIN.
1834	CHÉREAU.	J. PELOUZE.	»	»
1835	REYMOND.	CAP.	»	»
1836	BUSSY.	F. BOUDET.	»	»
1837	DIZÉ.	VALLET.	»	»
1838	CAP.	DUBAIL.	»	»
1839	FAUCHÉ.	HOTTOT.	»	»
1840	SOUBEIRAN.	VÉE.	} ROBIQUET. SOUBEIRAN.	TASSART.
1841	GUIBOURT.	QUÉVENNE.	SOUBEIRAN.	»
1842	PELOUZE.	DESMARET.	»	»
1843	BOUTRON-CHARLARD.	Foy.	»	»
1844	BONASTRE.	Boucharlat, père.	»	»
1845	FRÉMY, père.	MIALHE.	»	»
1846	VÉE.	BUIGNET.	»	»
1847	Gautier de Claubry.	VÉRON.	»	»
1848	BOUTIGNY.	DESCHAMPS.	»	»
1849	BLONDEAU.	GRASSI.	»	»
1850	HOTTOT.	HURAUT.	»	»
1851	Félix BOUDET.	ROBIQUET, fils.	»	»
1852	VUAFLART.	MAYET, père.	»	»
1853	BOUCHARLAT, père.	DUCOM.	»	»
1854	CADET-GASSICOURT.	RÉVEL.	»	»
1855	BUIGNET.	Paul BLONDEAU.	»	»
1856	DUBAIL.	LEFORT.	BUIGNET.	»
1857	SOUBEIRAN.	REGNAULD.	»	»
1858	CHATIN.	BAUDRIMONT.	»	»
1859	FOY.	HOTTOT, fils.	»	»
1860	DUBLANC.	Léon SOUBEIRAN.	»	»
1861	GOBLEY.	A. VÉE.	»	DESNOIX.
1862	POGGIALE.	LATOUR.	»	»
1863	SCHAEUFFÈLE, père.	LEBAIGUE.	»	»
1864	BOUDET, fils.	HÉBERT.	»	»
1865	ROBINET.	ROUSSIN.	»	»
1866	TASSART.	MARAIS.	»	»
1867	GUIBOURT.	ADRIAN.	»	»
1868	BUSSY.	ROUCHER.	»	»
1869	MAYET, père.	COULIER.	»	»
1870	MIALHE.	MÉHU.	»	»
1871	LEFORT.	MORTREUX.	»	»
1872	Stanislas MARTIN.	BOURGOIN.	»	»
1873	GRASSI.	P. VIGIER.	»	»
1874	REGNAULD.	DUQUESNEL.	»	»
1875	PLANCHON.	F. WÜRTZ.	»	»
1876	COULIER.	F. VIGIER.	} BUIGNET PLANCHON.	»
1877	MARAIS.	PETIT.	»	»
1878	MÉHU.	MARTY.	»	»
1879	BLONDEAU.	VIDAU.	»	»
1880	BOURGOIN.	GUICHARD.	»	»
1881	PETIT.	YVON.	»	»
1882	P. VIGIER.	DELPECH.	»	»
1883	JUNGFLEISCH.	PRUNIER.	»	»
1884	MARTY.	BOYMOND.	»	»
1885	SARRADIN.	CHAMPIGNY.	»	»
1886	PRUNIER.	PORTES.	»	DREYER.

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS
1887	DESNOIX.	Paul-E. Thibault.	PLANCHON.	DREYER.
1888	DELPECH.	SCHMIDT.	»	»
1889	G. BOUCHARDAT.	GRIMBERT.	»	»
1890	F. VIGIER.	BOURQUELOT.	»	»
1891	MOISSAN.	LÉGER.	»	»
1892	PORTES.	LEIDIÉ.	»	»
1893	BÜRCKER.	BÉHAL.	»	»
1894	BOYMOND.	LEROY.	»	»
1895	JULLIARD.	PATEIN.	»	LEROY.
1896	VILLIERS.	VIRON.	»	»
1897	SONNERAT.	GUINOCHE.	»	»
1898	BOURQUELOT.	BOCQUILLON.	»	»
1899	LEIDIÉ.	VOIRY.	»	»
1900	PLANCHON.	BARILLÉ.	BOURQUELOT.	»
1901	YVON.	MOUREU.	»	»
1902	GUICHARD.	GEORGES.	»	»
1903	LÉGER.	CHOAY.	»	VAUDIN.
1904	LANDRIN.	LÉPINOIS.	»	»
1905	BÉHAL.	GUERBET.	»	»
1906	CRINON.	FRANÇOIS.	»	»
1907	VIRON.	BOUGAULT.	»	»
1908	SCHMIDT.	Paul-E. Thibault.	»	»
1909	PATEIN.	CARETTE.	»	»
1910	Paul-E. THIBAULT.	DUFAU.	»	»
1911	GRIMBERT.	GAILLARD.	»	»
1912	PRUD'HOMME.	HÉRISSEY.	»	»
1913	MOUREU.	DUMESNIL.	»	»
1914	DUMOUTHIER.	LEROUX.	»	»
1915	GUERBET.	PÉPIN.	»	»
1916	COUSIN.	GUÉRIN.	»	»
1917	GEORGES.	SOMMELET.	»	»
1918	CHOAY.	TIFFENEAU.	»	»
1919	FRANÇOIS.	BOURDIER.	»	»
1920	PATROUILLARD.	BERNIER.	»	»
1921	BOUGAULT.	HUERRE.	GRIMBERT.	LESURE.
1922	LAFAY.	DAMIENS.	»	»
1923	VAUDIN.	Ch. LEFEVRE.	»	»
1924	RICHAUD.	BRIDEL.	»	»
1925	HÉRISSEY.	LANTENOIS.	»	»
1926	DUFAU.	R. FABRE.	»	»
1927	GAILLARD.	PÉNAU.	»	»
1928	DUMESNIL.	FLEURY.	»	»
1929	GORIS.	LAUDAT.	»	»
1930	C. LEFEVRE.	M. BOUVET.	»	»
1931	FOURNEAU.	PICON.	BOUGAULT.	»
1932	CORDIER.	O. BAILLY.	»	»
1933	SOMMELET.	Ch. -0. Guillaumin	»	»
1934	H. MARTIN.	WEITZ.	»	»
1935	TIFFENEAU.	BAGROS.	»	»
1936	RADAIS.	MASCRÉ.	»	»
1937	BOURDIER.	AUBRY.	»	»
1938	LEROUX.	ROTHÉA.	»	»
1939	BERNIER.	F. MARTIN.	»	»
1940	E. ANDRÉ.	R. LECOQ.	»	F. MARTIN.
1941	LESURE.	BRUÈRE.	»	»

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIER
1942	JAVILLIER.	A. CHOAY.	BOUGAULT.	LESURE.
1943	LANTENOIS.	LORMAND.	»	»
1944	LEBEAU.	CUNY.	»	»
1945	BUISSON.	BEDEL.	»	»
1946	DAMIENS.	LENOIR.	»	»
1947	PÉNAU.	COURTOIS.	R. FABRE.	»
1948	FLEURY.	JARROUSSE.	»	BOUVET.
1949	LAUDAT.	GAUTIER.	»	»
1950	SOUÈGES.	GESTEAU.	»	GUERBET.
1951	BOUVET.	GRIFFON.	»	»
1952	PICON.	JOFFARD.	»	»
1953	BAILLY.	RAOUL.	»	»
1954	WEITZ.	HARLAY.	»	»
1955	GRIGAUT.	TRUHAUT.	»	»
1956	AUBRY.	QUEVAUVILLER.	»	»
1957	MASCRÉ.	LACHAUX.	»	»
1958	LECOQ.	VIGNERON.	»	»

**DÉCRET DU 5 SEPTEMBRE 1946
PORTANT MODIFICATION DU TITRE D'UNE ASSOCIATION
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE.**

Par décret en date du 5 septembre 1946 (Ministère de l'Intérieur), l'association reconnue d'utilité publique dite Société de Pharmacie de Paris, dont le siège est à Paris, a été autorisée à prendre le titre d'Académie de Pharmacie.

(Journal officiel, 7 septembre 1946, p. 7753).

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1959.

<i>Président</i>	MM. L. LAUNOY.
<i>Vice-Président</i>	F. MARTIN.
<i>Secrétaire général</i>	R. FABRE.
<i>Secrétaire annuel</i>	M. DELAVILLE.
<i>Trésorier</i>	A. GUERBET.
<i>Archiviste</i>	M.-M. JANOT.

SÉANCE ANNUELLE

D E

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

tenue le 7 Janvier 1959

Compte rendu de l'activité de l'Académie de Pharmacie pendant l'année 1958.

par M. M. VIGNERON, *Secrétaire annuel*.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames,
Messieurs,
Mes Chers Collègues,

Au début de toute année nouvelle, il appartient au Secrétaire Annuel de votre Compagnie de résumer en quelques traits l'activité des douze derniers mois.

Cette tâche sera aisée.

En effet, dans l'œuvre d'expansion qu'il ne cesse de développer en France et à l'étranger, notre Secrétaire Général, le Doyen FABRE, sait organiser chaque étape, chaque séance, dans le plus petit détail. Il facilite d'autant le travail du rapporteur qui a toujours trouvé auprès de lui les conseils les plus bienveillants.

D'autre part, l'aide de M. JANOT, gardien des traditions autant que de notre trésor scientifique, l'amitié de mon brillant prédécesseur M. Maurice LACHAUX, le dévouement et l'inépuisable patience de Mademoiselle GOUYÉ, Secrétaire de M. le Doyen ne m'ont jamais fait défaut.

Je suivrai donc, si vous le voulez bien, une filière devenue classique, en m'excusant à l'avance d'omissions peut-être inévitables, mais rendues aussi rares que possible.

Décès.

Nous évoquerons tout d'abord la mémoire de ceux qui nous ont quitté :

- de M. Raymond DELABY, Membre Résidant honoraire,
- de MM. P. PINARD et H. LESTRA, Membres Correspondants nationaux,
- MM. R. WALLNER et R. WEITZEL, Membres Correspondants étrangers.

La belle carrière scientifique et universitaire du Professeur Raymond DELABY a été rappelée par M. LECOQ, au sein de notre Académie, par M. DELÉPINE, à l'Académie nationale de Médecine et par M. TRÉFOUËL, devant la Société Chimique de France.

Membre de l'Académie Nationale de Médecine, M. DELABY fut appelé deux fois à la Présidence de la Société Chimique de France, tandis qu'il assumait de très hautes fonctions au Bureau de l'Union Internationale de Chimie pure et appliquée. En lui, l'homme ne le cédait en rien au Savant : M. TRÉFOUËL ne lui a-t-il pas appliqué cette pensée de PASTEUR.

« Heureux celui qui porte en soi un idéal de beauté et qui lui obéit. Idéal de l'art, idéal de la Science, idéal de la Patrie, idéal des vertus de l'Évangile ».

Elections.

De nouveaux Collègues ont été élus cette année.

Comme Membres résidants.

M. P. MALANGEAU, Maître de Conférences à la Faculté de Pharmacie.

M. Bernard GAUTHIER, Docteur ès Sciences physiques.

M. le Pharmacien Lieutenant-Colonel J. DELGA, Professeur Agrégé à l'Hôpital militaire du Val-de-Grâce.

Comme Membre associé.

M. M. FONTAINE, Membre de l'Institut, Professeur au Muséum.

Comme Membres correspondants nationaux.

M. R. ROLLÉ, Docteur en Pharmacie, Président de l'Ordre des Pharmaciens de la Guadeloupe.

M. J. CASSIUS DE LINVAL, Président du Syndicat des Pharmaciens de la Martinique.

M. L. MOUTIER, Docteur en Pharmacie, à Melun.

Ont été élus Membres correspondants Etrangers :

M. Alf WICKSTRÖM, Professeur à l'Institut de Pharmacie d'Oslo.

M. E. BAMANN, Directeur de l'Institut de Pharmacie de Munich.

MM. L. VELLUZ et E. TABART, ont été élus en 1933. Ils viennent de dépasser le stade des noces d'argent et sont devenus *Membres honoraires*. Ils se trouvent très bien placés au milieu de nous pour atteindre d'autres échelons plus élevés.

Distinctions.

De nombreux Membres de notre Compagnie ont reçu les hautes distinctions reconnaissant leurs services et titres :

Dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

MM. H. BÉNARD, R. COURRIER et F. PREVET ont été promus Commandeurs.

MM. R. CHARONNAT, H. GRIFFON, L. LEPRESTRE, R. MESTRE, M. SUARD et R. TRUHAUT, Officiers.

MM. P. BALATRE, P. DUQUÉNOIS, L. REVOL et G. SCHUSTER, Chevaliers.

Dans l'Ordre des Palmes académiques.

MM. Albert BUISSON, P. LEBEAU et J. TRÉFOUËL ont été promus Commandeurs.

M. H. GRIFFON, Officier.

MM. P. BALATRE, M. PIETTE et D. VINCENT, Chevaliers.

Dans l'Ordre de la Santé publique.

M. G. FLEURY, d'Arcachon, a été promu Commandeur.

MM. P. CRÉTÉ, P. FLEURY, H. GRIFFON, M. KERNY, J. REUSSE, Officiers.

MM. R. BERNIER, C. LORMAND, R. PAUL, H. PÉNAU, Chevaliers.

MM. les Doyens R. FABRE et L. BINET ont été promus Commandeurs du Mérite Sportif, MM. Gabriel BERTRAND et J. TRÉFOUËL, Commandeurs du Mérite Agricole, MM. P. DONZELOT, P. DUQUÉNOIS et H. GRIFFON, Officiers, M. P. JAULMES, Chevalier.

Dans les premiers mois de 1958, M. Raymond DELABY, avait été nommé Commandeur de l'Ordre de l'Instruction publique du Portugal et Membre d'honneur du Conseil des Recherches Scientifiques d'Espagne.

MM. L. LEPRESTRE a été promu Commandeur du Mérite militaire.

M. M. BOUVET a reçu la médaille d'Or du Travail.

MM. L. DOMANGE et L. LEPRESTRE ont été promus Officiers de l'Etoile Noire du Bénin.

De nombreux Collègues ont été appelés à de hautes fonctions :

M. le Doyen R. FABRE a été élu Président de la Société d'Hygiène alimentaire.

M. G. VALETTE a été brillamment élu Membre de l'Académie Nationale de Médecine.

M. R. TRUHAUT, a été élu Président de la Société de Biologie Clinique pour 1958, Membre du Conseil d'Hygiène et de Salubrité de la Seine, ainsi que Membre Etranger de la Royal Society of Medicine de Londres.

M. J. E. COURTOIS a été nommé Membre d'honneur de la Société Italienne de Biologie expérimentale.

M. A. CASTILLE, de Louvain, a été nommé Président de l'Académie Royale de Médecine pour 1959, et Docteur *honoris causa* de l'Université de Paris.

A la Faculté de Pharmacie de Paris.

M. M.-M. JANOT, a été nommé Assesseur de Monsieur le Doyen FABRE.

M. P. CRÉTÉ, titulaire de la chaire de Botanique.

M. L. DOMANGE, titulaire de la chaire de Chimie Minérale.

M. J. A. GAUTIER, titulaire de la chaire de Chimie Organique.

M. A. QUEVAUVILLER, titulaire de la chaire d'Hygiène.

M. A. MORETTE, titulaire de la chaire d'Hydrologie.

M. R. MOREAU, titulaire de la chaire de Chimie Analytique.

M. M. PIETTE a été nommé Professeur sans chaire.

De brillantes leçons inaugurales ont été prononcées par M. CHEYMOL à la Faculté de Médecine, par MM. CRÉTÉ, QUEVAUVILLER et MORETTE, à la Faculté de Pharmacie.

Dans les autres Facultés.

M. G. RICHARD, a été nommé Recteur de l'Académie de Montpellier.

M. J. GIROUX, Doyen de la Faculté de Pharmacie de la même ville.

M. P. DUQUÉNOIS, Doyen de la Faculté de Strasbourg.

M. R. JACQUEMAIN, Doyen de la Faculté des Sciences de Besançon.

M. M. ISHIDATE a été nommé Doyen de la Faculté de Pharmacie de Tokyo à laquelle a été conférée l'autonomie.

Les Sociétés Savantes ont couronné plusieurs de nos Collègues.

A l'Académie des Sciences.

M. Achille URBAIN, décédé, a obtenu « in memoriam » le Prix FOULON pour ses travaux intéressant l'Economie Rurale.

M. G. DASTUGUE a remporté le Prix Jean DAGNAN-BOUVERET, pour ses travaux sur la Pharmacodynamie et la Chimie Physiologique.

M. J. A. GAUTIER a obtenu le Prix BORDIN pour l'ensemble de son œuvre en Chimie Organique et Chimie Analytique appliquée.

A l'Académie Nationale de Médecine.

M. L. REVOL a obtenu le prix DESPORTES pour ses travaux chimiques et biologiques dans le cadre de la thérapeutique psychiatrique.

M. M. PIETTE a remporté le Prix Georges HAYEM pour ses travaux d'hématologie.

M. Y. RAOUL a obtenu le Prix SAINTOUR pour son ensemble de travaux sur les vitamines et leurs applications à la Médecine.

L'Académie Nationale de Médecine a attribué la médaille d'Or du Service des Eaux Minérales, à M^{me} BLANQUET et à M. A. MORETTE.

La Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale a décerné à M. VELLUZ, sa Grande Médaille qui se trouve ainsi attribuée, pour la première fois, à l'Industrie Thérapeutique.

Comme chaque année, les Membres de notre Compagnie ont apporté leur participation à de nombreuses manifestations en France et à l'étranger.

Manifestations scientifiques et professionnelles en France.

En France, un Comité National de Biochimie a été créé, avec le concours de plusieurs de nos Collègues.

La composition de son Bureau est la suivante :

Président d'Honneur	M. Gabriel BERTRAND.
Président	M. René FABRE.
Vice-Présidents	MM. J. ROCHE et R. BERNIER.
Secrétaire Général	M. J. E. COURTOIS.
Secrétaire Général Adjoint	M. Y. RAOUL.

Des adresses ont été remises au nom de notre Académie :

— à la Société de Chimie Physique, à l'occasion de son cinquantenaire, par notre Président, M. R. LECOQ ;

— à la Conférence Pharmaceutique du Nigéria, à Ibadan ;

— à la Société de Pharmacie de l'Ouest, au cours de sa première séance présidée par notre Secrétaire Général.

Notre Compagnie a accordé son patronage aux Cérémonies du Cinquantenaire de l'Association Générale des Médecins de France.

Elle a été représentée par notre Secrétaire Général aux cérémonies du cinquantenaire de la naissance du Pharmacien Inspecteur POGGIALE, Ancien Président de la Société de Pharmacie.

Les Journées Pharmaceutiques Françaises de 1958 placées depuis dix ans sous l'autorité du Doyen R. FABRE ont été présidées par M. M. GUILLOT, assisté de MM. M.-M. JANOT et Pierre POULENC.

Elles ont été animées par plusieurs de nos Collègues qui ont traité :

M. M. GUILLOT, de « L'évolution du problème physique de la compression ».

M^{me} S. LAMBIN, des « Différents facteurs de défense de l'organisme contre les bactéries pathogènes ».

M. J. A. GAUTIER, du « Contrôle chimique des médicaments ».

M. A. QUEVAUVILLER, de « La réforme du stage » et de « La protection civile ».

M. L. REVOL, des « Neurolégiques et de leur indice sur la vie hospitalière ».

MM. C. BEDEL et M. BOUVET, de « Ce que l'humanité doit à la Pharmacie Française ».

MM. P. FLEURY et P. MALANGEAU ont apporté leur concours aux démonstrations pratiques.

Au *Symposium de Biophysique de Bordeaux* M. FABRE a prononcé une conférence sur « Les radio-isotopes et les sciences pharmaceutiques ». M. M. GUILLOT a présenté une communication sur l'élimination de la lomidine marquée.

Devant la *Société de Technique Pharmaceutique*, ainsi que devant la *Société de Pathologie Comparée*, M. GUILLOT a parlé des « Radio-isotopes dans les sciences pharmaceutiques ».

M. R. TRUHAUT a présidé la réunion de la division de Toxicologie et d'Hygiène industrielle de l'*Union Internationale de Chimie pure et appliquée*, ainsi que les *Journées de Biologie Clinique*.

Il a présenté le rapport général sur la toxicologie des conservateurs alimentaires (antioxydants et antiseptiques) au *IV^e Symposium de la Commission Internationale sur les matières étrangères dans les aliments*.

Il a exposé « Les dangers de l'utilisation inconsidérée des colorants en thérapeutique » devant la *Société de Médecine Légale*.

Il a développé devant l'*Ecole Nationale de la Santé Publique*, les méthodes de dépistage de l'imprégnation toxique par les solvants industriels.

M. A. QUEVAUVILLER a parlé devant la Faculté de Pharmacie de Montpellier et devant la Société de Pharmacie et l'Institut de Chimie Industrielle de Clermont-Ferrand.

Notons enfin, l'œuvre réalisée par M. M. LACHAUX, au sein de la *Société de Technique Pharmaceutique* : il a dirigé et coordonné des recherches techniques très appliquées sur des sujets intéressant directement la pratique industrielle quotidienne.

Manifestations scientifiques et professionnelles à l'étranger.

A l'étranger, nombreuses ont été nos participations à d'importants Congrès.

Au *Congrès International de Biochimie* qui s'est tenu à Vienne, du 1^{er} au 6 Septembre, la délégation française était conduite par son Président, Monsieur le Doyen René FABRE. Elle était composée de M. COURTOIS, qui la représentait au Comité d'Honneur, ainsi que de MM. BERNIER, CHOAY, ROCHE, RAOUL, MALANGEAU, PARIS, VITTE.

Plusieurs communications ont été présentées par MM. COURTOIS, PARIS, RAOUL et M^{lle} MARNAY, TRUHAUT.

Au Congrès de la Fédération Internationale Pharmaceutique qui s'est tenu à Bruxelles, du 7 au 15 Septembre, la Médaille d'Or HÖST-MADSEN a été décernée à Monsieur le Doyen René FABRE.

M. FABRE a traité de la toxicologie et de l'hygiène des radioéléments et M. GUILLOT des applications pharmaceutiques des radioisotopes.

M. DOMANGE a présidé, comme chaque année, la Commission des Spécialités, la Réunion des Directeurs de Laboratoires, ainsi qu'une commission de Chimie Analytique de la Section Scientifique.

Des communications ont été présentées par MM. DOMANGE, PARIS, TRUHAUT, BÜCHI, CORDIER, RUYSSSEN, MESNARD, GARNIER, VIGNERON.

M. ARNAL a présidé la Commission de l'Exercice de la Pharmacie d'Officine et a présenté un rapport sur ce thème.

M. M. BOUVET a présenté une communication dans le cadre de l'Union Mondiale des Sociétés d'Histoire de la Pharmacie.

M. J. REUSSE a dirigé la Section des Pharmaciens militaires.

Au Congrès annuel de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, qui s'est tenu à Namur du 15 au 22 Juillet, MM. J. A. GAUTIER et QUEVAUVILLER ont représenté l'Académie.

M. J. A. GAUTIER présidait la Section de Chimie de ce Congrès, tandis que MM. C. STAINIER et A. QUEVAUVILLER occupaient respectivement la présidence et la vice-présidence de la Section de Pharmacologie.

M. TRUHAUT a poursuivi la croisade qu'il mène dans la lutte contre le cancer. Il a participé à ce titre et présenté des communications à plusieurs Congrès : à Cambridge, au Symposium International sur la Chimiothérapie du Cancer, à Londres, au Colloque organisé par la CIBA Foundation, ainsi qu'au VII^e Congrès International du Cancer ; à cette occasion, il a présidé le Comité de Recherches sur les facteurs de cancérisation pouvant résulter des rayonnements ionisants, des substances ajoutées aux aliments, ou encore des pollutions de l'air et de la consommation du tabac.

A la Haye, il a participé aux travaux de l'Union Européenne Occidentale sur les toxiques en agriculture.

A la IV^e réunion du Comité Européen des risques de toxicité chronique, tenue à Montecatini-Terme, il a présenté deux rapports sur les méthodes générales d'expérimentation toxicologique ainsi que sur les risques de nocivité résultant de l'emploi inconsidéré des conservateurs alimentaires.

Enfin, à Rome, à la III^e Session du Comité d'Experts FAO/OMS sur les additifs alimentaires, il a présenté le rapport général sur les maximums d'impuretés admissibles dans les additifs alimentaires.

MM. M. GUILLOT et G. VALETTE ont participé à la Réunion Internationale organisée à Louvain par la Conférence Mondiale Catho-

lique de la Santé. M. M. GUILLOT a présidé un Comité d'Etudes orienté vers une meilleure organisation de la Recherche et vers des liaisons plus étroites entre Médecins, Pharmaciens et diplômés divers.

M. PÉNAU a participé, à Liège, à une Journée Scientifique qui s'est déroulée sous l'égide de la Société Belge des Sciences Pharmaceutiques et qui était présidée par M. STAINIER. M. PÉNAU a traité de la formation des Cadres dans l'Industrie Pharmaceutique.

Les missions de nos Collègues les ont entraînés vers des horizons très variés.

Après des conférences à Louvain, à Amsterdam, à Utrecht, à Leyde, M. le Doyen FABRE est allé aux Antilles où il a jeté les bases d'un Institut Français des Caraïbes et où il n'a pas craint de prélever personnellement des gaz échappés des volcans du Mont Pelé (Martinique), et de la Grande Soufrière (Guadeloupe). Il a prononcé des Conférences sur la science des Poisons et a souligné l'intérêt des Antilles comme centre de rayonnement français vers l'Amérique Latine.

En Pologne, à Gdansk, M. M. GUILLOT, a présenté une Adresse au nom de l'Académie ainsi qu'une communication personnelle à la Société de Pharmacie de Pologne. Avec l'aide du Ministère de la Santé, il a effectué une enquête sur l'organisation des officines en régime étatique.

A Rome, il a présenté au Congrès International d'Hématologie, et au Congrès de Transfusion deux communications sur la coagulation-dilution du sang et sur le fibrinogène hémophilique.

M. J. E. COURTOIS est allé à Pérouse, à Naples, à Messine,

M. A. QUEVAUVILLER à Beyrouth,

M. M. MALANGEAU au Viet Nam,

M. R. CAVIER a été délégué par l'Académie des Sciences au Congrès International de Zoologie de Londres. Il a présenté deux communications. Il a assisté ensuite au Congrès International de Médecine Tropicale à Lisbonne où il a exposé une communication sur l'activité anthelminthique de quelques nouveaux dérivés de la diéthylénediamine. Il a repris ce sujet ensuite à Dakar.

Vie de l'Académie.

Rappelons maintenant la vie de notre Académie et son œuvre scientifique.

Deux séances solennelles se sont déroulées :

— l'une en Janvier,

— l'autre en Octobre.

Au cours de la première, mon Prédécesseur, M. Maurice LACHAUX a rapporté l'œuvre de l'Académie au cours de l'année 1957, en une fresque particulièrement riche et fidèle.

M. M. MASCRÉ, ancien Président, a rappelé l'ampleur de la fonction pharmaceutique, son prestige et la nécessité du renouvellement constant de l'Enseignement.

M. R. LECOQ, Président, a marqué le rôle très important du Pharmacien en Biologie.

Il a souhaité que les étudiants se dirigent vers le « merveilleux champ de travail que constitue l'Hôpital » afin que le Pharmacien y garde toute sa place.

M. R. WEITZ, en un exposé très documenté, a fait revivre la figure de son Maître Gustave PATEIN, qui fut Président de notre Compagnie.

Au cours de la même séance, l'Académie a décerné les prix suivants :

PRIX DES THÈSES.

Sciences Physico-Chimiques (Médaille d'Or) : M^{lle} N. GUERBET.

Sciences Naturelles (Médaille d'Or) : M^{lle} M.-J. LAROCHE.

Sciences Biologiques (Médaille d'Or) : M. C. HELLEU.

PRIX DE FONDATION.

Prix Charles LEROY : M. R. LATOUR.

Prix Pierre VIGIER : M. G. BILLAT.

Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie : M. C. PARESSANT.

Prix PROUZERGUE : M. F. BADRÉ.

Le *prix CHOAY-CHAMPIGNY* fut partagé entre MM. M. GIRAULT et J. SAVEL.

Deux *Prix du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens* ont été décernés à MM. M. HERBAIN et J. VOLCKRINGER.

Enfin, M. A. GUERBET, Trésorier, et MM. F. MARTIN et F. LAGARCE, Commissaires aux Comptes, ont exposé le Rapport Financier pour 1957.

Au cours de la seconde séance solennelle, tenue en Octobre, à l'occasion des Journées Pharmaceutiques, nous avons entendu deux conférences de MM. :

A. CHARNOT, sur « Les fluoroses au Maroc. Constatations expérimentales et résultats ».

et R. MONNET, sur « L'œuvre scientifique des Pharmaciens en Algérie ».

Ces deux personnalités ont été félicitées par notre Président qui leur a remis, au nom de notre Académie, la médaille « Au soulagement de l'humanité ».

Au cours de nos séances ordinaires, nous avons applaudi une conférence particulièrement claire, documentée et riche d'enseignements, de M. le Professeur Léon VELLUZ, sur « Les réserpines de synthèse ».

Quatre ouvrages ont été présentés :

— Un par M. DUQUÉNOIS, volume commémoratif du Centenaire de Louis BRAEMER,

— Un par M. M. GIRARD, M^{me} DECHOSAL et F. ROUSSELET : « Pratique d'électrophorèse sur papier en Biologie Clinique », préfacé par M. le Doyen FABRE,

— Deux l'ont été par M. René FABRE : ce sont deux fascicules « Digests of Pharmacy », parus dans la collection des « French Bibliographical Digests » rédigés à la demande du Service Culturel de la France aux Etats-Unis. Ils traitent de l'enseignement et de la recherche pharmaceutique en France. Ils diffusent des extraits de travaux français ayant trait aux Sciences Pharmaceutiques : Chimie, Botanique, Pharmacodynamie, Toxicologie, Biologie, etc... Ils relatent les Thèses soutenues dans les diverses Facultés de Pharmacie au cours des trois dernières années.

Enfin, sept plis cachetés ont été déposés par

MM. ROBINEAU (N° 79).

P. GESTEAU (N° 80).

JANOT, KHUONG-HUU-QUI et R. GOUTAREL (N° 81).

R. VIEILLEFOSSE (N° 82).

L. et G. DAVID (N° 83).

M. DELAVILLE, M^{me} S. GÉRARD et S. MUTERMILCH (N° 84).

P. POTIER (N° 85).

Il a été procédé à l'ouverture du pli cacheté N° 54, par MM. DOMANGE et GUY.

Les communications qui ont été présentées à cette Tribune peuvent être rappelées très schématiquement dans leurs principes.

De nombreuses *techniques de fractionnement et d'identification* ont été pratiquées en Biologie.

Le principe très classique de la chromatographie de répartition sur papier a servi :

— à MM. BALÂTRE et M. TRAISNEL, pour séparer les produits de l'oxydation ménagée du méso-inositol : (Acides rhodizonique et croconique, inosose et tétrahydroxyquinone),

— à MM. R. PARIS, M. DURAND et J. L. BONNET, pour séparer d'une centaine de champignons, le tréhalose, biholoside formé par l'union de deux molécules d'alpha D glucose.

— et à M. R. PARIS et M^{me} R. ROUSSELET pour caractériser des colorants d'origine végétale.

Beaucoup plus récente, rapide et particulièrement sélective, la chromatographie gaz-liquide permet à M. L. DOMANGE et à M^{me} S. LONGUEVALLE de séparer et de doser l'eucalyptol dans des essences naturelles dissoutes dans le cyclohexanol, entraînées sur Silicone E.301 par l'azote, sous dépression.

Le principe de l'électrophorèse, étudié dans des modalités particulières par MM. R. PARIS et G. FAUGERAS, utilisant des voltages

élevés, de l'ordre de 500 à 800 volts, fut appliqué à la séparation d'alcaloïdes de diverses espèces d'Atropa, de Datura, de Duboisia, de Nicotiana, de Scopolia. En quinze à trente minutes, en fonction de la réaction du milieu, bases pures et différentes sortes d'alcaloïdes ont été fractionnées.

Le même principe de séparation permet à MM. P. CASTEL, R. MUS et J. STORCK, de séparer et d'identifier les composants de mélanges d'antibiotiques.

Par absorption dans l'infra-rouge, à des longueurs d'onde précises, MM. DOMANGE et J. GUY ont réussi les difficiles séparations et identifications des di iodo diéthylétain, mono iodo diéthylétain, hydroxyde de tri éthylétain. La présence de moins de 10 % de dérivé monoiodé dans le dérivé diiodé a été détectée.

Par extraction du Phyllanthus discoideus, MM. M. JANOT, J. MAINIL et R. GOUTAREL ont séparé un nouvel alcaloïde : la phyllochrysinine. Ils en ont déterminé les caractères, les spectres d'absorption dans l'infra-rouge, et des éléments de constitution. Cet alcaloïde est très voisin de la dioscorine, isolée par BÜCHI.

M. J. E. COURTOIS et M^{me} U. ARIYOSHI ont décrit une *forme d'identification des di, tri, tétra saccharides réducteurs* à l'état de dérivés de *phénylflavazoles*.

Des méthodes de dosages spécifiques de divers principes, en milieux complexes, ont été proposés :

M^{me} L. BÉZANGER-BEAUQUESNE a tenu à rappeler, en hommage à la mémoire de son auteur, le regretté Professeur R. CHARONNAT, le *principe d'une nouvelle méthode de dosage de l'acide ascorbique* par photoréduction de la thionine, plus spécifique et plus simple que la méthode classique au dichlorophénol indophénol.

M. P. FLEURY et M^{me} R. EBERHARD ont indiqué une technique de *dosage de l'urée sanguine* basée sur l'emploi de l'uréase et de la réaction phénol-hypochlorite de Berthelot.

M. J. CHAZERAIN a décrit une technique de *dosage spécifique de la créatine et de la créatinine dans le sang*, basée sur la réaction de SAKAGUCHI : la méthyl guanidine libérée est dosée colorimétriquement par le réactif alpha-naphtol-hypobromite.

MM. D. VINCENT, G. SEGONZAC et M^{me} M.-C. VINCENT ont indiqué un dosage *colorimétrique de l'acétylcholine* par la réaction de HESTRIN, utilisant l'action de l'hydroxylamine, en présence de perchlorure de fer. La méthode peut être extrapolée à la novocaïne, et aux principes de constitution voisine.

Une méthode particulièrement sensible, utilisable en toxicologie, car elle permet la détection de cinq centièmes de gamma, en valeur absolue, a été décrite par MM. R. FABRE, R. TRUHAUT et Cl. BOUDÈNE. Elle permet le *microdosage du mercure dans les milieux biologiques*. Après destruction de la matière organique, extraction, entraînement, le titrage final est effectué par titrimétrie avec la di bêta naphtyl-thiocarbazoné. Une pareille précision

permet de dépister des imprégnations lentes en Médecine du Travail.

MM. J. A. GAUTIER, F. PELLERIN et J. PINEAU ont décrit un nouveau procédé de dosage des barbituriques par acidimétrie, en milieu non aqueux. En présence de pyridine accepteur de protons, la polarité acide de leurs dérivés argentiques donneurs de protons se trouve exaltée et devient titrable par la soude, sans extraction préalable.

M. F. GÉLÉBART a signalé que le chlorhydrate d'amyléïne peut être sélectivement séparé par traitement sodique, suivi d'entraînement par la vapeur d'eau.

En Matière médicale, plusieurs communications ont été présentées par M. R. PARIS et ses Collaborateurs.

Avec MM. G. DILLEMANN et P. CHAUMELLE, M. R. PARIS a démontré les caractères différentiels des *Rauwolfia longeacuminata* et *obscura*.

Avec M. DILLEMANN, il a prouvé que les *Rauwolfia canescens* L., *heterophylla* R. et Sch., *tetraphylla* L. et *hirsuta* Jacq., appartiennent à une même espèce.

Avec M. P. DELAVEAU, il a mis en évidence dans divers organes du *Diplotaxis tenuifolia* un hétéroside hydrolysable par la myrosinase avec libération d'isothiocyanate de méthyl thiobutyle.

Avec M^{lle} ABIUSSO, il a retiré du *Morinda longiflora* plusieurs anthraquinones, dont deux cristallisées, la rubiadine et le longifloroside.

Avec M^{lle} MOYSE, il a démontré que la variété de *Rheum palmatum* cultivée à Milly était aussi riche en dérivés anthracéniques que celle de Hollande et à peine inférieure à la Rhubarbe de Chine.

Dans la même discipline, M^{lle} BÉZANGER-BEAUQUESNE et M. J. CHOSSON ont montré que la gomme d'*Asa foetida* et la gomme ammoniaque, composées d'acide glycuronique, de galactose et de rhamnose, sont très proches de la gomme arabique. Il est intéressant, à bien des titres, de noter que la gomme d'*Asa foetida* contient des éléments azotés.

En Cytologie, M. G. DEYSSON et M^{lle} A. ROLLEN ont prouvé que deux dérivés de l'isonicotylhydrazide (*P.A.S.-niazide* et *sulfoniazide*) exercent sur les cellules végétales une action mitodépressive et mitostatique, avec inhibition de l'entrée en cinèse, blocage prophasique et très faible activité mitoclasique.

M. M. PIETTE a démontré que le traitement des leucocytes sanguins par l'acétate basique de plomb en milieu alcalin se traduit par une libération de l'acide phosphorique et une dépolymérisation des acides nucléiques, sans libération de bases puriques.

Avec M^{lle} C. PIETTE, le même auteur, étudiant les granulations métachromatiques des granulocytes basophiles du sang, a caractérisé par le plomb le soufre des sulfomucopolysaccharides et en particulier de l'héparine.

En Pharmacologie, d'importants travaux ont été communiqués.

MM. G. VALETTE, M^{me} M.-L. HUREAU et M. J. CARIOU ont démontré l'activité de la podophyllotoxine sur l'intestin : péristaltogène sur le grêle et le colon, dépressive sur le duodénum isolé du rat génératrice de contractions sur l'iléon de cobaye. Sur les organes isolés, la podophyllotoxine possède une action antagoniste de l'acétylcholine, mais renforcatrice de l'histamine.

MM. G. VALETTE, M. HUERRE et L. ZIZINE, ont étudié, en fonction de la nature de leurs divers excipients, la pénétrabilité de diverses *pommades* à base d'hydrocortisone et de delta-hydrocortisone. Les tests choisis ont été la régression des œdèmes au formol, l'élévation du taux de glycogène hépatique et l'involution du thymus de l'animal surrénalectomisé.

M. J. P. FOURNEAU, M^{me} C. MENIN et M. A. BEAUVILLAIN ont mesuré l'activité physiologique d'*amino-acétals* à action *muscarinique*. Ils ont prouvé que la règle des cinq atomes s'appliquait au groupe étudié.

M. R. LECOQ a étudié les modifications de la réserve alcaline plasmatique du lapin sous l'influence du stigmastérol, de l'acide thioctique, de la carnitine et de ses dérivés.

Avec M. P. CHAUCHARD et M^{me} H. MAZOUÉ, il a déterminé les modifications des chronaxies nerveuses entraînées par les mêmes agents ainsi que par des besoins nutritionnels, globaux ou sélectifs.

MM. A. QUEVAUVILLER, M. CHAIGNEAU et M^{me} BATHELLIER ont vérifié la théorie de RÉGNIER sur les *mellates bi, tétra, et hexa basiques de procaine* : à même pH, et à quantité égale de base, l'activité anesthésique locale décroît quand le nombre de fonctions acides augmente.

MM. C. PEREZ et R. PARIS ont démontré l'*activité hypoglycémiant*e des sommités du *Zygophyllum cornutum* chez le Lapin, par voie buccale.

MM. D. SANTENOISE, R. GRANDPIERRE, P. L. BIGET, J. DELAVILLE, V. RAMANAMANJARY et M. ROBERT ont décrit une méthode de *titrage de l'hormone pancréatique* à action respiratoire, la centropnéine. Ils ont relevé l'augmentation de l'ampliation thoracique en fonction de la dose de gaz carbonique inhalé.

MM. R. VIEILLEFOSSE, H. P. VAYSON DE PRADENNE et C. F. COSTEROUSSE ont montré que, dans la série des uréthanes cyclaniques (para-morpholino éthoxy cycloalkyl uréthanes) une activité anesthésique maximum est obtenue lorsque le nombre total des atomes de carbone composant le cycle et ses substituants est compris entre 5 et 7.

MM. F. CAUJOLLE, M^{me} D. MEYNIER et PHAM HUU-CHANH ont étudié les effets analeptiques respiratoires et les toxicités des diéthylamides iso et ortho-vanilliques.

MM. G. ROUX et G. PITET ont étudié la *toxicité et la répartition du niobium chez le cobaye*. Ils ont démontré sa fixation élective sur le pancréas et la rate.

En Bactériologie.

M^{re} LAMBIN a présenté un mémoire de M. J. DUCHENNE rappelant les conditions des *essais de stérilité des préparations pharmaceutiques*.

MM. LORMAND et BONET-MAURY ont étudié les conditions de stérilisation par irradiation.

M. André FABRE a déconseillé l'emploi des disques commerciaux pour la détermination des *résistances aux divers antibiotiques*.

Deux communications relatives à des problèmes de pharmacie galénique ont été présentées :

— par MM. B. DREVON, C. NOFRE et A. CIER, rappelant des conditions de la lutte contre l'autoxydation de l'acide ascorbique.

— et par MM. J. KIGER, Agrégé du Val-de-Grâce et G. TISSOT, sur les techniques permettant de déterminer la *capacité d'absorption d'eau des cotons hydrophiles et produits similaires*.

Comités secrets.

Pendant l'année 1958, comme au cours des précédentes, l'Académie de Pharmacie, réunie en Comités Secrets, a eu constamment le souci le plus élevé du maintien de la tradition professionnelle.

Elle a tenu à transmettre à Monsieur le Ministre de la Santé Publique, comme à Monsieur le Président du Conseil National de l'Ordre, un vœu traduisant son émotion devant certaines tendances regrettables.

Sur la demande du Président de la Commission des Essais, elle a orienté des « recherches spéciales sur des questions concernant les essais et le contrôle des médicaments ».

Par application de l'article 5 de la loi du 18 Mars 1946, elle a examiné plusieurs demandes de dérogations tendant à l'autorisation de direction de Laboratoire d'Analyses Médicales.

Après des études méthodiques entreprises par M. VALETTE, elle a instruit plusieurs demandes de modifications de taux d'exonérations. Elle a précisé certaines des conditions d'inscription aux Tableaux A, B, C.

Elle a modifié ses Statuts et a approuvé les comptes prévoyant la constitution de dotations et de provisions comptabilisées séparément.

Un hommage doit être rendu à la Société des Amis de la Faculté de Pharmacie de Paris qui, par l'intermédiaire de son Président M. L. DAVID, a accordé, cette année, une subvention de 100.000 fr à notre Compagnie.

Monsieur le Président, Mes Chers Collègues,

L'ensemble de cet exposé démontre, comme chaque année, l'ampleur de notre tâche.

Le sillon est large qu'ont tracé, depuis 1803, les PARMENTIER et les VAUQUELIN, les DEROSNE et les PELLETIER, les MOISSAN et les BÉHAL, les GUICHARD et les MOUREU, les JAVILLIER, les CHARONNAT et les DELABY.

La culture pharmaceutique incite à toujours plus de largeur, toujours plus de portée.

Il faudra, dans l'avenir, qu'elle se dépasse encore davantage.

Car nous venons d'entrer dans des structures qui vont précipiter les concentrations, les spécialisations, les concurrences.

Il sera nécessaire de regrouper toutes les formes de recherches, du Laboratoire de Faculté à l'atelier-pilote industriel.

Le Marché Commun ainsi qu'une réforme du statut de la spécialité, à laquelle M. F. PREVET a apporté une importante contribution, accéléreront ces réformes, génératrices d'une nouvelle expansion.

Formons le vœu que notre Académie en reçoive un surcroît de rayonnement.

Souhaitons, en particulier, que la Recherche industrielle nous procure des communications plus fréquentes et des conférences aussi brillantes que celle de M. VELLUZ.

Votre rapporteur s'excuse d'avoir exprimé une préoccupation dont il a mesuré l'importance au cours des fonctions qu'il a remplies à l'Ordre, aidé et guidé par divers concours, spécialement par ceux de nos deux Collègues, L. CUNY et R. MESTRE.

M. le Président Louis CUNY, Vice-Président du Conseil National, connaît le secret d'élever les débats et de les porter sur le plan de l'Union.

M. R. MESTRE est un guide très éprouvé du terrain juridique.

Ces fonctions ont été assumées parallèlement à celles que vous avez bien voulu me confier, mes chers Collègues, au sein de notre Compagnie. Soyez certains que j'ai apprécié à sa juste valeur le très grand honneur que vous m'avez réservé. J'exprime toute ma reconnaissance à Monsieur le Président, à Monsieur le Secrétaire Général, à tous les Membres du Bureau, à chacun d'entre vous.

C'est encore à un Membre Elu de l'Ordre que vous avez confié pour 1959 le Secrétariat Annuel de notre Académie.

Je transmets le flambeau à Monsieur DELAVILLE. Je suis persuadé qu'il sera entouré par toute la confiance et l'amicale sympathie que vous avez portées à son prédécesseur.

Allocution de M. R. Lecoq,

Président sortant.

Mes chers Collègues,

Voici que s'achève l'année pendant laquelle vous avez bien voulu me confier la présidence de votre Académie. Cette charge, qui aurait pu me sembler lourde, en raison des nombreuses questions exposées, des problèmes étudiés, des débats institués, bien au contraire m'a paru, grâce à votre amicale compréhension, agréable et sympathique, et le souvenir m'en restera précieux. Je dois vous en remercier, ainsi que les Membres du Bureau qui m'entourèrent de leur sollicitude et de leurs conseils, et plus particulièrement notre Secrétaire général, le Doyen René FABRE, guide précieux et sûr, que la Faculté se réjouit de conserver une année encore.

Sans doute, notre Secrétaire annuel M. VIGNERON, vous a brosé un rapide et brillant tableau des travaux de l'Académie ; sur le plan de la pratique professionnelle de nombreux points furent également examinés en séances secrètes, séances animées, où se dégaga un accord rapide, toujours fondé sur le bon sens et une juste compréhension des droits et des responsabilités, liés au diplôme de pharmacien.

Alors que nous assistons : en France, à une complète refonte de nos institutions ; en Europe, à la mise en route du marché commun ; dans le Monde, à une révision des frontières, des accords, des traités ; alors que des blocs s'unissent ou s'affrontent, il importe que les pharmaciens français réalisent entre eux une entente parfaite qui leur permette d'échapper à tous les périls qui se dressent autour d'eux.

Ils m'ont paru ces dernières années (constatation toute personnelle) comme atteints d'une sorte de complexe d'infériorité, qui les a entraînés à abandonner progressivement un grand nombre de leurs prérogatives. Il est temps qu'ils se resaisissent.

Le Ministère de la Santé publique et un certain nombre de Ministères dont ils dépendent les ont pratiquement mis en tutelle, alors qu'à chacun devraient être attribuées des tâches propres, dont chacun conserverait l'entière responsabilité. Pour que la libre concurrence s'exerce heureusement entre la France et les pays européens, il faudrait que l'industrie pharmaceutique française fût débarrassée des garots inutiles et maladroits qui lui furent appliqués ces dernières années ; les chinoiseries bureaucratiques qui entourent l'obtention des visas, la présentation des

prospectus et des boitages, n'ont plus de raison d'être. Pour protéger efficacement la Santé publique, il est des moyens de contrôle plus sûrs qui doivent être étendus, renforcés, certes, mais en laissant comme autrefois les contrôleurs établir eux-mêmes leurs méthodes.

La séparation des pouvoirs s'impose ; déjà ce précepte est appliqué en politique. Il faut aller plus loin et que, dorénavant, l'application des lois, décrets, règlements, ne puisse changer d'un Ministère à l'autre, ou de l'échelon municipal à l'échelon départemental, car trop souvent, les chefs de bureau se servent des textes comme d'armes offensives !

On parle beaucoup de la Recherche médicale et on laisse croire que seuls les médecins seront habilités à en conduire les travaux ; c'est, vous le savez, une grave erreur. En facilitant le développement des Laboratoires industriels pharmaceutiques, et en laissant s'exercer leur libre concurrence avec les firmes étrangères, on stimulerait les découvertes françaises et on leur donnerait plus d'ampleur. Mais il est juste aussi que le découvreur de produits nouveaux ou de thérapeutiques nouvelles y trouve un intérêt pécuniaire et soit protégé. On nous fait espérer que la propriété scientifique et médicale sera défendue et définie par un service ministériel approprié. Voilà qui ne me rassure aucunement ; c'est sous la dépendance d'organismes professionnels que cette défense devrait se constituer, de même que furent organisées, au siècle dernier, les protections littéraires et musicales. Ces organismes professionnels nous donnent un bel exemple à suivre. Le mécanisme de telles institutions a fait depuis longtemps ses preuves et les résultats n'en sont plus discutables, puisqu'ils ont abouti à des ententes entre les différents pays au sein d'une confédération internationale.

Je m'excuse de vous avoir dit aujourd'hui toutes ces choses, mais je les crois particulièrement importantes et je pense qu'elles le sont plus encore en cette période de « révolution pacifique » où se prépare un avenir qui sera ou maussade ou souriant, selon ce qui sera fait dans les jours prochains.

Allocution de M. L. Launoy,

Président pour 1959.

Mes chers Confrères,

Vous m'avez honoré, au début de l'année dernière, en me portant à la vice-présidence de votre Compagnie. Vous avez, en fin d'année 1958, accordé par votre vote l'investiture, si j'ose dire, à la présidence, au candidat désigné par la coutume. Je suis très touché de ces deux manifestations de votre estime et vous en remercie de tout cœur.

Je succède à notre collègue Raoul LECOQ ; nul n'ignore ici le caractère très personnel de ses travaux ; faut-il rappeler qu'il fut l'un des précurseurs d'importantes études biologiques sur la Nutrition et sur les vitamines, la vitamine B₁ en particulier ; vous les connaissez. D'autre part, R. LECOQ, depuis plus de trente ans est Pharmacien du Centre Hospitalier Régional de Saint-Germain-en-Laye et Directeur des Laboratoires d'Analyses Biologiques de cet important Etablissement. Dussé-je blesser sa modestie, je suis heureux de proclamer ici toute la considération qu'il s'est acquise auprès de la population Saint-Germanoise, dans l'exercice de ses importantes fonctions.

En ce qui concerne la présidence de l'Académie, j'espère ne pas vous décevoir. Je remercie dès à présent notre éminent Secrétaire Général de l'aide précieuse qu'il voudra bien m'accorder ; elle me sera souvent nécessaire. Je sais aussi que la collaboration de notre collègue, Vice-président, M. F. MARTIN ne me fera pas défaut.

I.

Permettez-moi de vous confier certaines réflexions qui, de fil en aiguille, se sont imposées à mon esprit au cours de la lecture récente d'un vieil écrivain français, elles m'ont paresseusement conduit de la métallothérapie empirique, à l'ère de la Thérapie Chimique expérimentale.

C'est en feuilletant, il y a quelques semaines, le GIL BLAS, de LESAGE (1688-1747), que mes regards se fixèrent sur deux curieux passages de cette œuvre.

Voici ce que je lis (p. 76, tome I de l'édition Garnier) :

GIL BLAS est depuis trois mois chez le licencié SEDILLO ; celui-ci tombe malade, GIL BLAS court chez le Docteur SANGRADO que tout Valladolid regarde comme un Hippocrate ; et voici la conversation :

« Il faut, dit SANGRADO, suppléer au défaut de la transpiration. « D'autres, à ma place, ordonneraient sans doute des remèdes « salins, urinaires, volatils et qui, pour la plupart, participent du « soufre et du mercure ; mais les purgatifs sont des drogues « pernicieuses et inventées par des charlatans ; j'emploie des « moyens plus sûrs et plus simples... ».

Vous vous souvenez de ces moyens, ce sont : l'eau claire, chaude, plusieurs litres quotidiens ; le jeûne ou, du moins, une tempérance excessive, de copieuses saignées répétées 5 à 6 fois par jour ; en bref, le moyen de mettre un homme au tombeau en 48 heures....., ce qui fut le cas du licencié SEDILLO.

Longtemps après, GIL BLAS retourne à Valladolid et revoit SANGRADO, malade à son tour..... « Ah, mon fils, quels changements dans la médecine depuis quelques années ; on voit dans « cette ville des médecins ou soi-disant tels, qui se sont attachés « au char de triomphe de l'antimoine. « *Carrus triumphalis antimonii* » ; des échappés de l'École de Paracelse, des adorateurs « du kermès....., des guérisseurs du hasard, qui font consister « toute la science de la médecine, à savoir préparer des drogues « chimiques..... ; les purgatifs, autrefois doux et bénins, sont « changés en émétique et en kermès ». (Vol. II, p. 183).

Je ne suivrai pas davantage SANGRADO dans sa diatribe haineuse et méprisante pour ses confrères Paracelsiens.

En condamnant, en 1715, par la voix de LESAGE, très brutalement, la doctrine de Paracelse, l'imaginaire médecin de Valladolid paraît n'avoir possédé qu'une notion assez confuse, de l'œuvre des Paracelsiens du XVI^e siècle.

Je ne m'attarde pas sur la vie de PARACELSE (1493-1541), natif d'Einsiedeln, près de Zurich, de son vrai nom : Philippe Auréole Théophraste BOMBAST DE HOHENHEIM, surnommé PARACELSE ; il faudrait consacrer de longues heures à la narration de cette vie mouvementée. Retenons toutefois que, dans son *Opus Paragranum*, PARACELSE qui fut, en 1527, Professeur de Médecine à Bâle, proclame : « Si le médecin n'est un très savant chimiste, tout ce « qu'il peut savoir d'autre part ne lui profitera en rien, l'alchimie étant le seul moyen d'amener à sa perfection l'ouvrage de « la nature » (trad. Louis DUREY).

Une incursion accélérée dans la thérapeutique paracelsienne, nous ferait connaître que PARACELSE employait : l'antimoine contre la lèpre, l'arsenic contre le cancer, le mercure contre la syphilis, le plomb dans les maladies cutanées, le zinc comme vermifuge. Il employait aussi le fer, le cuivre, l'or, en résumé toute une thérapeutique d'éléments minéraux, sous formes élémentaires ou sous formes de liaisons inorganiques (par exemple, pour l'antimoine, le kermès) ou organiques (pour l'antimoine encore, le tartre stibié). Médicament préféré de PARACELSE, l'usage de l'antimoine en France passe par bien des vicissitudes : panacée au Moyen-Age ; usage proscrit par le Parlement français en 1566 ; en 1622, révolte de Lazare RIVIÈRE, titulaire de la première chaire

française de Chimie à Montpellier, qui défend l'antimoine contre l'Université de Paris ; enfin, faveur générale retrouvée en 1667, grâce au vin émétique, l'antimoine continue une modeste carrière, jusqu'au jour lointain où son activité s'affirme, contre certaines Helminthiases tropicales. C'est dans le premier quart du XX^e siècle que l'antimoine, le plus souvent sous forme trivalente, est appliqué contre la Bilharziose intestinale à *Schistosoma mansoni*, la Bilharziose vésicale à *Schistosoma haematobium*, la Distomatose hépatique à *Clonorchis sinensis*, la Filariose lymphatique à *Filaria bancrofti*, etc.... Au début de ce même XX^e siècle, certaines Protozooses rentrent dans le cadre de la thérapeutique stibiée. En 1906, Charles NICOLLE, puis PLIMER et THOMSON appliquent l'antimoine contre quelques trypanosomoses animales à *Tr. Brucei*, *Tr. congolense*, *Tr. Evansi* ; BRODEN et RHODAIN injectent l'émétique avec quelque succès à des sommeilleux ; l'antimoine trivalent sert en 1913 à GASPARD VIANNA contre le *Kalazar*, Leishmaniose à *Leishmania donovani* ; en 1915 CHRISTINA préconise l'émétique contre le bouton d'Orient à *Leishmania tropica*. J'ajouterai qu'en 1912 CAWSTON, comme autrefois PARACELSE, oppose l'antimoine à la lèpre.

A ces quelques exemples consacrés à l'antimoine, je pourrais en joindre d'autres, très nombreux, relatifs à l'emploi de l'arsenic et du mercure, justifiant une fois de plus l'intuition de PARACELSE, sur la valeur thérapeutique des corps simples : métalloïdes et métaux. Mais restons-en là. Je me suis laissé entraîner par ce diabolique antimoine. Personnellement, j'accorde un intérêt non dissimulé aux efforts, applications, conclusions des hardis novateurs, médecins spagyriques. Ce sont eux qui ont secoué, en faveur de la Chimie, l'emprise d'un galénisme attardé, où s'enlisait une thérapeutique à la fois inefficace, *expectative*, jalouse et pour dire au mieux d'elle, par hasard agissante. Je n'ai pas voulu accabler votre aimable attention sur la vie de PARACELSE, initiateur de la thérapeutique chimique ; cependant, cette qualité d'initiateur lui ayant été parfois grossièrement refusée, je me permets de vous faire entendre ce qu'au sujet de ce chimiste, un de nos Maîtres, dont aucun de nous ne saurait suspecter l'impartialité ni rejeter la compétence, il s'agit d'Emile DUCLAUX, écrivait en 1898.

Au chapitre 1^{er} du Traité de Microbiologie de DUCLAUX, qui traite des actions de fermentation, vous pouvez lire : « C'est à PARACELSE (1493-1541) qu'il faut rapporter l'honneur d'avoir provoqué des études sérieuses, en montrant la vanité de ce que l'on savait.... A l'attrait des études en elles-mêmes, il ajoutait l'appât d'un intérêt immédiat. Pour lui, l'homme est un composé chimique ; les maladies ont pour cause une altération quelconque de ce composé ; les fièvres putrides, par exemple, sont dues à des substances excrémentielles qui, au lieu d'être rejetées, sont retenues dans l'économie. De là l'utilité de rechercher les médicaments chimiques qui peuvent combattre efficacement les maladies ». (l. c. p. 4).

II.

L'avenir a-t-il confirmé ou infirmé les vues de PARACELSE relatives à l'étroite liaison entre la Médecine et la Chimie ? Au temps de PARACELSE, la Chimie n'allait pas beaucoup plus loin que le four des alchimistes, chercheurs d'or et de la pierre philosophale. C'est d'ailleurs dans ces conditions mêmes que, dans sa jeunesse, PARACELSE avait pris goût à ce qu'on appelait alors la Chimie, ou plutôt l'Alchimie. Voyons ce qu'il en fut et jetons un rapide coup d'œil, en limitant notre horizon à celui de la France, sur les progrès de la Chimie aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècle.

Au cours des deux cents longues années qui s'écoulent entre la mort de PARACELSE (1541) et la naissance de LAVOISIER (1743), exception faite de l'enthousiaste et illustre apothicaire, Guillaume ROUELLE (1703-1770), qui professa au Jardin des Plantes et compta le jeune LAVOISIER parmi ses auditeurs, la Chimie reste en jachère. Cette carence réelle de la Chimie, en conséquence celle de son application à l'art de guérir, ne cessera réellement que dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

C'est LAVOISIER qui, dans sa courte carrière, sera le fondateur de la Chimie. Seulement à partir de lui, la préparation de produits chimiques, de formules constantes, sera exécutée. Par ses travaux avec LAPLACE sur les phénomènes de respiration et de calorification, LAVOISIER peut être aussi regardé comme un précurseur de la Physiologie expérimentale.

III.

La fin du XVIII^e siècle, et surtout la première moitié du XIX^e, voient la Chimie accumuler les découvertes. En France, c'est l'époque de THÉNARD (1777-1857), GAY-LUSSAC (1778-1850), CHEVREUL (1786-1889) et de leurs élèves.

Je détache de ces longues années, quelques dates importantes pour la Thérapeutique :

- 1797 : VAUQUELIN découvre le chrome,
- 1811 : COURTOIS découvre l'iode, dont DUMAS étudie l'emploi thérapeutique,
- 1817 : BERZELIUS découvre le sélénium,
- 1826 : BALARD découvre le brome,
- 1828 : BUSSY découvre le magnésium,
- 1886 : H. MOISSAN découvre le fluor.

Mais, avec l'essor de la Chimie, que devient au XIX^e siècle l'ancestrale Phytothérapie, jusque là merveilleusement dominante ? Peu à peu, par l'habileté et la ténacité de nos chimistes analystes, la Phytochimie est fondée. Des techniques patiemment mises au point vont permettre l'isolement, la purification, la cristallisation, donc l'utilisation directe des principes végétaux thérapeutiquement actifs : alcaloïdes, glucosides et tous autres pro-

duits secrétés et dissimulés dans les feuilles, écorces, racines, sont mis à jour... un peu de poésie qui s'en va.

L'usage des dits principes chimiques va justifier les antiques observations et pratiques populaires. A cet égard, les années 1804, 1817, 1818, 1820, 1821, sont illustrées par les travaux de SÉGUIN, PELLETIER, MAGENDIE, CAVENTOU et l'isolement de la morphine, de l'émétine, de la strychnine, de la brucine, de la caféine, de la quinine. Je ne me pardonnerais pas l'oubli de l'isolement de la digitaline en 1868 par Claude NATIVELLE.

J'ai parfois entendu dire tout à la fois avec naïveté et admiration que, sous le ciel lumineux des tropiques, une historique humanité pratiquait depuis toujours une véritable thérapeutique étiologique, et cela, par pure application du génie instinctif de conservation, qui fait chercher à l'Homme et reconnaître autour de lui, dans le sol ou les productions du sol, des agents susceptibles de le protéger contre les maux qui l'assaillent.

Ce raisonnement, un peu simpliste, est justifié par des siècles de pratique empirique, triomphante ; soulignons le cas de la quinine et celui de l'émétine. La quinine, vainqueur du *Plasmodium*, avant même que l'existence (1880) de ce parasite sanguin soit soupçonnée ; l'émétine, d'activité supérieure contre *Amoeba dysenteriae*, ne sera utilisée en connaissance de cause qu'au XX^e siècle (1912), avec les travaux de ROGERS.

Puisque, contre mes intentions primitives, je viens de faire appel au XX^e siècle, je ne puis ignorer les antibiotiques, antimicrobiens spécifiques, merveilleuses productions de notre terre nourricière eux aussi, et conquis par FLEMING, génial observateur anglais.

Il reste à la Chimie à réaliser la synthèse des libéralités de ces cellules végétales envers l'homme ; elle doit y parvenir ; n'a-t-elle pas exécuté déjà la synthèse de toutes ou presque toutes les Vitamines, autres prestigieux résultats du dynamisme cellulaire organisateur.

Mais, revenons au XIX^e siècle. Que ce siècle ait été pour la connaissance de l'homme sain et celle de l'homme malade un siècle privilégié est une indiscutable évidence. Continuons, en France, notre tour d'horizon, sur son illustration scientifique de sommet. De prestigieuses célébrités scientifiques lui appartiennent. Les dominent toutes, celles de France et celles de l'étranger, voici Louis PASTEUR, né en 1822, et son plus proche émule, Alphonse LAVERAN, né en 1845. Ces deux créateurs de mondes infiniment petits, mais si redoutables, furent précédés par Xavier BICHAT fondateur de l'Anatomie (né en 1771, mort en 1802), LAENNEC (1784-1826), MAGENDIE, Claude BERNARD (1813-1878), BROWN SEQUARD, né en 1817, précurseur de l'Hormonothérapie.

Appelons quelques-uns de nos grands chimistes ! Aux noms signalés tout à l'heure, s'ajoutent : Jean-Baptiste DUMAS, né en 1800, il ouvre le siècle, suivi de GERHARDT (1816-1866). En 1827 naît le père de la chimie organique de synthèse, Marcellin BERTHE-

LOT (1827-1907), titulaire de la première chaire de Chimie organique de notre Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris ; plus tard, voici encore des natifs du XIX^e siècle, mais dont l'œuvre scientifique est à retenir plutôt au profit du XX^e siècle. Nous trouvons parmi eux : BÉHAL (1859-1941), atomiste éloquent que nous avons eu l'avantage d'applaudir dans un amphithéâtre voisin ; puis MOUREU, né en 1863 ; parmi les plus jeunes, nos contemporains et amis, hélas disparus : Marc TIFFENEAU (1873-1945), Ernest FOURNEAU (1872-1949), M. SOMMELET, H. LEROUX, DELABY, CHARONNAT, Augustin DAMIENS, notre précédent Doyen. Comment ne pas joindre à ces gloires de la Pharmacie et de la Chimie, les personnalités de Daniel BERTHELOT (1861-1927) le physicien, d'Émile BOURQUELOT (1851-1921), de JAVILLIER, de GORIS (1874-1950), envers qui la Chimie biologique et la Phytochimie ont contracté de si larges dettes.

Mes chers collègues, j'ai réservé jusqu'ici, dans le but de fixer spécialement sur lui votre attention, le nom de BÉCHAMP, illustre français qui prépara vers 1860 l'anilarsinate de sodium ou atoxyl. L'atoxyl, médicament trypanocide et spirillicide, au moins contre la Spirillose aviaire et certaines fièvres récurrentes, était un As pentavalent. Au XX^e, après les travaux d'EHRlich, le célèbre savant allemand, l'atoxyl cédera la place à l'arsénobenzol, As trivalent qui fit reculer d'une façon spectaculaire le pourcentage de la syphilis dans le monde.

IV.

Ce sont, réunies, toutes les formes nouvelles : Anatomie, Physiologie, Bactériologie, Chimie, Physique, Parasitologie, de la Pensée scientifique depuis LAVOISIER, qui ont permis au XIX^e siècle, l'apparition de deux sciences nouvelles foncièrement objectives et humaines : la *Pharmacodynamie expérimentale* et la *Thérapeutique expérimentale*.

Le Médecin est l'artisan qualifié de la *Thérapeutique expérimentale*, le Pharmacologue est celui de la *Pharmacodynamie*.

A. — VOYONS D'ABORD CE QU'IL EN EST DE LA PHARMACODYNAMIE ?

Voici, très brièvement, la réponse que je crois faire à cette question ; je spécifie que, dans les expériences envisagées sur animal vivant, il sera toujours compris qu'il s'agit d'un mammifère. Etant donné un produit chimique de constante moléculaire et de constantes physiques connues, on définit comme pharmacodynamie expérimentale, la science dont le rôle consiste à préciser, pour des conditions rigoureusement fixées :

1° Les réactions objectives générales, brusques ou tardives, telles que : excitation motrice, paralysie, narcose, tétanie, anesthésie locale ou générale, action cardiaque, etc, etc... présentées par l'or-

ganisme animal à la suite de l'introduction, par voies et doses variables, toxiques ou prétoxiques du composé chimique en étude.

2° Les réactions spéciales, objectives, de la sensibilité des organes : cœur, poumons, foie, reins, tube digestif, glandes endocrines, glandes sexuelles, système nerveux périphérique et central, moelle osseuse, sang, etc..., consécutives soit dans l'immédiat, soit dans des temps donnés, à l'introduction par voies et doses variables, mais non toxiques, du même produit chimique ; cette partie expérimentale peut, dans certains cas, être réalisée sur les organes maintenus en survie hors de l'organisme, pour des conditions minutieusement réglées.

Ces résultats fondamentaux étant acquis et longuement contrôlés et recontrôlés, des expériences peuvent être établies dans une seconde phase expérimentale, sur des animaux qui seront, soit : d'abord injectés du produit chimique, puis inoculés d'un germe infectant, soit, vice-versa, en premier lieu inoculés du germe infectant, puis traités par le produit chimique. On se préoccupe ici :

a) du devenir du germe inoculé, dans l'une et l'autre des alternatives indiquées ;

b) des altérations des sensibilités générales et spéciales ou de leur maintien normal en présence de ces trois facteurs : 1°) cellule pathogène inoculée ; 2°) produits de son métabolisme ; 3°) molécules chimiques étrangères introduites dans la circulation.

Cette seconde phase de la Pharmacodynamie rentre dans le cadre de la *Thérapie chimique étiologique expérimentale*, dont le XX^e siècle verra le plein essor. C'est seulement par de telles interventions sur l'animal, que l'on peut essayer de classer les médicaments et poursuivre l'interprétation de leurs actions spécifiques générale et spéciale.

Ajoutons que la dissociation et la critique de l'action des doses essayées, sur des animaux sains ou bien atteints d'une infection provoquée, font appel à toutes les disciplines techniques de la Biologie.

B. — LA THÉRAPEUTIQUE EXPÉRIMENTALE.

Sa connaissance du point de vue de la Pharmacodynamie et de celui de la Thérapie chimique étant bien approfondie, le médicament en puissance sera remis entre les mains du *Médecin thérapeute expérimentateur* ; ce sont les conclusions des travaux effectués sur l'animal qui peuvent conduire le clinicien, dans l'intérêt général de la thérapeutique, à l'étude sur l'homme d'un produit chimique, encore non classé comme médicament.

Comme l'a dit le Professeur LOEPER, en termes très mesurés et sentis, dans la préface du volume XI de la Revue « Thérapie » 1956, relativement à l'essai clinique d'un médicament et comparant les rôles respectifs du pharmacologue et du thérapeute :

« Il faut au clinicien peut-être encore plus de patience, de prudence, de scrupules, parce que l'enjeu humain est plus important encore que l'autre et que tout produit proposé doit avoir un intérêt thérapeutique ». On ne peut qu'acquiescer à de telles directives. Faisons remarquer en passant que Claude BERNARD, à qui l'on doit (*Med. Exp.* 1865) la notion du Médecin thérapeute expérimentateur, conseillait à celui-ci « de chercher, par des expériences sur les animaux, à se rendre compte de ce qu'il observe chez les malades — soit relativement à l'action des médicaments, soit relativement à l'origine des lésions morbides des organes et des tissus ».

Retenons de ces lignes, sans les interpréter, le vœu émis par Claude BERNARD, de voir le médecin examiner l'action exercée sur les animaux, par des médicaments qu'il ordonne à ses malades.

En résumé, Thérapeutique et Pharmacodynamie expérimentales sont des sciences solidaires et complémentaires. Le laboratoire de pharmacodynamie proprement dite, avec ses annexes, bactériologique et parasitologique, apparaît comme le relai nécessaire, entre la chimie à visées thérapeutiques et la clinique. C'est évidemment la clinique qui prononce en dernier ressort.

En écartant, jusqu'à nouvel ordre, tous les cas pathologiques, d'origine infectieuse certaine et dont le traitement ou la prévention relèvent des seules méthodes bactériologiques actuelles : sérum, vaccin, on peut affirmer que, au terme du XIX^e siècle, la Chimie, justifiant l'intuition paracelsienne avait acquis, auprès des praticiens de l'art de guérir, ses lettres de noblesse.

Constatons également que le XIX^e siècle, avec la quinine et l'émétine, avait inauguré, au bénéfice du XX^e siècle, l'application de la thérapie chimique étiologique.

Cette voie sera nettement ouverte aux chercheurs qualifiés, avec les rapports de BRUCE (1895), de LINGARD (1899), puis par les travaux de LAVERAN et MESNIL, sur le traitement du Nagana expérimental de la Souris, du Rat, du Chien, par l'acide arsénieux (1902).

Ici se terminent les réflexions qui me furent suggérées par les imprécations de SANGRADO, contre la stibio-thérapie paracelsienne, Je me suis permis de les livrer à votre bienveillante critique. Je vous remercie bien vivement de l'aimable et sympathique attention que vous avez accordée à ce long monologue d'un naturaliste, qui croit en l'avenir de la Thérapie chimique étiologique, dont le XX^e siècle — mis à part les antibiotiques — a déjà pu enregistrer quelques belles et utiles réalisations.

AUGUSTE BÉHAL

(1859 - 1941).

par Maurice-Marie Janot.

Monsieur le Président,
Mes chers Confrères,
Mesdames et Messieurs,

L'année 1959 qui vient de commencer est celle du centenaire de la naissance d'Auguste BÉHAL. Notre Compagnie attendait depuis de nombreuses années cette occasion pour charger un de ses membres de rappeler ce que fut la vie de ce fanatique de la Chimie organique.

Cette insigne faveur m'échoit dans les plus cruelles conditions. La disparition de trois de nos plus éminents confrères en est l'origine : Marcel SOMMELET, Raymond CHARONNAT et Raymond DELABY nous ont quittés avant d'avoir pu mener à son terme cette mission qui leur fut successivement dévolue. Aux sentiments de reconnaissance que je vous dois pour l'honneur qui m'est fait, se mêlent ceux d'une profonde tristesse.

Marcel SOMMELET, dans sa recherche épuisante et vaine de la perfection, n'a pu achever la biographie de son maître et prédécesseur dans la chaire de Chimie organique de notre Faculté.

Les multiples versions parvenues entre les mains de notre collègue J. A. GAUTIER et qu'il a bien voulu me confier il y a peu de jours, m'auraient certes découragé sinon poussé à l'abandon de ma tentative, si ma rédaction n'avait été terminée. SOMMELET qui avait passé une grande partie de sa vie près de BÉHAL se sentait dominé, écrasé par son modèle, il écrivait quelques pages, les modifiait à plusieurs reprises, puis les balafrait, les jugeant insuffisantes voire même sacrilèges.

Raymond CHARONNAT, successeur de SOMMELET, renonça aussitôt, estimant que son ami DELABY était mieux qualifié.

Raymond DELABY, compatriote, assistant puis agrégé d'Auguste BÉHAL, devrait être ici, à cette place, pour évoquer, avec son rare talent, l'homme dont le nom seul avait orienté sa vie, pour l'avoir entendu maintes fois glorifier à Lens, dans sa jeunesse et son adolescence. Un injuste destin ne l'a pas voulu.

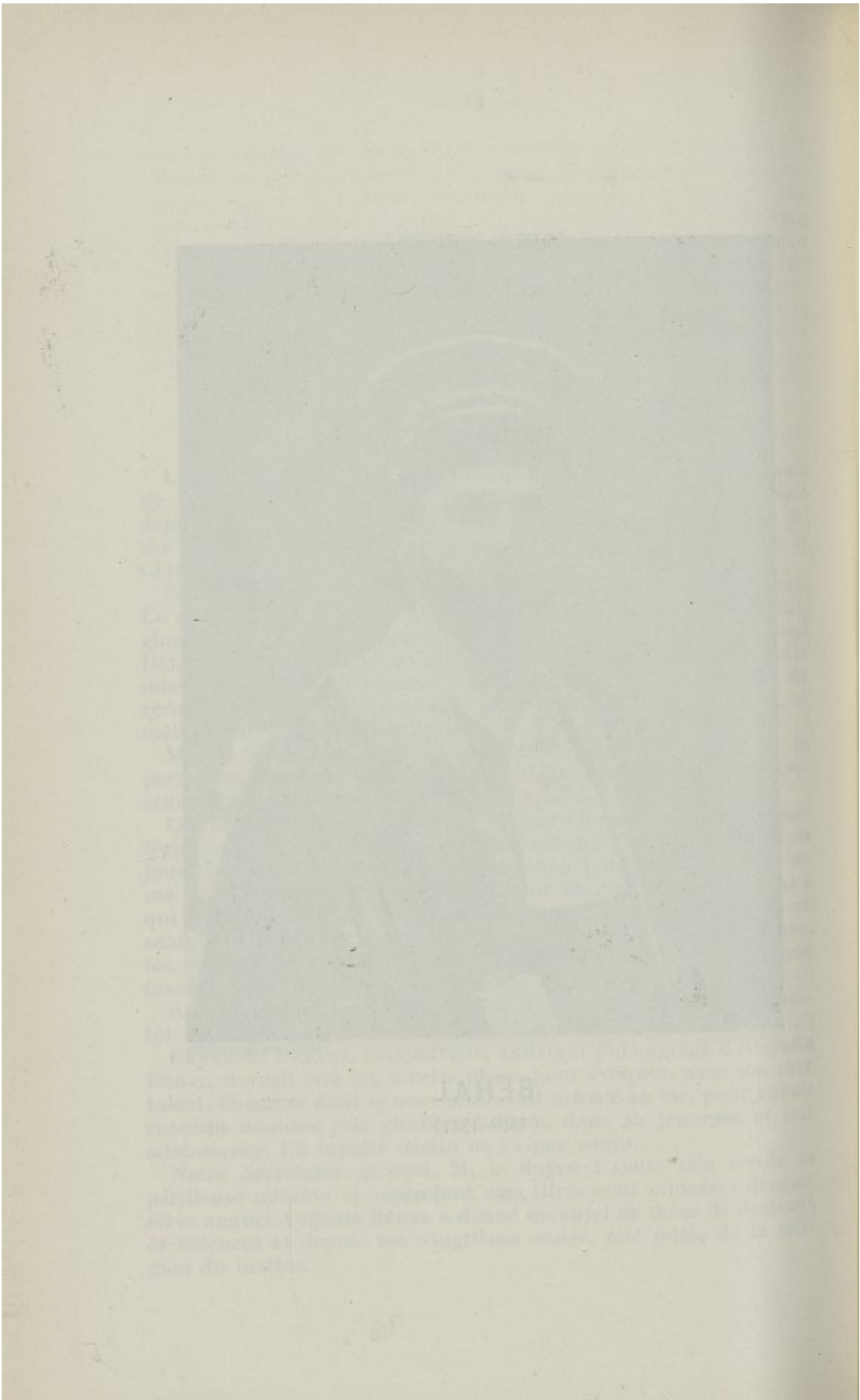
Notre Secrétaire général, M. le doyen FABRE, m'a confié la périlleuse mission et cependant mes titres sont minces : dernier élève auquel Auguste BÉHAL a donné un sujet de thèse de doctorat ès Sciences et depuis ma vingtième année, zélé fidèle de la religion du maître.



de Vienne, Paris

de Vienne, Paris

BĚHAL
(1859-1941)



Lorsque BÉHAL m'accepta au printemps de 1924 dans son laboratoire, il était âgé de 65 ans et allait être frappé par la retraite aux Hôpitaux ; il avait presque totalement renoncé à la recherche personnelle et ne faisait que de brefs séjours dans son bureau pour recevoir une visite académique ou un chimiste étranger, répondre à une lettre, vérifier un document. Il était, à dire vrai, insaisissable, et pour lui parler, le mieux était de se jeter à sa poursuite, d'arriver à se maintenir à sa hauteur et de se déplacer avec lui le temps nécessaire ; j'ai fait ainsi plusieurs courses à ses côtés, qu'il fut en civil ou revêtu de sa somptueuse tenue d'Académicien.

Le cours de BÉHAL, à cette époque, avait lieu au semestre d'été et n'était donné par lui que jusqu'aux vacances de Pâques ; il en confiait la suite tout d'abord à SOMMELET, puis lorsque celui-ci fut nommé professeur d'Hydrologie, à DELABY.

Il entrait dans l'amphithéâtre tenant d'une main quelques feuillets jaunis et de l'autre remplaçant hâtivement dans la poche de son veston de teinte claire, un paquet de cigarettes qui lui servait de pochette. Il avait renoncé à l'habit encore en usage chez tous les autres professeurs ; sa couleur noire étant par trop défavorable à la fâcheuse habitude qu'il avait d'essuyer, dans le feu de l'action, les formules avec la paume.

Il parlait sans regarder ses notes, les paupières baissées et tout laissait croire qu'il célébrait un culte sans pour autant pontifier. Brusquement, il gagnait les tableaux et dans une sorte de ravissement intérieur, les couvrait de formules.

Cette période du cours était plus favorable aux entretiens, on parvenait à trouver le maître assis devant sa table de travail, la tête nimbée de fumée de cigarette ; cette passion pour le tabac avait coloré en ocre et de longue date sa moustache, ce qui créait un singulier contraste avec la blancheur éclatante de sa barbe. J'ai pu ainsi interroger BÉHAL sur quelques événements de sa vie, il répondait d'une voix claire avec un fond inépuisable de bonhomie, l'anecdote était souvent hachée de francs éclats de rire, ses yeux bleu clair brillaient alors d'un curieux éclat qui conférait à sa physionomie une surprenante jeunesse.

Il faut bien l'avouer, assez pauvre en souvenirs personnels, j'ai dû trouver ma documentation dans l'œuvre scientifique de BÉHAL, dans ses discours et dans l'éloge fait par Marc TIFFENEAU devant l'Académie de Médecine.

Qu'il me soit permis de remercier Monsieur Robert COURRIER, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et Monsieur le doyen René FABRE qui m'ont autorisé à consulter les archives de l'Institut et de la Faculté de Pharmacie ; mes remerciements vont également à Monsieur et Madame GAUJA, qui ont grandement facilité mon travail.

*

**

Auguste BÉHAL naquit à Lens (Pas-de-Calais) le 29 Mars 1859, ses parents étaient des cultivateurs issus de familles fixées dans la région depuis de nombreuses années.

Marc TUFFENEAU voit dans cette naissance aux confins de la Flandre de Charles-Quint l'existence possible d'une ascendance espagnole qui justifierait l'enthousiasme tout méridional d'Auguste BÉHAL et qui « cadrerait avec la désinence de son nom ».

En mainte occasion, BÉHAL a exalté les vertus de ses parents : sens de l'honneur, amour opiniâtre du travail, droiture, ténacité, patriotisme, exemples qu'il s'est toujours efforcé de suivre.

Jusqu'à 9 ans, BÉHAL fréquente à Lens une Ecole laïque privée, puis il est confié à son oncle BECQUET, principal de collège, qu'il suit pendant cinq ans dans ses postes successifs des collèges de Saverne et de Béthune. En 1873, l'oncle retraité, revient à Lens avec son neveu et continue à le diriger dans ses études.

A seize ans, pourvu du certificat de grammaire, BÉHAL, sur l'insistance de ses parents, doit songer à choisir une profession et gagner sa vie.

Le certificat de grammaire permettait d'accéder à certaines carrières aujourd'hui sans doute éteintes, telles que celles d'officier de santé ou de pharmacien de seconde classe. BÉHAL s'oriente vers la pharmacie et entre en stage en 1875 dans sa ville natale, chez un pharmacien du nom de WAGON. Celui-ci ne tarde pas à lui donner le goût de la chimie en lui faisant répéter des manipulations de pharmacie chimique. Ils finissent par préparer ensemble à peu près tous les médicaments chimiques et galéniques du Codex 1866. Pour sa troisième année de séjour dans une officine, son maître de stage conseille à BÉHAL de fréquenter d'autres pharmacies, et c'est ainsi qu'on le retrouve à Saint-Omer, à Lille et à Paris où il passe l'été de 1878, année de l'Exposition. BÉHAL fait en somme des remplacements et peut réaliser quelques économies, puis il part effectuer son volontariat à Alençon et s'inscrit à son retour, en Novembre 1879, à l'Ecole supérieure de Pharmacie située encore à l'emplacement de l'ancien Collège royal de Pharmacie, rue de l'Arbalète.

Avide de recueillir de la bouche d'un témoin ce qu'était ce vénérable établissement, j'ai demandé à BÉHAL quel souvenir il en avait conservé : « c'était sombre, humide et plutôt délabré. BERTHELOT y avait eu une pièce-laboratoire et inauguré la chaire de chimie organique le 2 Décembre 1859. Les étudiants portaient une sorte de jaquette ou même de redingote et les plus élégants se coiffaient d'un gibus ». C'est exactement l'idée que l'on peut se faire en examinant cette photographie prise après l'ouverture de la rue Claude Bernard et juste avant le transfert en 1881 de l'Ecole en ces lieux de l'Avenue de l'Observatoire.

Dès sa première année de scolarité, BÉHAL prépare le concours de l'internat en pharmacie, il y est reçu le premier de sa promotion en 1881, promotion dans laquelle on relève les noms d'Eugène GALLOIS, auteur d'une thèse classique sur la lixiviation, de



Ecole Supérieure de Pharmacie après l'ouverture de la Rue Claude-Bernard.
On distingue l'amphithéâtre de Chimie où enseigna BERTHELOT, le bâtiment des travaux pratiques,
le jardin botanique inchangé dans sa disposition depuis le Collège Royal de Pharmacie.
L'examen à la loupe permet de distinguer quelques étudiants sur les toits !!!

Angèle était venue
ses parents. C'est dans
la rigole, devant de nos

Mme. J'étais avec
Claude de l'école. Elle
espérait que l'effort
me ferait et que je

En avril de l'année
je me trouvais dans
un hôtel, à Paris.

Jusqu'à ce moment
je n'avais pas encore
eu l'occasion de
rencontrer Claude.

À cette époque
Claude était à
Paris et j'étais à
Paris.

La nuit, je me
trouvais dans
un hôtel, à Paris.

Je me trouvais
dans un hôtel, à
Paris.

Je me trouvais
dans un hôtel, à
Paris.

Je me trouvais
dans un hôtel, à
Paris.

Je me trouvais
dans un hôtel, à
Paris.

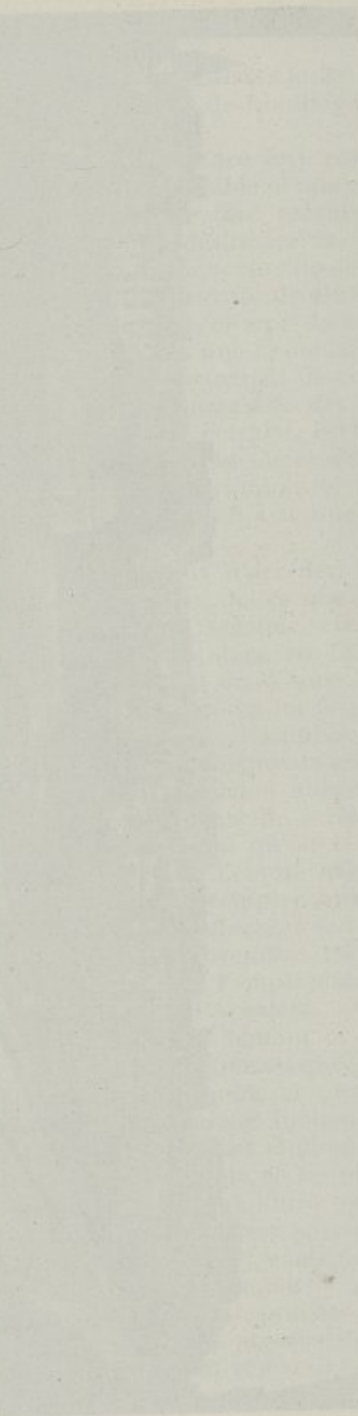
Je me trouvais
dans un hôtel, à
Paris.

Je me trouvais
dans un hôtel, à
Paris.

Je me trouvais
dans un hôtel, à
Paris.

Je me trouvais
dans un hôtel, à
Paris.

Je me trouvais
dans un hôtel, à
Paris.



C'est dans cet hôtel
que j'ai rencontré
Claude.

Il était à Paris
et j'étais à Paris.

Il était à Paris
et j'étais à Paris.

Il était à Paris
et j'étais à Paris.

Il était à Paris
et j'étais à Paris.

Il était à Paris
et j'étais à Paris.

Il était à Paris
et j'étais à Paris.

Il était à Paris
et j'étais à Paris.

Il était à Paris
et j'étais à Paris.

Il était à Paris
et j'étais à Paris.

Il était à Paris
et j'étais à Paris.

Il était à Paris
et j'étais à Paris.

Il était à Paris
et j'étais à Paris.

Il était à Paris
et j'étais à Paris.

Il était à Paris
et j'étais à Paris.

Il était à Paris
et j'étais à Paris.

P. LAFON, auquel on doit une réaction colorée très sensible de la digitaline, d'Emile COUÉ, inventeur d'une méthode de suggestion personnelle qui connut une grande vogue, de MEILLÈRE, qui devint pharmacien des Hôpitaux et membre de l'Académie de Médecine, de CAUSSE, qui enseigna à la Faculté de Médecine de Lyon et qui donna une méthode de dosage du glucose.

BÉHAL choisit l'Hôpital de la Pitié, situé alors en bordure du Jardin des plantes, là où s'élève maintenant la Mosquée. La salle de garde était réputée pour son travail et son entrain, elle était très recherchée ; le pharmacien chef était CHASTAING et les condisciples de BÉHAL sont en 1881, BERLIOZ, DUFFOURCO, GALLOIS, NARDIN, ROBIN, VAUDIN et LÉON GUIGNARD qui, ayant obtenu la médaille d'or en 1880, a la « faculté de prolonger de deux années son internat ».

La précieuse photographie que voici nous montre les huit internes entourant leur pharmacien chef. BÉHAL, l'aspect souriant et frondeur, est debout derrière le patron, à la gauche duquel est assis LÉON GUIGNARD. Celui-ci est déjà l'auteur de retentissantes découvertes en anatomie végétale. Il soutiendra l'année suivante (1882) ses deux mémorables thèses : celle de doctorat ès Sciences sur « l'embryogénie des Légumineuses » et celle du diplôme supérieur de pharmacien, sur « le sac embryonnaire des Phanérogames angiospermes ». Une amitié à toute épreuve va naître entre les deux jeunes gens et BÉHAL pourra dire, le 26 Juin 1933, lors de l'inauguration du buste de GUIGNARD qui orne notre Jardin botanique, tout ce qu'il doit à son ami ; de quel affectueux respect il était déjà entouré par ses camarades de salle de garde et comment tout naturellement aucun d'eux ne pensait à le tutoyer.

Lorsqu'après un séjour à Lyon, à la Faculté des Sciences, LÉON GUIGNARD revint à Paris en 1887 occuper la chaire de Botanique de l'Ecole de Pharmacie, laissée vacante par le départ de CHATIN, il le dut en partie à BÉHAL qui avait, comme meneur, participé aux manifestations tumultueuses dont la répétition conduisit, en 1886, CHATIN à démissionner de ses fonctions de Directeur et de professeur. Les étudiants lui reprochaient une excessive sévérité aux examens et d'être à l'origine d'une réforme des études rendues plus difficiles par l'extension et la refonte des programmes et aussi la création de travaux pratiques de micrographie. BÉHAL avait pu mesurer ainsi l'ascendant qu'il avait sur ses condisciples.

Il est curieux à ce sujet de rappeler l'appréciation portée par BOURQUELOT, le 30 Mars 1881, dans son rapport sur le concours d'internat dont il venait d'être membre du jury. « L'une des copies s'est distinguée entre toutes les autres. Rédigée avec ordre, également bien développée dans toutes ses parties, lue par son auteur avec la chaleur que donne la conviction d'avoir bien fait, elle a rallié l'unanimité du jury au chiffre de 42 points ». Je rappellerai que le maximum était de 45.

Il s'agit de toute évidence, de la copie du major, c'est-à-dire de BÉHAL et qui met en valeur ses qualités maîtresses : la méthode, la conviction, l'enthousiasme.

L'École de pharmacie est maintenant Avenue de l'Observatoire, l'enseignement de la Chimie organique y est donné par JUNG-FLEISCH, successeur et disciple de BERTHELOT. Comme son illustre maître, il a recours à la doctrine et à la notation équivalentes. D'aspect sévère, d'abord froid, peu communicatif, ce rigide professeur ne peut guère enflammer la jeunesse. BÉHAL trouve ailleurs, à la Faculté des Sciences, l'homme qui incarne à ses yeux le pédagogue et le savant : Adolphe WURTZ, champion de la théorie atomique. Il est direct, sa parole est ardente, convaincante, son enseignement est un véritable apostolat : La vocation de BÉHAL est maintenant affirmée, il sera chimiste organicien et il enseignera la Chimie organique.

Pour s'initier à la recherche, BÉHAL demande à Charles FRIEDEL, fervent atomiste, de l'admettre dans son laboratoire transféré dans des bâtiments provisoires élevés de l'autre côté de la rue Michelet, pour la durée de la reconstruction de la Sorbonne.

BÉHAL suit son plan, il a terminé sa scolarité pharmaceutique en 1882 ayant passé tous ses examens avec d'excellentes notes, même en botanique bien que son dossier, révélera le doyen GUÉRIN, comporte la mention sévère qu'en 1883-1884 il n'a pas herborisé !

Il a obtenu le baccalauréat ès Sciences en 1883, la licence ès Sciences en 1884 et simultanément pour s'entraîner aux concours et s'assurer une vie matérielle suffisante, il se présente à la médaille d'argent de l'internat en pharmacie dès 1882 et l'obtient avec, entre autres épreuves écrites : les méthodes qualitatives pour séparer les métaux précipitables par l'hydrogène sulfuré dans les solutions alcalines et à l'oral la préparation du Baume Opodeldoch.

Il se présente en 1884 à la médaille d'or, mais est battu par SONNIÉ-MORET et remporte ainsi une deuxième médaille d'argent. La question de pharmacie était : Emplois pharmaceutiques et essais des produits fournis par les abeilles.

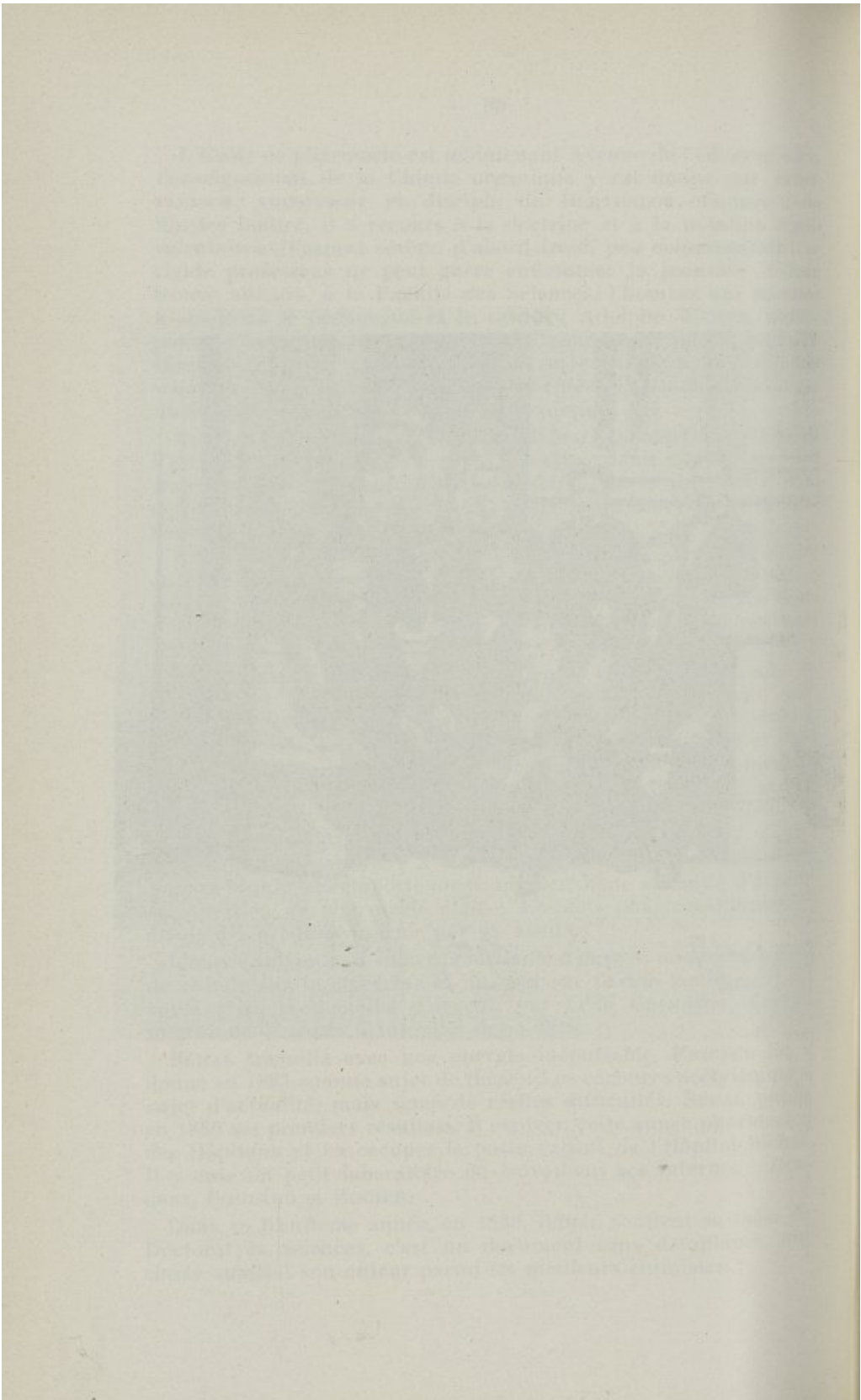
L'année suivante, il enlève la médaille d'or avec une composition de chimie sur la glycérine et un oral sur l'acide lactique. Il est suivi, pour la médaille d'argent, par Léon GRIMBERT, devenu interne de 3^e année à l'Hôpital de la Pitié.

BÉHAL travaille avec une énergie inépuisable. FRIEDEL lui a donné en 1883 comme sujet de thèse : Les carbures acétyléniques, sujet d'actualité, mais semé de réelles difficultés. BÉHAL publie en 1886 ses premiers résultats. Il est reçu cette année pharmacien des Hôpitaux et va occuper le poste vacant de l'Hôpital Bichat. Il y crée un petit laboratoire où travaillent ses internes : DESGREZ, POULARD et ROGIER.

Dans sa trentième année, en 1888, BÉHAL soutient sa thèse de Doctorat ès Sciences, c'est un document sans défaillance, qui classe aussitôt son auteur parmi les meilleurs chimistes.

1871





Le premier Mai de cette année, il passe à l'Hôpital du Midi (futur Hôpital Ricord), il y aménage un laboratoire assez vaste où il travaillera avec ses internes jusqu'en 1901 et s'affirmera dès l'origine un chef d'Ecole.

Il fait de fréquentes visites à l'Hôpital voisin, celui de la Maternité, où il rencontre CHOAY avec lequel il effectuera de mémorables travaux sur les dérivés du chloral et les créosotes.

BÉHAL « chercheur habile et heureux » comme l'a qualifié FRIEDEL, doit maintenant entrer dans l'enseignement ; noble tâche à laquelle il n'a cessé de se préparer. Un concours d'agrégation s'ouvre en Février 1889. En plus des épreuves écrites, le concours comportait une épreuve didactique représentée par une thèse rédigée et imprimée pour l'ouverture du concours. Elle permettait de juger d'une manière très sérieuse « noir sur blanc » la compétence du candidat, son érudition, sa connaissance de la bibliographie, sa manière d'exposer un sujet souvent très ardu, enfin son style. Pour augmenter la difficulté, l'argumentation de cette thèse était confiée à un candidat concurrent de l'auteur.

BÉHAL a comme sujet « les composés azoïques ». On imagine encore facilement aujourd'hui le nombre d'heures de travail que représentent ces 172 pages imprimées. Cette œuvre a maintenant 70 ans, elle suscite toujours de l'admiration. BÉHAL l'a parfaitement définie : « C'était la première fois qu'on réunissait en un corps de doctrine tous les faits relatifs aux composés azoïques ».

Il va sans dire que cette doctrine reposait sur la conception et la notation atomiques. BÉHAL est reçu au concours, mais une sérieuse déconvenue l'attend, il est nommé pour cinq années seulement, alors que le statut en vigueur depuis 1874 portait dix années ! Les raisons invoquées demeurent obscures. Le but est cependant atteint, BÉHAL est entré dans l'enseignement supérieur, mais il ne saurait se satisfaire du mutisme imposé à la fonction d'agrégé ; en effet, l'agrégé ne peut enseigner que si le titulaire de la chaire est absent ou malade et son rôle se résume à une participation éventuelle à un jury d'examen. BÉHAL a prémédité une singulière offensive et il ne perd pas de temps. Dans le procès-verbal de la séance du Conseil de l'Ecole du 31 Octobre 1889, on peut lire ces lignes (1) :

« Est également renvoyé à la prochaine séance, comme n'étant pas porté à l'ordre du jour, l'examen d'une demande introduite par M. BÉHAL, agrégé, en vue d'être autorisé à faire pendant l'année 1889-1890 un cours libre de chimie organique ». (Il est piquant de souligner que l'entrée en fonction de BÉHAL comme agrégé, est datée seulement du lendemain 1^{er} Novembre).

A la dite prochaine séance du Conseil (le 19 Novembre) (2), il est décidé de soumettre cette affaire à l'Assemblée de l'Ecole qui,

(1) Assemblée des professeurs de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris ; vol. 1884-1903, fol. 87.

(2) *Ibid.*, fol. 88.

en application d'un décret opportun du 28 Décembre 1885 a seule compétence pour en délibérer ; mais à l'ouverture de l'Assemblée (7 Décembre) (3), PLANCHON, directeur, fait part qu'il a reçu une lettre de BÉHAL par laquelle il renonce à sa demande pour l'année scolaire en cours. Ce n'est que partie remise, BÉHAL revient à la charge et cette expression conserve ici tout son sens, lors de l'Assemblée du jeudi 19 juin 1890 (4).

Sur l'invitation du Président, il donne lecture du programme du cours libre qu'il compte développer.

BOUCHARDAT prend alors la parole pour souligner que c'est la première fois qu'un « membre du personnel enseignant d'une Faculté demande à faire un cours libre, dépourvu de toute sanction à l'École. Il craint qu'on ne puisse voir dans l'attitude insolite de M. BÉHAL une opposition marquée à l'enseignement magistral donné par l'un d'eux ».

BÉHAL se défend de « toute arrière-pensée d'opposition », mais expose « la nécessité qui s'impose, à son point de vue, de professer la théorie atomique entièrement méconnue à l'École, sans laquelle on ne peut faire une étude sérieuse des médicaments nouveaux », et « il espère par son enseignement supplémentaire et libre, combler une lacune regrettable. Il est du devoir et de l'intérêt de l'agrégé, poursuit-il, de se préparer à l'enseignement, afin de tirer le meilleur parti possible de la période, restreinte dans son cas, pendant laquelle il reste en exercice » !

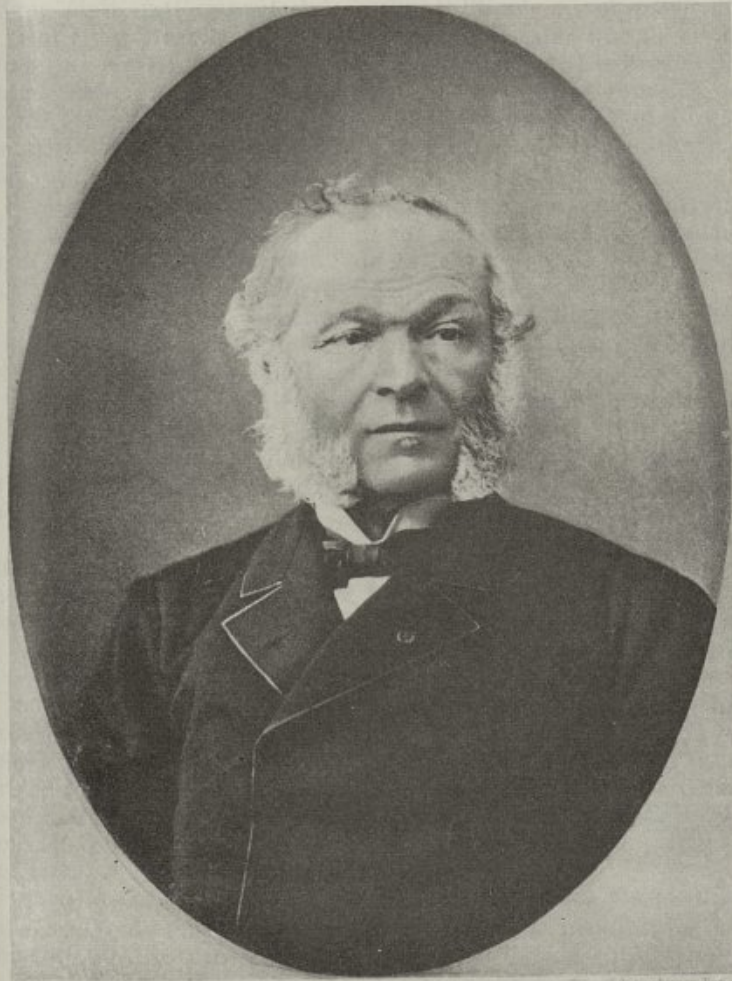
JUNGFLEISCH exprime brièvement son avis : « En ce qui concerne l'utilité et l'intérêt qu'il y a pour l'École à autoriser un agrégé à faire un cours libre sur une branche quelconque de l'enseignement, ils ne lui paraissent pas suffisamment démontrés » et il ajoute : « en présence de déclarations qui forment un blâme indirect bien que très explicite de l'enseignement magistral de la chimie organique tel qu'il est donné actuellement, enseignement qu'on affecte de présenter comme insuffisant et inutile aux étudiants en pharmacie, la dignité du professeur lui défend de s'abstenir » (de prendre position).

PRUNIER fait les plus expresses réserves au sujet des déclarations de M. BÉHAL car « en ce qui le concerne, il a fait de nombreuses leçons, sans se priver du secours de la notation atomique ».

BÉHAL, sans doute un peu embarrassé du tour pris par la discussion, affirme que la parole a certainement trahi sa pensée, qu'il n'a aucun sentiment d'hostilité envers ses anciens maîtres et le Président conclut par le renvoi à la prochaine séance de l'Assemblée.

(3) *Ibid.*, fol. 89.

(4) *Ibid.*, fol. 100.



Ad. WÜRTZ
(1817-1884)

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

Celle-ci se tient peu de jours après, le 3 juillet 1890 et est entièrement consacrée à cette affaire (5). A l'occasion du procès-verbal, BÉHAL déclare n'avoir jamais dit « que la théorie atomique était entièrement méconnue à l'Ecole », ni parlé d'une « lacune regrettable », il s'est borné à constater que la notation atomique n'était pas « entièrement enseignée ». Le Président lui donne acte de sa rectification et la discussion reprend, sans doute assez animée, car elle se clôt par une motion proposée par MILNE-EDWARDS, lequel estime que « l'Ecole de Pharmacie doit avant tout faire preuve de libéralisme ».

Craignant de commettre un abus de confiance ou d'enfreindre le secret professionnel, j'ai demandé à notre doyen si je pouvais divulguer le texte historique de cette motion. Il a cru bon de m'y autoriser. Je l'en remercie :

« L'Ecole, tout en regrettant la forme sous laquelle M. BÉHAL a introduit sa demande de cours libre et les commentaires dont il l'a accompagnée, exprime l'avis que ce Cours soit autorisé ».

Aussitôt BÉHAL constate avec regret que cette motion contient un blâme à son adresse, blâme qu'il ne croit pas avoir mérité, et il revient sur les circonstances qui l'ont amené à formuler sa pressante demande, ce qui lui attire quelques nouveaux désagréments.

JUNGFLEISCH désire savoir pour quelle forme d'enseignement BÉHAL a opté ? S'agit-il de conférences et alors, le titulaire a le devoir de s'y intéresser et de s'entendre avec le conférencier sur la rédaction du programme ou s'agit-il d'un cours libre ? et alors JUNGFLEISCH entend « s'en désintéresser absolument ». Il poursuit :

« C'est de propos délibéré et après s'être entouré de conseils extérieurs comme il a eu soin de le déclarer lui-même, que M. BÉHAL s'est prononcé pour le cours libre. Il est donc mal fondé à prétendre que le professeur titulaire avait donné à cette dernière forme d'enseignement une approbation qu'il entendait et ne pouvait réserver qu'à des conférences relevant de l'enseignement magistral de la chimie organique ».

BÉHAL dit qu'il est prêt à accepter la forme conférences si tel est le désir de l'assemblée et à suivre alors le programme qu'on voudra bien lui tracer.

MILNE-EDWARDS insiste à nouveau pour que l'assemblée se prononce sur la motion qu'il a déposée. Le Président estime à son tour que l'incident est clos et le vote a lieu à bulletin secret. Votants : 11, oui 11, non 0. La victoire de BÉHAL est totale et la révolution va s'accomplir.

Dans cette longue relation, je n'ai fait le plus souvent que transcrire des passages des procès-verbaux sans ajouter de commentaires, mais il me paraît vraisemblable que les archives uni-

(5) *Ibid.*, fol. 105.

versitaires ne doivent pas être riches en cas de ce genre, qui, finalement, font honneur au courage de l'agrégé et à l'indépendance d'esprit de l'Assemblée (N.B.).

« L'annonce de ce cours libre tout nouveau produisit dans l'Ecole de Pharmacie un émoi indescriptible et la plus vive impression » écrit Marc TIFFENEAU. Le succès fut considérable, et tous ceux qui se pressaient à ces cours en ont conservé un souvenir impérissable et plusieurs personnes heureusement présentes dans cette salle pourraient l'attester. Mon père m'en a souvent entretenu et l'enthousiasme le gagnait à nouveau.

Chaque année jusqu'en 1897 compris, l'assemblée répondit favorablement à la demande de BÉHAL de poursuivre son enseignement durant le semestre d'hiver, mais en 1898, le procès-verbal ne mentionne plus le nom de BÉHAL.

En effet, les Français sont divisés par les douloureux épisodes de l'affaire DREYFUS et BÉHAL qui est maintenant une personnalité connue, a pris ouvertement parti pour l'officier déporté à l'Île du Diable. Cette courageuse attitude, dictée par sa conviction profonde de l'innocence du condamné, n'est pas du goût de la majorité des étudiants.

De violentes manifestations éclatent à son cours et se poursuivent même Boulevard Saint-Michel, le professeur doit se retirer et interrompre son enseignement dont ce sera en réalité la fin, car BÉHAL sera nommé, sur la proposition de FRIEDEL, maître de conférences de chimie organique à la Sorbonne, en mars 1898.

N.B. Cette lutte farouche entre partisans des équivalents et tenants de la théorie atomique, trouve son écho dans un des meilleurs ouvrages de Gustave FLAUBERT : « *Bouvard et Pécuchet* », œuvre inachevée, publiée après la mort de l'auteur, mais écrite à partir de 1872.

Il fait dire aux deux copistes devenus propriétaires terriens «...puis sans le moindre scrupule, BOUVARD et PÉCUCHE se lancèrent dans la chimie organique.

Quelle merveille que de retrouver chez les êtres vivants les mêmes substances qui composent les minéraux. Néanmoins, ils éprouaient une sorte d'humiliation à l'idée que leur individu contenait du phosphore comme les allumettes, de l'albumine comme les blancs d'œufs, du gaz hydrogène comme les réverbères.

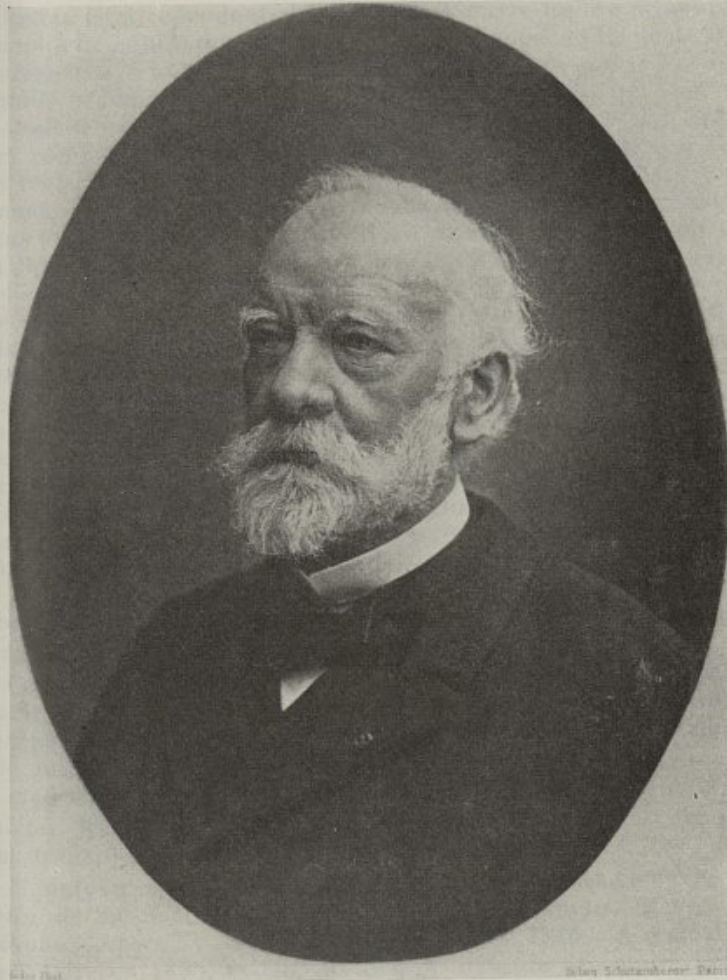
Après les couleurs et les corps gras, ce fut le tour de la fermentation. Elle les conduisit aux acides, et la loi des équivalents les embarrassa encore une fois. Ils tâchèrent de l'éclaircir avec la théorie des atomes ; *ce qui acheva de les perdre* ».

L'énorme correspondance de FLAUBERT témoigne avec quel souci il établissait sa documentation. Il était ami de BERTHELOT, c'est ainsi qu'il le recommande au docteur Jules CLOQUET, par une lettre du 15 novembre 1872, pour son élection à l'Académie des Sciences.

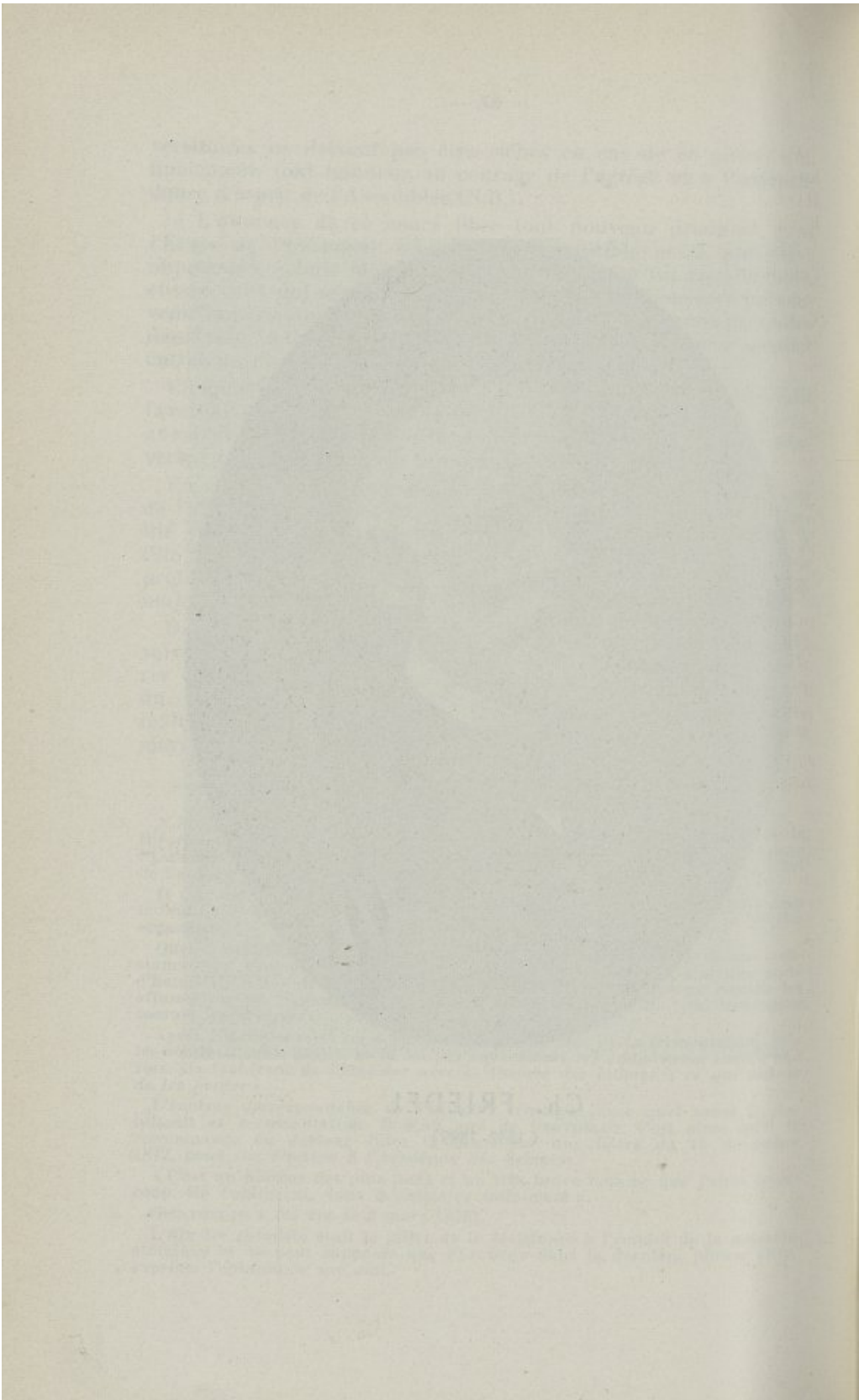
« C'est un homme des plus forts et un très brave homme que j'aime beaucoup. En l'obligeant, vous m'obligerez infiniment ».

(BERTHELOT a été élu le 3 mars 1873).

L'illustre chimiste était le pilier de la résistance à l'emploi de la notation atomique et on peut supposer que FLAUBERT dans la dernière phrase citée, exprime l'opinion de son ami.



Ch. FRIEDEL
(1832-1899)



FRIEDEL qui n'a cessé de lui manifester son estime, et voit en lui son successeur, meurt l'année suivante, mais c'est Albin HALLER, pharmacien lui aussi, qui vient de Nancy pour occuper la chaire de FRIEDEL.

BÉHAL peut cependant se réjouir de l'œuvre qu'il a accomplie : l'emploi de la notation atomique s'est généralisé à l'École de Pharmacie, il a réuni et complété ses leçons dans son « *Traité de Chimie organique d'après les théories modernes* », paru en 1896 et dont le succès est immédiat. Il a participé en 1892, à Genève, aux côtés de FRIEDEL, à la Conférence Internationale qui a fixé les règles de la Nomenclature en chimie organique. A la fin de l'année 1899, il a 40 ans et ses travaux scientifiques sont consignés dans 90 mémoires ou Notes qu'il est difficile d'exposer sans aller au tableau. J'indiquerai brièvement qu'il a poursuivi et étendu ses recherches avec CHOAY sur les phénols et l'analyse des créosoles, obtenu le gaïacol à l'état cristallisé et réalisé sa synthèse, découvert l'homocréosol, le métaéthylphénol, préparé de nombreux dérivés benzoylés ou méthylés de phénols, précisé le mécanisme d'action du trichlorure de phosphore sur l'acétophénone, abordé avec AUGER l'étude si féconde des acides du groupe malonique et préconisé, en particulier, l'emploi du chlorure de thionyle pour obtenir des chlorures d'acides, indiqué un nouveau mode de préparation de l'acide monochloracétique et du chlorure d'acétyle et obtenu une foule de dérivés mono- ou dicétoniques ; enfin, il est déjà très engagé dans ses recherches sur le camphre et ses dérivés dont il aborde l'étude structurale par des voies nouvelles faisant appel à la transposition de BECKMANN et à l'analyse des produits du type acide campholénique.

Cet immense travail sera couronné plus tard par la mise au point d'une méthode de synthèse du camphre, en partant du pinène de l'essence de térébenthine, méthode qui fera connaître son auteur au-delà de nos frontières.

C'est en 1899 que commencent ses études sur les anhydrides mixtes des acides cycliques et acycliques qui devaient l'amener aux transpositions.

J'analyserai les travaux scientifiques de BÉHAL dans le *Bulletin* de la Société chimique, Société à laquelle BÉHAL s'est dévoué. Après y avoir été admis en 1886, il en devint secrétaire en 1893, prit le premier le titre de Secrétaire général en 1905 et quitta ce poste en 1908 pour être Vice-Président en 1905-1910 et Président en 1911. Il fut élu Président d'honneur en 1931.

BÉHAL demeure maître de conférences à la Sorbonne jusqu'en 1901, date où il revient à l'École comme professeur de Toxicologie. Pour cette nomination, le Ministre avait suivi la proposition de la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique et non celle du Conseil de l'École qui avait à la majorité présenté OUVRARD en première ligne et BÉHAL en seconde.

Si BÉHAL était heureux de retrouver un enseignement Avenue de l'Observatoire, celui dont il avait la charge l'éloignait de ses préoccupations habituelles et lui demandait un travail supplémentaire pour rédiger ses leçons ; cependant il a toujours gardé un excellent souvenir de son passage dans cette chaire qu'il a quittée en 1907 pour enfin occuper celle de Chimie organique devenue vacante par la nomination de JUNGFLAISCH au Collège de France où il succédait à BERTHELOT. C'était pour lui la consécration et la récompense méritée d'efforts incessants depuis sa jeunesse.

Aux Hôpitaux, BÉHAL avait dû quitter son laboratoire de l'Hôpital du Midi en 1901, en raison de l'absorption de cet Hôpital par l'Hôpital Cochin. Il se trouvait obligé d'abandonner ces locaux où il s'était consacré à la formation de très brillants élèves. Il émigre quelques mois à l'Hôpital Trousseau, puis passe à l'Hôpital Boucicaut où il a le temps d'aménager un laboratoire où TIFFENEAU effectuera la plus grande partie de son œuvre ; enfin en 1904 BÉHAL occupe le poste de la Maternité où il demeurera jusqu'à sa retraite, mais durant cette vingtaine d'années, il fera surtout Ecole au laboratoire de chimie organique avec la collaboration fidèle de SOMMELET.

Il va préparer maintenant la troisième édition de son « Traité » et s'adjoindre pour cela son parent Amand VALEUR, agrégé de l'Ecole et aussi pour la revision des chapitres des cyclanes et des composés terpéniques, SOMMELET.

L'ouvrage comprend alors deux tomes, l'un paru en 1909, l'autre en 1911 ; sa clarté, sa présentation logique, sa documentation en ont fait le bréviaire de plusieurs générations de chimistes.

BÉHAL a depuis longtemps compris que les recherches théoriques poursuivies dans les laboratoires universitaires où le temps compte peu, doivent trouver des applications dans l'industrie où le temps doit être respecté, il va de plus en plus s'enquérir des besoins industriels sans négliger pour autant les problèmes dits de chimie pure.

C'est de cet état d'esprit que procèdent ses recherches sur la deshalogénéation des dérivés chlorés du toluène, sur l'action des dérivés organomagnésiens récemment découverts par GRIGNARD sur les esters. Avec la collaboration de TIFFENEAU, il prépare ainsi des éthers phénoliques et la transposition allylique pseudoallylique ; avec SOMMELET il obtient des éthers-oxydes de glycols dont l'hydrolyse constitue une méthode générale de préparation des aldéhydes disubstitués.

En 1911, avec son neveu DETOEUF, il obtient la monochlorurée que divers auteurs avaient vainement cherchée. Cet agent chlorurant ou oxydant, réagit avec les cétones, les phénols, les aldéhydes et par fixation d'acide hypochloreux sur des doubles liaisons, permet la synthèse de chlorhydrines de glycols. En 1912 il obtient l'acide cyanurique, autre dérivé de l'urée, dont la

dépolymérisation donne l'acide cyanique qui se combine aux dérivés à fonctions alcooliques sous forme d'allophanates et permet de ce fait une caractérisation très étendue des alcools primaires, secondaires et tertiaires, sous forme de dérivés cristallisés. BÉHAL publiera les développements de cette élégante méthode jusqu'en 1921.

La guerre de 1914 vide son laboratoire, BÉHAL est désœuvré, il avait bien proposé sa collaboration aux services des poudres, mais ils l'avaient refusée et sa seule distraction était d'aller vers six heures du soir au carrefour de l'Observatoire guetter, sans beaucoup de résultats, les avions allemands, les « taube », qui venaient survoler la capitale. Le Gouvernement était à Bordeaux.

Alors qu'il traverse la place Saint-Germain-des-Prés un mardi, pour se rendre à l'Académie de Médecine, BÉHAL rencontre Emile ROUX et lui demande s'il pense que des mesures ont été prises pour assurer la fabrication des produits pharmaceutiques pour les civils. Roux en doutant, le prie de l'accompagner à une commission présidée par Léon BOURGEOIS. Peu après, BÉHAL peut exposer son plan. Léon BOURGEOIS qui l'écoute sans l'interrompre ni ajouter de commentaires se borne à déclarer : « C'est une chose qui doit se faire. Je vais demander au Préfet de convoquer demain matin les fabricants. Vous expliquerez vos vues et ensuite vous irez à Bordeaux informer le Gouvernement qui statuera sur la question ». Tout se passa comme prévu. En descendant du train à Bordeaux, BÉHAL trouve son ami le sénateur ASTIER auquel il donne les raisons de son déplacement. ASTIER l'approuve et avec un léger « accent du midi », raconte BÉHAL, lui dit « tu sais, maintenant c'est une affaire politique, tu vas aller voir les ministres intéressés, tu leur exposeras en deux mots ton plan et tu demanderas qu'on crée un Office de produits pharmaceutiques qui sera rattaché au Commerce. J'insiste sur le Commerce, tu entends ».

BÉHAL doit d'abord rencontrer VIVIANI, président du Conseil, mais celui-ci étant souffrant, c'est BRIAND qui reçoit le visiteur. Il existe entre eux des relations amicales, créées « par de fréquentes rencontres sur les terrains de chasse ». BRIAND approuve le rattachement au Commerce et annonce la visite de BÉHAL par téléphone. BÉHAL se rend au ministère, il y est reçu par CHAPSAL qu'il connaît bien, car il avait été le représentant de la France à l'Exposition de Saint-Louis aux Etats-Unis où BÉHAL avait été vice-président du jury de la Section des produits chimiques.

CHAPSAL approuve également, mais dit qu'il convient d'ajouter les *produits chimiques* et ne dissimule pas les difficultés qui vont alors surgir avec le général GAUDIN, directeur du ravitaillement, qui ne voudra pas se dessaisir de produits servant aussi à la fabrication des explosifs.

Écoutons maintenant BÉHAL : « La visite que je fis au général fut très brève, il ne fut pas question du rattachement de l'office au ministère de la Guerre, mais le lendemain matin, lorsque je

retournai le voir, il ne m'offrit pas de m'asseoir et me demanda ce que je voulais. Je pris une chaise et je demandai qu'il voulût bien mettre à ma disposition les produits nécessaires aux fabrications diverses de l'office qui allait être créé. Il me répondit qu'il était Directeur du Service de Ravitaillement militaire et non civil et que les ressources étaient très limitées. Il n'y a plus en ce moment de distinction entre le militaire et le civil, il n'y a que des Français, répondis-je... ».

Après un violent réquisitoire de BÉHAL, le général reste muet, puis dit « Vous avez raison, chiffrez-moi vos besoins ». BÉHAL répond : « Nous sommes donc d'accord, je vous prie de bien vouloir le téléphoner au ministère du Commerce ». Le soir, BRIAND présente BÉHAL au Président de la République Raymond POINCARÉ qui le remercie.

L'Office fut créé et BÉHAL en fut nommé directeur par décret du 17 octobre 1914.

BÉHAL installe l'Office dans son laboratoire. DETOEUF est chef du service des produits minéraux et galéniques, SOMMELET des produits organiques avec FAUCONNIER, ancien agrégé de la Faculté de Médecine, qui est chargé spécialement des matières colorantes, car la production française ne représentait que 12 % des exigences normales. La tâche est immense ; BÉHAL entouré de nombreux anciens élèves auxquels sont venus s'ajouter FREUNDLER et MARQUIS parviendra à satisfaire tous les besoins de l'industrie. Il créera même trois importantes fabrications : extraction du phénol du goudron de houille (où se distingue notre regretté collègue LEROUX), à l'usine à gaz de Gennevilliers ; obtention d'explosifs type mélinite, à partir du chlorobenzène ensuite dinitré et déshalogéné, dans une usine de Montereau qui appartenait à des Allemands ; enfin, la reprise de la fabrication de l'indigo à l'usine de Creil, également allemande, grâce à l'obtention d'un des éléments de la synthèse : l'acide monochloracétique dont l'action sur l'aniline donne la phénylglycine qui peut conduire par divers procédés à l'indigo.

La collaboration entre la Science et l'Industrie qu'il avait entendu si souvent souhaiter à la fin des banquets de la Société Chimique, BÉHAL l'a réalisée, elle va devenir sa préoccupation constante après la guerre et il se donnera avec la même passion à cette nouvelle tâche.

Commissions mixtes, congrès de Chimie industrielle ou de l'Union internationale de Chimie pure et appliquée, création de la *Maison de la Chimie* seront les dernières manifestations de cette énergie qu'il met à la réalisation de tous ses projets.

La notoriété scientifique de BÉHAL, ses aptitudes exceptionnelles à l'enseignement, son âme de chef d'Ecole lui attirèrent les plus hautes distinctions ; il en était fier car il voyait en elles la reconnaissance officielle des vertus qu'il tenait de ses parents, mais comme cela est fréquent pour les hommes de caractère, leur attribution fut précédée parfois de déconvenue.

Membre de notre Compagnie qu'il présida en 1905, il fut élu à l'Académie de Médecine en 1907, après un échec en 1900 où il avait été présenté en première ligne, mais devancé par YVON. Il présida cette Académie en 1922. Son entrée à l'Académie des Sciences au décès d'Armand GAUTIER en 1921, effaçait une sérieuse déception ressentie en 1911, lors de l'élection d'un de ses amis et ancien élève Charles MOUREU, il n'en conservait aucune rancœur et ne voyait là qu'un de ces caprices dont les Académies sont coutumières. Il préside l'Académie des Sciences en 1939 et la séance commune aux cinq classes de l'Institut la même année.

Il est grand officier de la Légion d'Honneur.

BÉHAL ayant terminé sa carrière professorale en 1934 (âgé de 75 ans), ses collègues, ses élèves, ses amis de France et de l'étranger décident de lui rendre un solennel hommage dans le cadre de la Maison de la Chimie, dont il préside le comité de direction.

Le 12 Mars 1936, la cérémonie a lieu, une médaille due à ARONSON a été gravée à son effigie (la maquette a été léguée à la Faculté).

« Il déclara que l'idée de se regarder de profil ne lui était jamais venue et se trouva chargé d'ans, avec des rides, qu'il se croyait jeune, mais qu'il n'en était rien ». Il avait senti les premières atteintes du mal qui devait l'emporter quelques années plus tard.

Lorsque les événements de Juin 1940 surgissent, BÉHAL quitte Mennecy où il s'était retiré, il y revient épuisé au mois d'Août, il est amaigri au point qu'il pourra écrire, à Alfred LACROIX, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences qu'il ne pèse plus que 43 kilogs !

Entouré des soins dévoués de Madame BÉHAL et de sa sœur Madame DETOEUF, il succombe, épuisé, le 1^{er} Février 1941. SOMMELET écrit à l'Académie des Sciences pour annoncer son décès. Les obsèques sont célébrées dans la plus stricte simplicité le mercredi 5 Février, par une des plus décevantes journées de l'occupation, la neige recouvre le sol, il fait froid, quelques élèves seulement ont pu être avertis et se rendre à Mennecy.

Par la variété, l'étendue et la fécondité de ses découvertes, par le rayonnement de son enseignement, prolongé dans celui de ses élèves devenus des Maîtres : MOUREU au Collège de France, AUGER et BLAISE à la Sorbonne, DESGREZ et TIFFENEAU à la Faculté de Médecine, VALEUR et SOMMELET à la Faculté de Pharmacie, BÉHAL a contribué à l'épanouissement de la chimie organique théorique et industrielle dans notre Pays.

Il aurait cependant été bien surpris de ne pas trouver son nom dans un livre américain récent (6) consacré aux plus célèbres réactions chimiques décorées du nom de leurs auteurs et dont la

(6) A. R. SURREY. Name reactions in Organic Chemistry Academic Press, New-York, 1954.

simple mention suffit à désigner une étape dans la marche d'une synthèse.

Cet anonymat infligé aux réactions de BÉHAL est sans doute la conséquence d'un excès de classicisme qui les a rendues impersonnelles.

Bien des artistes, des écrivains et aussi des savants, célèbres de leur vivant, sont rapidement oubliés après leur mort. Ingratitude, évolution du goût et de la mode, ou juste sanction d'une renommée factice ?

Il me paraît certain que le nom de BÉHAL survivra à sa gloire.

RAPPORTS SUR LES PRIX DE L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

PRIX DES THÈSES.

SECTION DES SCIENCES PHYSICO-CHIMIQUES.

par une Commission composée de :

MM. JANOT, GUILLOT et HARLAY, *rapporteur*.

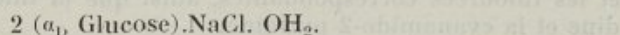
Les deux thèses que la commission eut à examiner, élaborées toutes deux sous la direction du Professeur CHARONNAT, sont difficilement comparables, l'une exposant, à partir d'expériences simples, une hypothèse relative à la configuration spatiale des Glucides susceptibles de donner avec certains sels métalliques des combinaisons définies, l'autre, de chimie organique, ayant pour objet la préparation de quelques guanidines.

La Thèse de Monsieur DANG-CAO-THUONG a pour titre : *Contribution à l'étude des Glucido-sels*.

Lors d'une communication à l'Académie de Pharmacie en 1956, Monsieur CHARONNAT et son élève avaient proposé la dénomination « Glucido-sels », pour désigner les combinaisons des glucides avec les sels métalliques, connues depuis fort longtemps, puisque c'est à l'aide des combinaisons Glucose-Chlorure de Sodium, Saccharose-Chlorure de Sodium que BERZÉLIUS et PÉLIGOT déterminèrent le poids moléculaire de ces sucres.

Après un rappel des principales combinaisons décrites dans la littérature, l'auteur insiste particulièrement sur la combinaison « Saccharose $\text{NaBr} \cdot 2 \text{OH}_2$ » dont l'analyse par les rayons X a permis à BEEVERS et COCHRAN d'en déterminer la structure chimique et physique.

Le chapitre consacré aux combinaisons des monoses avec le Chlorure de sodium, est centré sur l'une d'elles décrite par CALLOUD en 1828 et dont l'étude cristallographique fut réalisée par PASTEUR



Il a été constaté que seule la forme α du glucose était susceptible d'entrer en combinaison avec le chlorure de sodium. Le β D

glucose ne se combine pas ; mais, avec le temps, la transformation du β en α permet d'obtenir les cristaux attendus.

De l'absence de combinaisons de la part des esters acétiques du glucose, des α et β méthylglucosides, des pentoses, du galactose, l'auteur déduit que, pour qu'il y ait combinaison, la position cis des 2 —OH fixés sur les carbones 1 et 2, la position trans des 2 —OH fixés sur les carbones 3 et 4, ainsi que la présence de la fonction alcool primaire constituent des conditions nécessaires.

Les polyalcools, tels que le sorbitol, le mannitol, le mésoinositol, et la glycurone, par ailleurs, ne se combinent pas.

Le dernier chapitre est consacré aux combinaisons du glucose avec d'autres sels métalliques.

Les essais avec les halogénures de potassium sont sans résultats. Par contre, l'auteur a obtenu et décrit une nouvelle combinaison : 2 α D glucose \cdot Na₃N.OH₂.

Le nitrure de sodium, se comporte donc comme les halogénures de sodium, à l'exception du fluorure.

L'analyse par les rayons X a montré qu'il s'agissait d'une combinaison isomorphe des précédentes.

En résumé, ce travail méthodique apporte une hypothèse intéressante sur la structure spatiale du glucide, nécessaire pour qu'il y ait possibilité de combinaison avec un sel métallique. Mais, pour cela, la nature électronique, la taille des ions minéraux jouent un rôle important.

La Thèse de Monsieur CARBONNEAUX LE PERDRIEL est une « Contribution à l'étude des préparations de quelques guanidines ».

Ce travail avait pour but la préparation et l'étude pharmacologique d'esters de l'acide guanidino-4 benzoïque, d'une part, et de la guanidino-2 pyridine, d'autre part. Il fut, en fait, limité par les circonstances à une étude chimique, le caractère anesthésique des esters guanidinobenzoïques n'étant pas évident, et l'obtention de la guanidino-2 pyridine s'étant révélée irréalisable.

Cependant, au point de vue chimique, cette thèse présente un intérêt indéniable. En effet, l'auteur a réuni, avant d'exposer ses recherches personnelles, une bibliographie très importante, tant sur la préparation des guanidines substituées, que sur les réactions analytiques de celles-ci. Il y a là de très nombreuses références utiles à consulter.

Dans la partie consacrée aux travaux personnels, un certain nombre de corps nouveaux sont décrits, tels que les esters méthylique, propylique et butylique de l'acide guanidino-4 benzoïque, et les thiourées correspondantes, ainsi que la thiouréido-2 pyridine et la cyanamido-2 pyridine.

Si les efforts en vue de l'obtention de la guanidino-2 pyridine sont restés vains, les mérites de l'auteur n'en sont pas moins réels.

Conclusion :

La Thèse de Monsieur DANG-CAO-THUONG peut, par son aspect physico-chimique, paraître plus séduisante. Mais l'hypothèse émise repose sur une interprétation de travaux, où les recherches personnelles de l'auteur n'occupent qu'une place relativement modeste.

La lecture de la Thèse de Monsieur CARBONNEAUX LE PERDRIEL laisse, en vérité, une petite déception, que l'auteur lui-même aura été le premier à éprouver. Mais les réactions et expériences envisagées, basées sur une documentation des plus utiles à consulter, ont exigé beaucoup de patience et de persévérance, en un mot beaucoup de travail.

C'est pourquoi nous vous proposons de décerner la Médaille d'Or à Monsieur DANG-CAO-THUONG et la médaille d'Argent à Monsieur CARBONNEAUX LE PERDRIEL.

SECTION DES SCIENCES NATURELLES

par une Commission composée de :

MM. CAVIER, CRÉTÉ et REUSSE, *rapporteur*.

La Commission a eu à examiner deux thèses qui ont obtenu pour leurs auteurs le diplôme de Doctorat d'Etat en Pharmacie.

Le premier travail est intitulé : « *Etude physiologique et biochimique de la toxinogénèse diphtérique* » et a été présenté par Monsieur ALOUF, stagiaire de recherches au Centre National de la Recherche Scientifique.

Après avoir mis au point un milieu chimiquement défini permettant d'obtenir une bonne croissance et un bon rendement en toxine, l'auteur étudie le métabolisme du Bacille diphtérique.

Il met en évidence des faits précis concernant les rapports entre croissance et toxinogénèse, cinétique, pureté et activité spécifique de la toxine.

La seconde partie de son travail est une étude approfondie du métabolisme du fer chez le *Corynebacterium diphteriae*. Monsieur ALOUF a refait une réinvestigation du rôle du fer avec 3 nouveaux moyens d'étude : milieu synthétique, rigoureusement contrôlable, emploi du fer radio-actif, cultures « agitées ».

Il aboutit aux résultats suivants :

a) à la dose de 500 microgrammes par litre, le fer est indispensable pour la croissance du Bacille. Le cobalt par contre, ne peut normalement le remplacer.

b) l'inhibition de la toxinogénèse est liée à la présence de l'élément fer.

c) la quantité totale de protéines excrétées diminue avec l'augmentation du taux du fer jusqu'à 500 microgrammes par litre, taux au delà duquel elle ne varie plus.

d) en l'absence de fer, la cellule utilise des systèmes flavoprotéiques au lieu des systèmes hémiques.

e) le métabolisme glucidique est intimement lié à celui du fer.

f) le cobalt enfin est inhibiteur de la toxinogénèse.

Ce travail est suivi d'une bibliographie assez importante qui laisse penser que Monsieur ALOUF a l'intention de persévérer dans son étude puisqu'il émet des hypothèses de travail futur.

Le second mémoire déposé a été soutenu par Monsieur DELARUE, pharmacien, biologiste, ex-interne des hôpitaux.

Il a pour titre : « *Contribution à l'étude de l'essai d'activité in-vivo des substances antiseptiques* ».

Après avoir rappelé les différents essais qui ont été proposés pour la recherche de l'action toxique de l'antiseptique sur la cellule vivante, l'auteur étudie les relations étroites qui unissent un épiderme humain et les bactéries qui végètent à sa surface.

Il passe en revue les différentes techniques d'essai in-vivo des substances antiseptiques.

Il expose ensuite les travaux qui lui ont permis de mettre au point une technique qui tend à opérer dans les conditions les plus difficiles d'une désinfection normale.

Le matériel d'étude est l'extrémité caudale de la souris dont on contrôle finalement la stérilité.

En premier lieu, est étudiée la composition moyenne qualitative et quantitative de la flore présente sur les fragments épidermiques en expérience. Est considérée également l'influence des traitements préalables que l'on peut faire subir à cet épiderme.

Dans une seconde série d'expériences, la technique proposée est appliquée aux diverses solutions d'iode, en faisant varier les différents facteurs d'activité.

Dans une troisième série d'essais, cette technique est appliquée à une « flore de contamination volontaire » constituée par une suspension de virus de la maladie de Newcastle, afin d'étudier dans quelles conditions la peau peut être débarrassée des particules virales susceptibles d'être à l'origine d'affections graves.

L'auteur, par ce travail, a mis au point une méthode simple, qui permet d'étudier dans le temps l'action d'une solution antiseptique, et dont les modalités opératoires permettent d'apprécier l'efficacité pratique d'un antiseptique.

Il s'agit d'un travail très intéressant, dont l'expérimentation repose sur l'utilisation d'organismes vivants, et qui, par conséquent, permet d'adapter les conclusions à l'utilisation pratique.

Les deux thèses présentées apportent des renseignements précieux. Les membres de la Commission, vous proposent d'attribuer la Médaille d'Or au travail de Monsieur DELARUE qui apporte une technique d'utilisation pratique susceptible de rendre service, dans le domaine du Contrôle des substances antiseptiques.

Le travail de Monsieur ALOUF mérite l'attribution d'une Médaille d'Argent.

SECTION DES SCIENCES BIOLOGIQUES

par une Commission composée de :

MM. TRUHAUT, JEQUIER et PIETTE, *rapporteur*.

Deux thèses ont été soumises à l'examen : celles de MM. Maurice LECLERC et Georges LE MOAN.

Monsieur LECLERC : *Contribution à l'étude des transglucosidases β des végétaux supérieurs.*

Dans ce travail, à tous égards excellent, l'auteur a étudié en premier lieu le transfert du glucose (libéré du glucoside du phénol par l'émulsine) sur du méthanol introduit dans le milieu. Il se forme un méthyl β D glucoside, qui entre lui-même dans une combinaison enzyme-substrat non dédoublable cette fois par hydrolyse. Les réactions sont régies par la loi d'action de masse : le transfert varie dans le même sens que la proportion de méthanol et en sens inverse de la proportion d'eau. L'auteur a étudié une série de vingt-quatre alcools, montrant qu'il s'agit d'un phénomène général, sauf pour les alcools tertiaires. Les composés formés ont été analysés tant par leurs propriétés réductrices que par chromatographie sur papier. Le transfert du glucose sur d'autres molécules de glucose a donné lieu à la formation probable de gentiobiose.

Monsieur LECLERC a également démontré l'hydrolyse du glucoside d'alcool formé, phénomène d'autant plus rapide que le milieu s'appauvrit en glucoside de phénol, ce qui complique le problème de l'isolement des produits formés.

L'étude du transfert sur saccharose a permis de mettre en évidence des glucides, dont le gentianose, jusqu'à ce jour jamais préparé par transfert. Signalons encore l'étude de divers inhibiteurs et activateurs, et du comportement d'une dizaine de glucosidases.

Il en résulte que le transfert s'avère comme un phénomène très général, les petites variations observées ne semblant pas résulter de l'existence de plusieurs glucosidases mais du milieu réactionnel qui influe pour modifier les conditions d'action d'un même enzyme.

Monsieur LE MOAN : *Contribution à l'étude des phénomènes d'accoutumance aux substances médicamenteuses et toxiques : Recherches sur le comportement biologique de diverses souches de colibacilles rendues résistantes à la streptomycine et sur les hypothèses émises en vue d'expliquer cette résistance.*

Les phénomènes d'accoutumance offrent un intérêt qu'il est inutile de souligner tant pour les toxicologues que pour les phar-

macologues et les thérapeutes. Dus à des réactions cellulaires, ils ont été étudiés par l'auteur sur les organismes unicellulaires, en l'espèce des colibacilles rendus résistants à la streptomycine.

Après un examen de nos connaissances actuelles sur la résistance bactérienne aux antibiotiques, Monsieur LE MOAN effectue une étude comparative de diverses souches se comportant différemment vis-à-vis de l'antibiotique, montrant comment on peut rendre les souches sensibles résistantes et insistant sur la grande stabilité de cette résistance acquise.

Une fois celle-ci établie, des souches peuvent devenir plus sensibles mais aussi plus résistantes à d'autres antibiotiques. Il souligne l'extrême variabilité des phénomènes constatés, démontrant que les tableaux de résistance croisée publiés par divers auteurs ne doivent pas être considérés comme ayant une valeur absolue.

L'étude cytologique des colibacilles (microscope ordinaire, contraste de phase, électronique) permet de relever des modifications sensibles chez certaines souches très résistantes.

L'étude biochimique lui a montré également des changements dans :

— le métabolisme glucidique, mais sans rapport avec la consommation d'oxygène, les déshydrogénases et les phosphatases.
— le métabolisme azoté (alanine).

Abordant ensuite les différentes hypothèses émises en vue de tenter d'expliquer l'acquisition de la résistance, Monsieur LE MOAN a pu démontrer expérimentalement plusieurs faits :

— La streptomycine pénètre également chez les colibacilles sensibles et résistants.

— La résistance n'est pas due à l'accumulation de substances inhibitrices de la streptomycine.

— Si certaines souches résistantes peuvent élaborer un enzyme, la streptomycinase, susceptible de métaboliser la streptomycine en substances inactives, le fait n'est pas général.

Il faut donc admettre la possibilité pour les souches résistantes d'acquérir un équipement enzymatique nouveau, différent de celui qui est bloqué par l'antibiotique. Il a mis en parallèle ces faits de résistance variable à un toxique chez un organisme monocellulaire et chez l'homme. Les réactions observées, si souvent diverses, dépendraient de la personnalité physiologique de l'individu, capable par des réactions biologiques anormales de réaliser une accoutumance à certains toxiques.

**

Ces deux thèses font honneur tant à leurs auteurs qu'à ceux qui les ont inspirées et dirigées. Il est certes difficile de choisir et si la Commission propose Monsieur LE MOAN à vos suffrages, sa conscience serait satisfaite si le travail de Monsieur LECLERC pouvait également être honoré.

PRIX PIERRE VIGIER.

par une Commission composée de :

MM. BEDEL, SCHUSTER et MARCELLI, *rapporteur*.

Un seul travail a été présenté : celui de M. W. SIGRIST sur :

« *L'Influence de la lyophilisation sur le pouvoir antigénique de quelques Salmonella* ».

Monsieur SIGRIST a étudié l'influence de la lyophilisation de quelques bactéries appartenant au groupe des *Salmonella*, (B. typhique et B. paratyphiques A et B), sur la structure antigénique et le pouvoir immunisant de ces microorganismes.

Ses recherches ont tout d'abord consisté à étudier les modifications que fait subir la lyophilisation aux réactions d'agglutination par les sérums spécifiques. Il a constaté qu'une seule lyophilisation, bien conduite, ne modifie pas l'agglutinabilité des antigènes somatiques (O), ni celle des antigènes de surface (Vi) par les antisérums homologues ; mais elle fait disparaître, au moins partiellement, l'agglutination des antigènes flagellaires, disparition liée à celle des flagelles.

Une série de lyophilisations répétées, séparées par des mises en culture des bactéries, altère également les antigènes flagellaires ; elle atteint beaucoup moins les antigènes somatiques ; quant à l'altération des antigènes Vi, elle est due, avant tout, aux cultures répétées et à la conservation en milieux artificiels.

Des essais *in vivo* ont ensuite été effectués :

Des séries de lapins ont été vaccinés avec des suspensions de ces bactéries lyophilisées ou non. Le pouvoir immunisant des souches bactériennes fut ensuite éprouvé d'après le *Pouvoir agglutinant du sérum* des lapins. Puis l'*Immunité antitoxique* acquise par les animaux a été recherchée en faisant appel au *Test de Séroprotection de la souris*. Enfin, l'*Immunité antiinfectieuse* a été étudiée par *Séroprotection de l'Embryon de poulet*.

Au cours de ces essais systématiques, il est apparu que : Une lyophilisation *unique* n'altérerait pas la faculté pour les antigènes somatiques, flagellaires et Vi, de provoquer l'élaboration d'anticorps agglutinants, antitoxiques ou antiinfectieux. Une série de lyophilisations *répétées*, séparées par des cultures, modifiait le pouvoir de formation des agglutinines. Les antigènes somatiques étaient peu sensibles, cependant, à cette action nocive. Les antigènes flagellaires perdaient une partie de leur activité après 6

lyophilisations faites à intervalles d'un mois. Quant aux antigènes Vi, la réduction de leur pouvoir antigénique semble imputable aux cultures successives, plus qu'à la lyophilisation elle-même.

Il ressort de ce travail, très poussé, que le procédé de lyophilisation permet de conserver aux germes étudiés leur pouvoir vaccinant.

En conséquence, votre Commission a été d'accord à l'unanimité de proposer d'attribuer le prix VIGIER à M. SIGRIST.

PRIX ANTOINE ET FÉLIX BALLAND,

par une Commission composée de :

MM. PÉRONNET, L. DAVID, et KERNY, *rapporteur*.

Ce prix biennal est destiné à récompenser le meilleur travail (ne fût-ce qu'une simple note scientifique) ayant fait l'objet d'une présentation à l'Académie de Pharmacie, par un pharmacien militaire jusqu'au grade de capitaine inclus, au cours des deux dernières années.

Le prix BALLAND n'a pu être attribué en 1957, faute de candidat et, conformément aux dispositions de l'article 46 du Règlement de l'Académie, l'attribution de ce prix a été reportée à l'année suivante.

Malgré les instances de l'un de nous, aucun travail, ou note, n'a été « présenté » à l'Académie par un pharmacien militaire du grade exigé au cours de l'année écoulée. Le prix BALLAND 1958 ne peut donc être attribué et votre Commission propose que l'attribution soit de nouveau reportée.

**PRIX DE L'ASSOCIATION DES DOCTEURS
EN PHARMACIE,**

par une Commission composée de :

MM. TABART, JOFFARD et P. BOUVET, *rapporteur*.

La Commission a examiné les ouvrages de deux candidats :

Madame Marie-Madeleine LE POLLÈS,
et Monsieur René BRUN.

Le travail de M^{me} LE POLLÈS a pour sujet « *L'Enseignement pharmaceutique à Nantes* ». Il met en relief, depuis les origines jusqu'à nos jours, le souci permanent des Pharmaciens Nantais d'organiser eux-mêmes la formation de leurs élèves. Un enseignement corporatif, donné au Jardin des Apothicaires, a fonctionné régulièrement jusqu'en 1840, date de la fondation de l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie transformée en 1876 en Ecole de plein exercice puis, transitoirement, en Ecole Nationale et enfin, en 1955, en Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie. L'auteur décrit les efforts du corps professoral Nantais pour maintenir, malgré les vicissitudes du passé et les circonstances dramatiques de la dernière guerre, un enseignement de qualité. Des statistiques et d'excellentes reproductions de documents viennent étoffer et illustrer ce travail qui contient également une série de notices concernant les principales figures pharmaceutiques Nantaises.

Enfin, dans trois chapitres annexes, l'auteur examine, toujours dans le cadre nantais, la participation féminine aux études pharmaceutiques, les conditions de vie des étudiants et les rapports entre l'enseignement médical et l'enseignement pharmaceutique.

L'ouvrage de M. René BRUN, préfacé par M. André LE GALL, est intitulé « *Les Hommes et les Médicaments* ». Il tend à montrer que le médicament peut avoir, indépendamment de son effet proprement pharmacologique, une « action curative d'ordre psychologique » qui se manifeste à des degrés divers non seulement chez les sujets atteints de maladies psychosomatiques mais aussi, comme le montre l'emploi des placebos, chez un très grand nombre d'autres malades.

L'auteur analyse les différents facteurs de cette valorisation psychique du médicament. Il distingue d'abord les causes mystiques dont il fait l'historique et parmi lesquelles il classe les

superstitions populaires et les mythes plus récents, nés de la vulgarisation scientifique. Il note ensuite l'influence de la forme pharmaceutique, de la présentation et même du prix de la drogue sur le psychisme du malade.

Dans un dernier chapitre il examine l'attitude particulière, vis-à-vis du médicament, des différents types de caractères décrits par René LE SENNE et souligne l'intérêt qu'il y a, pour le pharmacien d'officine aussi bien que pour le fabricant, à connaître les facteurs psychologiques susceptibles de les aider à « réaliser une meilleure adaptation du médicament à l'homme et de l'homme au médicament ». Enfin M. René BRUN montre l'importance de l'action psychologique du pharmacien et l'efficacité de sa participation personnelle à la préparation et à la délivrance des médicaments. Il souhaite que le Pharmacien puisse conserver à l'avenir la liberté et la dignité compatibles avec une telle tâche.

La Commission a estimé que le travail de M. René BRUN, en raison de l'originalité et de l'importance du sujet traité, méritait d'être proposé à vos suffrages pour le prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie.

PRIX PROUZERGUE,

par une Commission composée de :

MM. VELLUZ, GRIFFON et LEPRESTRE, *rapporteur.*

Ce prix est destiné à récompenser le Pharmacien, de préférence militaire, ayant produit dans l'année le meilleur travail scientifique pur ou la meilleure thèse de Doctorat en Pharmacie.

Seule, a été enregistrée la candidature du Pharmacien Commandant KIGER, Pharmacien-Chimiste des Hôpitaux Militaires, connu de notre Académie pour y avoir fait un certain nombre de communications, la dernière en octobre 1958 sur la Capacité d'absorption d'eau des cotons hydrophiles et produits similaires.

Pour l'attribution du Prix PROUZERGUE, le Commandant KIGER nous a présenté un travail sur :

« *Les Problèmes du blanchissage et de la détergence au regard des progrès récents de la Chimie* ».

La publication est une importante mise au point de 58 pages des agents chimiques divers servant directement au « blanchissage », au « blanchiment », à la désinfection et « à l'azurage » au cours des opérations de lavage modernes. Cette mise au point était d'autant plus utile que ce domaine s'est développé de façon exceptionnelle au cours des vingt dernières années et que, sauf quelques rares traités, souvent complexes et cependant incomplets, il n'existait pas de travail d'ensemble sur cette question qui revêt pourtant une importance particulière tant en raison de la « préservation et de la conservation » de la production textile française que du problème de la désinfection et de la décontamination.

Cette étude est divisée en cinq parties :

- la première comporte des généralités sur la détergence.
- la seconde traite des propriétés des différents corps tensioactifs, anioniques, cationiques et non ioniques, puis de la question des détersifs complexes dits « lessives commerciales » avec les problèmes très spéciaux et souvent mal connus des détergents additionnels.
- la troisième partie traite du problème du blanchiment et de l'azurage optique, question importante qui se rapporte à une étude récente de la sous-commission du Codex sur les objets de pansements et plus particulièrement les cotons et gazes hydrophiles.

— la quatrième partie expose de façon sommaire mais pratique la façon d'étudier les principales propriétés des agents tensio-actifs et d'apprécier leurs performances pour un emploi donné.

— enfin dans une cinquième partie, l'auteur aborde les rapports de la détergence avec le milieu militaire et brosse un rapide tableau des problèmes posés actuellement : soins hygiéniques corporels, blanchissage du linge de corps et de couchage, ainsi que le nettoyage des accessoires de la vie courante et du milieu environnant. Puis, il termine par un aperçu de la désinfection en cas de guerre chimique, bactériologique et atomique.

La Commission propose que le Prix PROUZERGUE soit attribué au Pharmacien Commandant KIGER.

PRIX CHOAY-CHAMPIGNY,

par une Commission composée de :

par MM. BAILLY, COURTOIS et MOREAU, *rapporteur.*

En l'absence de candidature officielle, le choix du jury s'est porté sur Monsieur Jacques POISSON, ancien interne des Hôpitaux de Paris (1949-1952), Chef de Laboratoire à l'Hôpital LAENEC depuis 1952.

Au cours de sa scolarité à la Faculté de Pharmacie de Paris, terminée en 1950, M. POISSON a été six fois Lauréat de la Faculté.

Titulaire des certificats de Pharmacotechnie chimique et galénique et de Pharmacodynamie et Essais biologiques des Médicaments de la Faculté de Pharmacie, de ceux de Chimie biologique et de Minéralogie de la Faculté des Sciences, il a soutenu cette année une Thèse de Doctorat ès Sciences sur l'étude chimique des alcaloïdes du *Rauwolfia vomitoria*. Ce travail, effectué sous la direction de M. le Professeur JANOT, a abouti à l'isolement de huit alcaloïdes dont trois signalés dans d'autres espèces de *Rauwolfia* et cinq paraissant propres au *R. vomitoria*. Ces travaux de Chimie végétale lui ont valu, en 1956, le Prix NATIVELLE de l'Académie de Médecine.

Au cours de ses fonctions hospitalières, M. POISSON a abordé l'étude de divers problèmes de Biologie clinique, apportant ainsi une collaboration très appréciée aux Chefs de Service de l'Hôpital : prévention des accidents post-opératoires chez les opérés thoraciques et abdominaux, traitement de la tuberculose pulmonaire par l'A.C.T.H. associée aux antibiotiques, évaluation de la masse sanguine dans les chocs chroniques, lipoprotéines dans l'athérosclérose...

En raison de ses titres et travaux, et considérant que son activité répond exactement aux conditions requises, le Jury propose donc d'attribuer le Prix CHOAY-CHAMPIGNY 1958 à Monsieur Jacques POISSON.

**PRIX DU SYNDICAT GÉNÉRAL DE LA RÉGLEMENTATION
DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES,**

par une Commission composée de :

MM. BERNIER, BOINOT, R. FABRE, GUERBET, JANOT, LAUNOY, LECOQ,
VIGNERON et COIRRE, *rapporteur*.

La Commission du Prix du Syndicat de la Réglementation s'est réunie le lundi 17 Novembre à 18 heures dans la salle du Conseil de la Faculté, en présence de Monsieur le Doyen René FABRE membre de la Commission et sous la présidence de Monsieur BERNIER.

Etaient présents Messieurs BOINOT, GUERBET, JANOT, LECOQ, VIGNERON et COIRRE, *rapporteur*.

Monsieur LAUNOY s'était excusé.

Après un échange de vues, la Commission a décidé, à l'unanimité, de vous proposer l'attribution de ce prix à Messieurs Raymond DELABY et Robert DAMIENS *in memoriam*, pour les travaux scientifiques qu'ils ont effectués en commun et qui se rapportent directement aux stipulations du présent Prix.

Depuis 1941, le Professeur R. DELABY s'était attaché à l'étude de la fonction amidine à laquelle, quelques années auparavant, on avait reconnu des propriétés préventives et curatives de la *maladie du sommeil*. Rappelons au passage les remarquables travaux du professeur LAUNOY à ce sujet.

Le Professeur DELABY chercha tout d'abord à greffer la fonction amidine sur des *dérivés de la sulfonamide*, le prototype de cette série étant la para-sulfamido-benzamidine ; ensuite il aborda, avec différents collaborateurs, les sulfamides-amidines arsenicales et, en 1951, il publia sur les *diamidines aliphatiques* symétriques à hétéroatome central.

Toutes les molécules obtenues possédaient, de par leur nature, des propriétés pharmacodynamiques intéressantes, mais pour des raisons diverses : toxicité excessive, rendement médiocre, solubilité défavorable, etc..., aucune d'elles ne put trouver place en thérapeutique.

C'est alors que Robert DAMIENS, après un passage au laboratoire de Madame RAMART-LUCAS à la Sorbonne, puis au laboratoire de Chimie thérapeutique d'Ernest FOURNEAU, entra à la fin de l'année 1949 à la Faculté de Pharmacie comme assistant de la chaire de Pharmacie chimique.

Le Professeur DELABY ayant remarqué ses évidentes capacités de chercheur et d'organisateur, l'attacha immédiatement à ses travaux de Chimie organique pharmaceutique et en particulier lui confia dès lors l'étude des diamines, fonction que R. DAMIENS connaissait également puisque certaines d'entre elles constituent un chapitre très important de sa thèse de doctorat ès Sciences.

A partir de 1951, on peut dire que l'œuvre scientifique des professeurs R. DELABY et R. DAMIENS est en grande partie commune pour le premier de ces savants et totalement pour le second.

Vingt et une notes réunissent de 1951 à 1958 leurs deux noms, associés à ceux de différents collaborateurs.

Ces travaux ont trait aux ammoniums quaternaires, aux diamines secondaires tertiaires, aux carbamates et dithiocarbamates, à des hétérocycles nouveaux, en particulier celui qu'ils ont désigné sous le nom d'*Oxazinidinone*, aux dinaphtopyrannes et enfin aux dérivés substitués en différentes positions de la chloro-8 théophylline.

Là encore, l'examen pharmacodynamique des composés préparés montre qu'ils possèdent des propriétés qui devraient conduire à des voies nouvelles pour la thérapeutique.

Pour les motifs qui viennent de vous être exposés, la Commission souhaite que vous ratifiez par vos suffrages la proposition qu'elle vient de vous faire.

PRIX MATHILDE MARVY-DESCHIENS,

par une Commission composée de :

MM. FLEURY, VIGNERON et André FABRE, *rapporteur*.

Ce prix, d'après le testament, est constitué par les « arrérages d'un capital de 200.000 francs qui seront distribués, si faire se peut, à une jeune fille étudiante française catholique, inscrite à la Faculté de Pharmacie de Paris, au sujet d'une thèse de Doctorat en Pharmacie ».

Les titres de sept candidates, représentant quatre laboratoires de notre Faculté, répondaient aux volontés du donateur lorsqu'il a créé le prix en souvenir de sa mère. Après une étude approfondie des dossiers, l'une d'entre elles a paru, à votre Commission, réunir au mieux les conditions imposées.

C'est Mademoiselle Marie-Claire COLAS qui prépare actuellement une thèse au laboratoire de M. le Professeur J. COURTOIS.

Après des études secondaires dans une Institution Catholique de Chateauroux, elle a commencé ses études de Pharmacie à Limoges, puis est venue les terminer à Paris à partir de la troisième année. Diplômée en Juillet 1953, elle a poursuivi ses études supérieures par l'acquisition des Certificats de Bactériologie, de Sérologie, d'Hématologie et de Chimie Biologique pendant les années 1954 et 1955. Dès Décembre 1955, elle est entrée au Laboratoire de Chimie Biologique en vue de préparer une thèse de Doctorat sur le sujet suivant :

« Détermination du Méso-inositol sanguin et urinaire au cours de diverses affections : diabète sucré, néphrites et néphroses, maladies musculaires ».

Jusqu'à présent elle a présenté avec M. R. PERLÈS deux communications, l'une à la Société de Biologie en Novembre 1957, l'autre à la Société de Chimie Biologique en Février 1958.

Elle étudie, à l'heure actuelle, la mesure de la clearance de l'Inositol chez le Chien à l'état normal et après surcharge en Inositol, en vue de déterminer le seuil plasmatique et le taux maximum de réabsorption tubulaire de ce produit.

Votre Commission a estimé que ce travail semblait devoir apporter une contribution particulièrement intéressante pour le Biologiste et le Clinicien, c'est pourquoi elle vous propose de décerner à cette candidate, pour l'année 1958, et pour la 1^{re} fois, le PRIX MATHILDE MARVY-DESCHIENS.

PRIX DU C.N.O.P.

par une Commission composée de :

MM. ARNAL, CHEYMOL, CUNY, R. FABRE, GUILLOT, HAZARD, JANOT, LORMAND, LECOQ, ROLLAND et JOFFARD, *rapporteur*.

La Commission des Prix du C.N.O.P. s'est réuni le Lundi 17 Novembre à 17 h., salle Nicolas Houël, pour examiner les dossiers des Candidats aux prix à décerner au titre de l'année 1958.

Ces prix sont comme chaque année au nombre de deux, répondant pour les années paires aux définitions suivantes :

— « Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien d'officine, de nationalité française, pour ses publications ou ses travaux honorant la profession, ou dont la vie professionnelle peut être citée en exemple.

— « Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un auteur ou plusieurs auteurs travaillant en collaboration, de nationalité française, pharmacien ou non pharmacien, pour des travaux originaux ayant contribué à enrichir la thérapeutique d'un médicament nouveau ».

Étaient présents : MM. CUNY, R. FABRE, JANOT, JOFFARD, LORMAND, LECOQ.

Excusés : MM. ARNAL, CHEYMOL, HAZARD, ROLLAND.

Après avoir examiné les dossiers des divers candidats, la Commission a décidé à l'unanimité de proposer à l'Académie l'attribution du prix destiné à un pharmacien d'officine à :

Monsieur Francis LLABADOR, Docteur en Pharmacie, 1, rue Gambetta, Nemours (Algérie), Département d'Oran.

Né à Oran le 19 Juin 1906, M. LLABADOR est installé à Nemours comme Pharmacien d'officine depuis le 1^{er} Avril 1935.

La Commission a particulièrement apprécié les travaux de ce praticien qui se situent dans divers domaines et en particulier la zoologie, l'hydrologie, l'histoire, l'archéologie, l'hagiologie Islamique et la chimie.

Nous avons également trouvé au dossier de ce confrère un certain nombre de conférences et de publications diverses.

M. LLABADOR a d'ailleurs créé en 1935, à son domicile, un musée d'histoire naturelle, visité par les naturalistes de passage ou les étudiants.

Étant donné l'importance des travaux et la qualité de ce pharmacien d'officine, qui correspond parfaitement à la définition du prix à attribuer cette année, étant donné également que ce pharmacien exerce depuis de nombreuses années en Algérie, je viens au nom de la Commission proposer à l'Académie le nom de M. LLABADOR pour l'attribution de ce prix.

En ce qui concerne le prix correspondant à la 2^e définition, il importe tout d'abord de rappeler que l'Académie s'est réservée la possibilité d'en faire l'attribution à des personnes n'ayant pas fait acte de candidature mais dont les travaux auraient particulièrement retenu l'attention de la Commission.

Cette année notre Commission s'est penchée sur l'œuvre scientifique de :

Monsieur le Professeur Jean CHEYMOL,
Professeur à la Faculté de Médecine,
Pharmacien Chef de l'Hôtel-Dieu.

La Commission a examiné l'ensemble des travaux de M. CHEYMOL, mais a retenu particulièrement dans le cadre de la définition du prix à attribuer, les travaux relatifs aux curarisants.

Dans ces travaux devenus classiques, avant de procéder à l'étude des molécules nouvelles élaborées dans le Laboratoire de Pharmacologie de la Faculté de Médecine, molécules à action pré-supposée curarisante, M. CHEYMOL a fait l'étude critique des tests biologiques utilisés pour l'estimation de ces propriétés ; il a mis au point de nouvelles méthodes ou amélioré des méthodes déjà existantes.

Il a étudié en particulier le rôle et le nombre des fonctions ammonium quaternaire, précisé l'évaluation de l'action en raison de l'éloignement stérique de ces fonctions, l'addition de radicaux cycliques ou acycliques ou hétérocycliques (pipérazine, etc...).

Dans d'autres recherches il a appliqué la notion d'isostérie entre oxygène et soufre pour étudier les dérivés d'isulfonium.

Chemin faisant, il a mis en évidence des substances anti-curarisantes.

Toutes ces recherches ont reçu des applications thérapeutiques dans ce domaine si délicat des actions curarisantes si bien mises en évidence déjà par Claude BERNARD sur les curares naturels.

Nous nous contenterons de rappeler que notre Collègue s'est intéressé également aux anti-convulsivants et aux anti-thyroïdiens ; qu'il a fait une étude très approfondie de la phényl-tyramine et abordé l'étude pharmacodynamique des phénomènes fondamentaux de la vie : centres respiratoires, thermo-régulation.

On lui doit enfin la mise au point de très précieuses techniques de dosages biologiques de la vitamine B₁₂, des hormones gonadotropes, corticotropes, androgènes, etc..., des ferments lactiques.

L'ensemble des travaux de M. CHEYMOL nous a paru correspondre particulièrement à l'esprit et à la lettre du prix à décerner cette année et c'est pourquoi la Commission vous propose de lui attribuer le prix en question du Conseil National de l'Ordre.

Il est inutile de rappeler d'ailleurs que si M. CHEYMOL a particulièrement honoré notre Diplôme en sa qualité de Professeur à la Faculté de Médecine, il est demeuré en outre un praticien de la Pharmacie en sa qualité de Pharmacien en Chef de l'Hôtel-Dieu.

EXERCICE 1958.

RAPPORT FINANCIER,

par M. A. GUERBET, *Trésorier*.

Messieurs et Chers Collègues,

Conformément à la tradition je vais résumer en quelques mots la situation des finances de notre Académie.

Le total des Recettes de l'Année 1958 s'est élevé à : *Un Million Deux Cent Trente Sept Mille Quatre Vingt Six Francs* (1.237.086 francs) dont voici le détail :

Recettes courantes :

Cotisations	525.500	
Droits d'entrée	10.000	
Revenu du portefeuille	14.136	
	<hr/>	
	549.636	549.636

Recettes exceptionnelles :

Subventions des Membres	61.520	
Subvention de la Société des Amis de la Faculté de Pharmacie	100.000	
Médailles	7.000	
Plus value du portefeuille	58.930	
	<hr/>	
	227.450	227.450

Recettes pour ordre :

Prix Choay-Champigny	50.000	
Prix des Docteurs en Pharmacie ..	10.000	
Prix de l'Ordre	200.000	
Prix du Syndicat Général de la Réglementation	200.000	
	<hr/>	
	460.000	460.000

Total des Recettes 1.237.086

En face de ces recettes nous trouvons les Dépenses pour un montant total de : *Neuf Cent Soixante Dix Sept Mille Huit Cent Quatorze Francs* (977.814 francs), qui se décompose comme suit :

Dépenses courantes :

Secrétariat	268.000	
Impressions et Frais Généraux ..	184.104	
Médailles et Prix	52.341	
Frais de Banque	3.369	
Couronnes	8.000	
Cotisation Société des Amis des Sciences	2.000	
	<hr/>	
	517.814	517.814

Dépenses pour ordre :

Prix Choay-Champigny	50.000		
Prix des Docteurs en Pharmacie ..	10.000		
Prix de l'Ordre	200.000		
Prix du Syndicat Général de la Réglementation	200.000		
	<hr/>		
	460.000	460.000	
Total des Dépenses			977.814
Excédent des Recettes sur les Dépenses			259.272
			<hr/>
			1.237.086

Nous avons décidé d'employer l'excédent des recettes à la constitution de différentes réserves.

Nous avons affecté à la Réserve statutaire	1.414
A la Réserve pour Frais d'impression	58.472
(ce qui porte le montant total de cette Réserve à 100.000 frs).	
A une provision pour achats de titres le solde de notre excédent de Recettes, soit	199.386
	<hr/>
	259.272

Compte tenu de cette opération le *Bilan de notre Société au 31 Décembre 1958*, s'établit comme suit :

ACTIF :

64 jetons argent <i>Hygīa Salus</i> (1796) Societas Pharmaceutica Parisiensis	Mémoire
12 jetons argent <i>Mercur</i> (1831) Commissaires experts du Gouvernement	Mémoire
1 jeton argent <i>Confraternité Encouragement Bienfaisance</i> Sté Prévoyance Pharmaciens de la Seine (1853)	Mémoire
Caisse	1.027
Chèques Postaux	202.152
Comptoir d'Escompte	114.238
Valeurs en Portefeuille (suivant détail annexé)	1.114.200
	<hr/>
	1.431.617

PASSIF :

<i>Dotation</i> (Art. 12) ..	
1) Dotation statutaire ..	40.000
2) Immeubles	Néant

3) Capitaux dont le revenu assure les prix de fondation.....		68.000	
4) Réserve statutaire ..	27.543		
1/10 des revenus de 1958 (14.136)	1.414		
	<u>28.957</u>	<u>28.957</u>	
		136.957	136.957
<i>Fonds de réserve</i> (Art. 14)			50.000
<i>Provisions.</i>			
1) Pour impressions diverses			100.000
2) Achats de titres.....			199.386
			<u>486.343</u>
<i>Exigible</i>			486.343
Frais échus à régler ..			89.000
<i>Solde à reporter au 31 décembre 1957</i>			<u>856.274</u>
			1.431.274

(*)

En ce qui concerne l'exercice 1959, nous pensons que le tableau comparatif des Recettes et des Dépenses pourra s'établir comme suit :

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Cotisations et droits d'entrée	525.000	Frais de Secrétariat ..	320.000
Revenu du Portefeuille.	15.000	Impressions et Frais Généraux	200.000
Subvention et dons ..	100.000	Médailles et Prix	55.000
	<u>640.000</u>	Divers	65.000
			<u>640.000</u>

Nous pensons que cet exercice 1959 pourra s'équilibrer sans relèvement des cotisations.

Je cède la parole à Monsieur REUSSE, Commissaire aux Comptes qui commentera devant vous ces résultats financiers.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE AU 31 DÉCEMBRE 1958.

600 Fr. Rente 3 % 45 (Capital 20.000)	85	Fr.	17.000
2.400 Fr. Rente 3 % perp. (Capital 80.000) .	83	Fr.	66.400
10.500 Fr. Rente 3 1/2 Pinay (Capital 300.000).	99,60	Fr.	298.800
300.000 Bons du Trésor (19. 4.56)		Fr.	327.000
200.000 Bons du Trésor (29.10.57)		Fr.	205.000
200.000 Bons du Trésor (04.07.58)		Fr.	200.000
			<u>Fr. 1.114.200</u>

(*) Vous vous souvenez que notre Académie a été informée au cours de l'exercice d'un legs de Fr. 200.000 de notre regretté collègue, DESCHIENS.

Il n'a pas été fait mention de ce legs dans le bilan qui vient de vous être présenté. Nous prévoyons son encaissement au cours de l'exercice courant.

EVOLUTION DU PORTEFEUILLE EN 1958.

Valeur au 31 Décembre 1957	Fr.	903.603
A déduire : Remboursements :		
1110 Fr. Rente 3 % 45-54	37.000	
310 Fr. Rente 3 % perp.	10.333	
	47.333	Fr. 47.333
Achats de l'exercice :		
Bons du Trésor	Fr.	199.000
		Fr. 1.055.270
Valeur au 31 Décembre 1958	Fr.	1.114.200
Plus value du Portefeuille	Fr.	58.930

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES.

Commissaires aux Comptes :

MM. VIGNERON et J. REUSSE, *rapporteur*.

Messieurs et Chers Collègues,

Notre Trésorier, Monsieur GUERBET, nous a transmis tous les livres, les pièces comptables et les justificatifs nécessaires à l'accomplissement de notre mission. Il nous est agréable de préciser que tous les documents comptables sont tenus dans un ordre parfait et qu'il nous a été possible de contrôler la totalité des écritures.

Le Bilan qui vient de vous être présenté atteste de la parfaite situation financière actuelle de l'Académie.

Le montant de la cotisation étant demeuré le même que l'an passé, les recettes des cotisations ont été sensiblement égales. Elles étaient de 503.000 Fr au cours de l'exercice précédent et se sont élevées à 525.500 Fr. De même, le chiffre des subventions spontanées est passé de 56.960 Fr à 61.520 Fr.

Les recettes de l'exercice 1958, sont toutefois nettement supérieures à celles de l'exercice précédent. Le total des recettes courantes et exceptionnelles est de 777.086 Fr au lieu de 703.535 Fr, grâce à l'augmentation de la plus-value du Portefeuille qui est passée de 12.655 Fr à 58.930 Fr à laquelle vient s'ajouter la légère augmentation des recettes de cotisations.

Les dépenses courantes se montrent à 517.814 Fr, inférieures de 70.000 Fr aux prévisions.

Qu'il nous soit permis, à cette occasion, d'assurer notre Secrétaire Général, Monsieur le Doyen FABRE, de notre gratitude pour l'aide précieuse qu'il apporte au fonctionnement du Secrétariat dont les frais demeurent ainsi aussi réduits que possible.

Signalons enfin, que la valeur du Portefeuille s'est accrue cette année encore par un achat identique à celui de l'année précédente de 199.000 Fr de bons du Trésor et par la plus-value précitée.

Le Portefeuille figure maintenant au Bilan, pour une somme de 1.114.200 Fr contre 903.603 Fr au bilan précédent.

Nous sommes certains d'être vos interprètes en adressant nos sincères remerciements aux généreux donateurs et particulièrement au Conseil National de l'Ordre, au Syndicat Général de la Réglementation, à l'Association des Docteurs en Pharmacie et aux Laboratoires Choay, pour leurs prix, ainsi qu'aux Amis de la Faculté qui nous font bénéficier d'une subvention importante.

Nous exprimons également nos remerciements les plus vifs à notre Trésorier Monsieur GUERBET, dont nous apprécions tous le dévouement et la compétence.

Au terme de ce rapport, nous vous demandons, Messieurs, de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice 1958, tels qu'ils vous ont été présentés.

PRIX DE L'ACADÉMIE DE PHARMACIE.

I. — PRIX DE L'ACADÉMIE (*Extrait du Règlement*).

Prix des Thèses. — L'Académie décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.

Ces prix sont représentés par trois médailles d'or et trois d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences physico-chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles ; 3° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences biologiques (Décision de la Société de Pharmacie en date du 6 novembre 1935).

Exceptionnellement, il pourra être accordé dans chaque section une seconde médaille d'argent sur la demande de la Commission et après un vote de l'Académie dont la majorité devra comprendre au moins les deux tiers des membres présents.

Si l'Académie juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante, le nombre des médailles pourra être moindre, et les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent.

Nota. — Tout candidat aux prix des thèses doit faire parvenir à l'Académie, avant la séance d'octobre (premier mercredi), cinq exemplaires de son travail ; il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

II. — PRIX DE FONDATION.

Prix Dubail. — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1959.

Prix Charles-Leroy. — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux der-

nières années ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906). Ce prix pourra être décerné en 1959.

Prix Landrin. — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc... » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1959.

Prix Pierre-Vigier. — Prix annuel de 500 francs, créé par M^{me} veuve Pierre VIGIER. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1959.

Prix Antoine et Félix-Balland (fondé en 1927). — Ce prix bienal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 francs. Il est destiné à récompenser le meilleur travail (ne fût-ce qu'une simple note scientifique) ayant fait l'objet d'une présentation à la Société de Pharmacie, par un pharmacien militaire jusqu'au grade de capitaine inclus, au cours des deux dernières années. Ce prix pourra être décerné en 1959.

Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie. — L'Association des Docteurs en Pharmacie met annuellement à la disposition de la Société de Pharmacie un prix de 500 francs, qui pourra être distribué sous la forme de médaille et sera destiné à récompenser le meilleur travail imprimé paru dans l'année, sur un sujet intéressant l'Histoire de la Pharmacie. Ce prix, réservé aux étudiants en Pharmacie et aux Pharmaciens français, pourra être décerné en 1959.

Prix Prouzergue. — Prix annuel de 300 francs, « destiné à récompenser le pharmacien, de préférence militaire, ayant produit dans l'année le meilleur travail scientifique pur, ou la meilleure thèse de doctorat en pharmacie » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1959.

Prix Choay-Champigny. — Prix annuel, d'une valeur variable, déterminée chaque année, attribuée par les héritiers de E. CHOAY, à un interne ou un ex-interne en pharmacie des Hôpitaux de Paris, digne d'intérêt en raison de sa situation et de la valeur de ses travaux scientifiques, travaux portant de préférence sur la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1959.

Prix Mouneyrat. — Ce prix, de 100.000 francs, destiné à récompenser l'auteur de travaux de recherches inédits sur la chimiothérapie ou la pharmacodynamie, sera décerné en 1959, en mémoire du Professeur Agrégé Antoine MOUNEYRAT.

Prix du Syndicat Général de la Réglementation des Produits pharmaceutiques. — Prix annuel de 200.000 francs, destiné à récompenser un auteur ou plusieurs auteurs travaillant en collaboration, de nationalité française, de préférence pharmaciens ou étudiants en Pharmacie, pour des travaux originaux ayant contribué à enrichir les sciences se rapportant à la Pharmacie et, de préférence, à la Chimiothérapie. Ce prix pourra être décerné en 1959.

Prix Mathilde Marvy-Deschiens. — Ce prix est constitué par les arrérages d'un capital de 200.000 francs, qui « seront distribués, si faire se peut, annuellement, à une jeune fille étudiante française, catholique, inscrite à la Faculté de Pharmacie de Paris, au sujet d'une thèse de Doctorat en Pharmacie » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1959.

Prix de l'Ordre National des Pharmaciens. — Prix d'une valeur de 100.000 francs attribués par l'Académie de Pharmacie comme suit :

Années impaires.

1° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française pour des publications ou travaux concernant l'analyse médicale.

2° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française pour des travaux intéressant la législation, la jurisprudence, la déontologie ou la sociologie pharmaceutiques, l'Histoire de la Pharmacie, le Codex, ou plus généralement, tous travaux se rapportant aux attributions de l'Ordre National des Pharmaciens.

Ces prix pourront être décernés en 1959.

Années paires.

3° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien d'officine, de nationalité française, pour ses publications ou ses travaux honorant la profession, ou dont la vie professionnelle peut être citée en exemple.

4° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un auteur ou plusieurs auteurs travaillant en collaboration, de nationalité

française, pharmacien ou non pharmacien, pour des travaux originaux ayant contribué à enrichir la thérapeutique d'un médicament nouveau.

Ces prix pourront être décernés en 1960.

L'Académie de Pharmacie se réserve de décerner les prix de l'Ordre des Pharmaciens à des personnes n'ayant pas fait acte de candidature, mais dont les travaux auront particulièrement retenu l'attention de la Commission.

Les candidats aux prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux, en triple exemplaire, à l'Académie, avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
Liste des Membres de l'Académie	5
Composition du Bureau de la Société depuis 1803	13
Composition du Bureau pour 1959	16
Compte rendu de l'activité de l'Académie pendant l'année 1958, par M. M. VIGNERON, Secrétaire annuel	17
Allocution de M. R. LECOQ, Président sortant	32
Allocution de M. L. LAUNOY, Président pour 1959	34
« Auguste BÉHAL (1859-1941) », par M. M.-M. JANOT	42
Rapports sur les Prix des Thèses présentées à l'Académie de Pharmacie	67
Rapport sur le Prix Pierre VIGIER	74
Rapport sur le Prix Antoine et Félix BALLAND	76
Rapport sur le Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie.	77
Rapport sur le Prix PROUZERGUE	79
Rapport sur le Prix CHOAY-CHAMPIGNY	81
Rapport sur le Prix du Syndicat Général de la Réglementation des Produits pharmaceutiques	82
Rapport sur le Prix Mathilde MARVY-DESCHIEUS	84
Rapport sur les Prix du C.N.O.P.	85
Rapport financier, par M. A. GUERBET, Trésorier	87
Rapport de la Commission des Finances	90
Prix de l'Académie de Pharmacie. Règlement	92



Achévé d'imprimer le 25 avril 1959.

M. DECLUME, Imp., Lons-le-Saunier. — 170-59-350.
Mai 1959 « Dépôt légal 2^e trimestre 1959 — N° 4925 ».

Printed in France.

